



Société anonyme au capital de 10 595 434 424 euros  
Siège social : 6, place d'Alleray 75505 Paris Cedex 15  
R.C.S. Paris 380 129 866

# Rapport Financier du 1<sup>er</sup> semestre 2011



Le présent document constitue le rapport financier semestriel  
prévu par l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier.

Il a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers  
et mis en ligne sur le site Internet de France Télécom le 29 juillet 2011.

# sommaire

<b>1</b>	<b>Comptes consolidés résumés du 1<sup>er</sup> semestre 2011</b>	<b>3</b>
	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	4
	ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	5
	ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE	6
	TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	8
	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	10
	INFORMATION PAR SECTEUR OPERATIONNEL	12
	ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES	20
<b>2</b>	<b>Rapport de gestion du 1<sup>er</sup> semestre 2011</b>	<b>35</b>
	2.1 VUE D'ENSEMBLE	36
	2.2 ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT ET DES INVESTISSEMENTS DU GROUPE	43
	2.3 ANALYSE PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL	51
	2.4 TRÉSORERIE ET ENDETTEMENT FINANCIER	66
	2.5 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	69
<b>3</b>	<b>Déclaration de la personne responsable</b>	<b>83</b>
<b>4</b>	<b>Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2011</b>	<b>85</b>

## 1

# Comptes consolidés résumés du 1<sup>er</sup> semestre 2011



COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	4
ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	5
ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE	6
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	8
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	10
INFORMATION PAR SECTEUR OPERATIONNEL	12
ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES	20

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en millions d'euros, exceptées les données relatives au résultat par action)	Note	30 juin 2011	30 juin 2010
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>22 569</b>	<b>22 144</b>
Achats externes		(9 640)	(9 162)
Autres produits opérationnels		324	276
Autres charges opérationnelles		(1 225)	(1 080)
Charges de personnel		(4 514)	(4 379)
Résultat de cession d'actifs	2	205	2
Coûts des restructurations et assimilés		(38)	(56)
Dotations aux amortissements		(3 399)	(3 042)
Perte de valeur des immobilisations	3	(47)	(1)
Résultat des entités mises en équivalence	5	(61)	12
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>4 174</b>	<b>4 714</b>
Coût de l'endettement financier brut		(967)	(1 002)
Produits et charges sur actifs constitutifs de l'endettement net		59	72
Gain (perte) de change		1	(10)
Autres produits et charges financiers		(34)	(28)
<b>Résultat financier</b>		<b>(941)</b>	<b>(968)</b>
Impôt sur les sociétés	4	(1 138)	(911)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>2 095</b>	<b>2 835</b>
<b>Résultat net des activités cédées ou en cours de cession</b>		<b>-</b>	<b>1 130</b>
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>2 095</b>	<b>3 965</b>
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère		1 945	3 725
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	8	150	240
<b>Résultat par action</b> (en euros)			
Résultat net des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la société mère			
■ de base		0,73	0,98
■ dilué		0,73	0,98
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession attribuable aux propriétaires de la société mère			
■ de base		-	0,43
■ dilué		-	0,43
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère			
■ de base		0,73	1,41
■ dilué		0,73	1,41

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

## ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2011	30 juin 2010
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>2 095</b>	<b>3 965</b>
Gains et pertes actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi	6	1	(89)
Impôt sur les éléments non recyclables	6	(17)	25
<b>Eléments non recyclables en résultat (a)</b>		<b>(16)</b>	<b>(64)</b>
Actifs disponibles à la vente	6	18	(5)
Couverture de flux de trésorerie	6	46	108
Couverture d'investissement net	6	(18)	(50)
Ecart de conversion	6	(616)	1 199
Impôt sur les éléments recyclables	6	(11)	(7)
Eléments du résultat global des entités mises en équivalence		13	(11)
<b>Eléments recyclables en résultat (b)</b>		<b>(568)</b>	<b>1 234</b>
<b>Autres éléments du résultat global des activités poursuivies (a) + (b)</b>		<b>(584)</b>	<b>1 170</b>
Couverture de flux de trésorerie		-	1
Ecart de conversion	6	-	1 023
<b>Autres éléments du résultat global des activités cédées ou en cours de cession</b>		<b>-</b>	<b>1 024</b>
<b>Autres éléments du résultat global de l'ensemble consolidé</b>		<b>(584)</b>	<b>2 194</b>
<b>Résultat global consolidé</b>		<b>1 511</b>	<b>6 159</b>
Résultat global attribuable aux propriétaires de la société mère		1 368	5 893
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		143	266

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

## ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2011	31 décembre 2010
<b>ACTIF</b>			
Ecart d'acquisition	3	28 751	29 033
Autres immobilisations incorporelles		10 998	11 302
Immobilisations corporelles		24 057	24 756
Titres mis en équivalence	5	7 587	8 176
Actifs disponibles à la vente		133	119
Prêts et créances non courants		1 002	891
Actifs financiers non courants à la juste valeur par résultat		6	96
Dérivés de couverture actifs non courants		172	328
Autres actifs non courants		20	21
Impôts différés actifs		3 644	4 424
<b>Total de l'actif non courant</b>		<b>76 370</b>	<b>79 146</b>
Stocks		641	708
Créances clients		5 104	5 596
Prêts et autres créances courants		861	775
Actifs financiers courants à la juste valeur par résultat, hors quasi-disponibilités		89	758
Dérivés de couverture actifs courants		10	72
Autres actifs courants		2 029	2 346
Impôt courant		57	124
Charges constatées d'avance		556	323
Quasi-disponibilités		3 947	3 201
Disponibilités		1 048	1 227
<b>Total de l'actif courant</b>		<b>14 342</b>	<b>15 130</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>90 712</b>	<b>94 276</b>

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2011	31 décembre 2010
<b>PASSIF</b>			
Capital social		10 596	10 595
Prime d'émission		15 731	15 731
Réserves		1 842	2 775
<b>Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère</b>		<b>28 169</b>	<b>29 101</b>
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		2 030	2 448
<b>Total capitaux propres</b>	8	<b>30 199</b>	<b>31 549</b>
Dettes fournisseurs non courantes		455	466
Passifs financiers non courants au coût amorti, hors dettes fournisseurs		29 512	31 617
Passifs financiers non courants à la juste valeur par résultat		2 147	2 175
Dérivés de couverture passifs non courants		270	250
Avantages du personnel non courants		1 786	1 826
Provisions non courantes		1 094	1 009
Autres passifs non courants		509	528
Impôts différés passifs		1 166	1 265
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>36 939</b>	<b>39 136</b>
Dettes fournisseurs courantes		7 718	8 274
Passifs financiers courants au coût amorti, hors dettes fournisseurs		5 000	4 525
Passifs financiers courants à la juste valeur par résultat		140	366
Dérivés de couverture passifs courants		60	18
Avantages du personnel courants		1 640	1 816
Provisions courantes		1 494	1 546
Autres passifs courants		2 657	2 105
Dettes d'impôt sur les sociétés	4	2 438	2 353
Produits constatés d'avance		2 427	2 588
<b>Total des passifs courants</b>		<b>23 574</b>	<b>23 591</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>90 712</b>	<b>94 276</b>

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

## TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(montants en millions d'euros)	Note	Nombre d'actions émises	Capital social	Prime d'émission	Attribuables aux propriétaires de la société mère			Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			Total capitaux propres
					Réserves	Autres éléments du résultat global	Total	Réserves	Autres éléments du résultat global	Total	
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>		<b>2 648 709 774</b>	<b>10 595</b>	<b>15 730</b>	<b>291</b>	<b>248</b>	<b>26 864</b>	<b>2 492</b>	<b>221</b>	<b>2 713</b>	<b>29 577</b>
<b>Résultat global consolidé</b>		-	-	-	<b>3 725</b>	<b>2 168</b>	<b>5 893</b>	<b>240</b>	<b>26</b>	<b>266</b>	<b>6 159</b>
Augmentation de capital	8	56 999	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rémunération en actions	8	-	-	-	5	-	5	1	-	1	6
Rachat d'actions propres	8	-	-	-	(36)	-	(36)	-	-	-	(36)
Distribution de dividendes	8	-	-	-	(2 117)	-	(2 117)	(598)	-	(598)	(2 715)
Variation des parts d'intérêts sans prise/perte de contrôle des filiales		-	-	-	(36)	-	(36)	(6)	-	(6)	(42)
Variation des parts d'intérêts liées à la prise/perte de contrôle des filiales		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements		-	-	-	(18)	-	(18)	6	-	6	(12)
<b>Solde au 30 juin 2010</b>		<b>2 648 766 773</b>	<b>10 595</b>	<b>15 730</b>	<b>1 814</b>	<b>2 416</b>	<b>30 555</b>	<b>2 135</b>	<b>247</b>	<b>2 382</b>	<b>32 937</b>
<b>Résultat global consolidé</b>		-	-	-	<b>1 155</b>	<b>(526)</b>	<b>629</b>	<b>(243)</b>	<b>29</b>	<b>(214)</b>	<b>415</b>
Augmentation de capital	8	91 833	-	1	-	-	1	-	-	-	1
Rémunération en actions	8	-	-	-	5	-	5	3	-	3	8
Rachat d'actions propres	8	-	-	-	35	-	35	-	-	-	35
Distribution de dividendes	8	-	-	-	(1 589)	-	(1 589)	(12)	-	(12)	(1 601)
Variation des parts d'intérêts sans prise/perte de contrôle des filiales		-	-	-	(1)	-	(1)	8	-	8	7
Variation des parts d'intérêts liées à la prise/perte de contrôle des filiales		-	-	-	(529)	-	(529)	275	-	275	(254)
Autres mouvements		-	-	-	(5)	-	(5)	6	-	6	1
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>		<b>2 648 858 606</b>	<b>10 595</b>	<b>15 731</b>	<b>885</b>	<b>1 890</b>	<b>29 101</b>	<b>2 172</b>	<b>276</b>	<b>2 448</b>	<b>31 549</b>
<b>Résultat global consolidé</b>		-	-	-	<b>1 945</b>	<b>(577)</b>	<b>1 368</b>	<b>150</b>	<b>(7)</b>	<b>143</b>	<b>1 511</b>
Augmentation de capital	8	26 777	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Rémunération en actions	8	-	-	-	2	-	2	1	-	1	4
Rachat d'actions propres	8	-	-	-	(58)	-	(58)	-	-	-	(58)
Distribution de dividendes	8	-	-	-	(2 118)	-	(2 118)	(688)	-	(688)	(2 806)
Variation des parts d'intérêts sans prise/perte de contrôle des filiales		-	-	-	5	-	5	7	-	7	12
Variation des parts d'intérêts avec prise/perte de contrôle des filiales		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements		-	-	-	(132)	-	(132)	119	-	119	(14)
<b>Solde au 30 juin 2011</b>		<b>2 648 885 383</b>	<b>10 596</b>	<b>15 731</b>	<b>529</b>	<b>1 313</b>	<b>28 169</b>	<b>1 761</b>	<b>269</b>	<b>2 030</b>	<b>30 199</b>



► DETAIL DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES LIEES AUX AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

	Attribuables aux propriétaires de la société mère							Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle					Total autres éléments du résultat global
	Actifs disponibles à la vente	Instruments financiers de couverture	Ecarts de conversion	Gains et pertes actuariels	Impôts différés	Autres éléments du résultat global des MEE <sup>(1)</sup>	Total	Instruments financiers de couverture	Ecarts de conversion	Gains et pertes actuariels	Impôts différés	Total	
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	58	412	37	(142)	(113)	(4)	248	1	245	(31)	6	221	469
<b>Variation</b>	(5)	57	2 185	(71)	13	(11)	2 168	2	37	(18)	5	26	2 194
<b>Solde au 30 juin 2010</b>	53	469	2 222	(213)	(100)	(15)	2 416	3	282	(49)	11	247	2 663
<b>Variation</b>	(11)	(29)	(533)	(41)	47	41	(526)	(4)	23	13	(3)	29	(497)
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>	42	440	1 689	(254)	(53)	26	1 890	(1)	305	(36)	8	276	2 166
<b>Variation</b>	18	30	(611)	1	(28)	13	(577)	(2)	(5)	-	-	(7)	(584)
<b>Solde au 30 juin 2011</b>	60	470	1 078	(253)	(81)	39	1 313	(3)	300	(36)	8	269	1 582

(1) MEE : entrées mises en équivalence.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(montants en millions d'euros)	Note	30 juin 2011	30 juin 2010
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>			
Résultat net de l'ensemble consolidé		2 095	3 965
<i>Eléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie</i>			
Dotation aux amortissements		3 399	3 042
Perte de valeur des immobilisations		47	3
Résultat de cession des entités au Royaume-Uni		-	(1 060)
Résultat de cession d'actifs		(205) <sup>(1)</sup>	(1)
Dotations (reprises) des autres provisions		(174)	(392)
Résultats des entités mises en équivalence	5	61	(12)
Impôt sur les sociétés	4	1 138	974
Résultat financier		941	969
Ecart de change nets et instruments dérivés opérationnels		4	(9)
Rémunération en actions		4	7
<i>Variation des stocks, des créances clients et des dettes fournisseurs</i>			
Diminution (augmentation) des stocks		48	113
Diminution (augmentation) des créances clients		427	398
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs		25	6
<i>Autres variations du besoin en fonds de roulement</i>			
Diminution (augmentation) des autres créances		(72)	(125)
Augmentation (diminution) des autres dettes		(65)	(20)
Décision TPIUE du 30 novembre 2009		-	(964)
<i>Autres décaissements nets</i>			
Dividendes et produits d'intérêts encaissés		361	167
Intérêts décaissés et effet taux des dérivés net		(1 193)	(1 217)
Impôt sur les sociétés décaissé		(296)	(270)
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>6 545</b>	<b>5 574</b>
<b>Dont activités cédées ou en cours de cession</b>		<b>-</b>	<b>87</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
<i>Acquisitions (cessions) d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(2 600)	(2 467)
Augmentation (diminution) des fournisseurs d'immobilisations		(467)	(390)
Produits de cession des actifs corporels et incorporels		34	23
<i>Acquisitions de titres de participation nettes de la trésorerie acquise</i>			
Dailymotion		(60)	-
Autres acquisitions		(7)	(69)
<i>Produits de cession de titres de participation nettes de la trésorerie cédée</i>			
TP Emitel		410	-
Autres produits de cession		1	(54)
<i>Autres diminutions (augmentations) des placements et autres actifs financiers</i>			
Titres de créances négociables		575	-
Obligations Assimilables du Trésor		-	(303)
Dépôt séquestre relatif à la décision TPIUE		-	964
Autres		46	331
<b>Flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement</b>		<b>(2 068)</b>	<b>(1 965)</b>
<b>Dont activités cédées ou en cours de cession</b>		<b>-</b>	<b>(107)</b>

(1) Essentiellement cession TP Emitel. Voir note 2.

(montants en millions d'euros)	Note	30 juin 2011	30 juin 2010
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>			
<i>Emission</i>			
Emprunts obligataires		659	1 838
Autres emprunts		326	225
<i>Remboursement</i>			
Emprunts obligataires		(993)	(525)
Autres emprunts		(227)	(464)
<i>Autres variations</i>			
Augmentation (diminution) des découverts bancaires et des emprunts à court terme		(353)	59
Diminution (augmentation) des dépôts et autres actifs financiers liés à la dette (dont cash collateral)		(384)	799
Effet change des dérivés net		(327)	531
Rachat d'actions propres	8	(63)	(24)
Variations des parts d'intérêts sans prise/perte de contrôle des filiales	8	-	(42)
Variations de capital - propriétaires de la société mère	8	1	-
Variations de capital - participations ne donnant pas le contrôle	8	-	1
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	8	(391)	(290)
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère	8	(2 118)	(2 117)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>(3 870)</b>	<b>(9)</b>
<b>Dont activités cédées ou en cours de cession</b>		<b>-</b>	<b>66</b>
Variation nette des disponibilités et quasi-disponibilités		607	3 600
<i>Dont activités cédées ou en cours de cession</i>		-	46
Incidence des variations des taux de change sur les disponibilités et quasi-disponibilités et autres impacts non monétaires		(40)	90
<i>Dont activités cédées ou en cours de cession</i>		-	6
Disponibilités et quasi-disponibilités à l'ouverture		4 428	3 805
<i>Dont disponibilités</i>		1 227	894
<i>Dont quasi-disponibilités</i>		3 201	2 911
<i>Dont activités cédées ou en cours de cession</i>		-	-
<b>Disponibilités et quasi-disponibilités à la clôture</b>		<b>4 995</b>	<b>7 495</b>
<i>Dont disponibilités</i>		1 048	1 081
<i>Dont quasi-disponibilités</i>		3 947	6 414
<i>Dont activités cédées ou en cours de cession</i>		-	52

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

## INFORMATION PAR SECTEUR OPERATIONNEL

## ► COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2011

(en millions d'euros)	France	Espagne	Pologne	Reste du Monde
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>11 305</b>	<b>1 943</b>	<b>1 902</b>	<b>4 281</b>
■ externe	10 804	1 921	1 882	4 108
■ inter-segments	501	22	20	173
Achats externes	(4 233)	(1 357)	(878)	(2 164)
Autres produits opérationnels	596	35	43	49
Autres charges opérationnelles	(844)	(147)	(211)	(279)
Charges de personnel	(2 477)	(92)	(275)	(408)
Résultat de cession d'actifs	-	-	199	(3)
Coûts des restructurations et assimilés	(24)	(1)	(1)	(5)
<b>EBITDA</b>	<b>4 323</b>	<b>381</b>	<b>779</b>	<b>1 471</b>
Dotation aux amortissements	(1 158)	(492)	(500)	(799)
Perte de valeur des immobilisations	-	(1)	(1)	(46)
Résultat des entités mises en équivalence	(1)	-	-	(7)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 164</b>	<b>(112)</b>	<b>278</b>	<b>619</b>
Résultat financier				
Impôt sur les sociétés				
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>				
<b>INVESTISSEMENTS CORPORELS ET INCORPORELS</b>				
■ hors licences de télécommunication	1 237	170	228	489
■ licences de télécommunication	-	129	-	2
■ financés par location financement	-	4	-	-
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS <sup>(4)</sup></b>	<b>1 237</b>	<b>303</b>	<b>228</b>	<b>491</b>

(1) Correspond aux charges et produits de la co-entreprise créée le 1<sup>er</sup> avril 2010 et détenue à 50/50 par France Télécom (FT) et Deutsche Telekom (DT), regroupant leurs activités au Royaume-Uni.

(2) Dont chiffre d'affaires réalisé au 30 juin 2011 en France pour 2 604 millions d'euros, au Royaume-Uni pour 93 millions d'euros, en Espagne pour 17 millions d'euros, en Pologne pour 7 millions d'euros, dans les autres pays d'Europe pour 218 millions d'euros et dans le Reste du Monde pour 610 millions d'euros.

Dont investissements corporels et incorporels réalisés au 30 juin 2011 en France pour 112 millions d'euros, au Royaume-Uni pour 4 millions d'euros, dans les autres pays d'Europe pour 15 millions d'euros et dans le reste du Monde pour 32 millions d'euros.

(3) Dont chiffre d'affaires réalisé au 30 juin 2011 en France pour 707 millions d'euros, au Royaume-Uni pour 15 millions d'euros, dans les autres pays d'Europe pour 14 millions d'euros et dans le Reste du Monde pour 37 millions d'euros.

Dont investissements corporels et incorporels réalisés au 30 juin 2011 en France pour 314 millions d'euros, au Royaume-Uni pour 2 millions d'euros, dans les autres pays d'Europe pour 2 millions d'euros et dans le Reste du Monde pour 3 millions d'euros.

(4) Dont 826 millions d'euros au titre des autres immobilisations incorporelles et 1 916 millions d'euros au titre des immobilisations corporelles au 30 juin 2011.

Entreprises <sup>(2)</sup>	Opérateurs Internationaux & Services Partagés <sup>(3)</sup>	Eliminations	Co-entreprise DT/FT	
			Total France Télécom	Everything Everywhere (100 %) <sup>(1)</sup>
<b>3 548</b>	<b>774</b>	<b>(1 184)</b>	<b>22 569</b>	<b>3 878</b>
3 326	528	-	22 569	3 878
222	246	(1 184)	-	-
(2 051)	(1 547)	2 590	(9 640)	(2 717)
67	1 428	(1 894)	324	11
(136)	(96)	488	(1 225)	(185)
(777)	(485)	-	(4 514)	(287)
-	9	-	205	0
(3)	(4)	-	(38)	(30)
<b>648</b>	<b>79</b>	-	<b>7 681</b>	<b>670</b>
(165)	(285)	-	(3 399)	(700)
-	1	-	(47)	-
1	(54)	-	(61)	-
<b>484</b>	<b>(259)</b>	-	<b>4 174</b>	<b>(30)</b>
			(941)	(15)
			(1 138)	(13)
			<b>2 095</b>	<b>(58)</b>
163	182	-	2 469	251
-	-	-	131	-
-	139	-	143	-
<b>163</b>	<b>321</b>	-	<b>2 743</b>	<b>251</b>

## ➤ COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2010

(en millions d'euros)	France	Espagne	Pologne	Reste du Monde
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>11 590</b>	<b>1 867</b>	<b>1 963</b>	<b>3 663</b>
■ externe	11 000	1 848	1 943	3 487
■ inter-segments	590	19	20	176
Achats externes	(4 320)	(1 301)	(880)	(1 806)
Autres produits opérationnels	639	23	23	43
Autres charges opérationnelles	(871)	(135)	(91)	(204)
Charges de personnel	(2 342)	(88)	(289)	(332)
Résultat de cession d'actifs	(3)	(1)	1	(1)
Coûts des restructurations et assimilés	(33)	-	(4)	(3)
<b>EBITDA</b>	<b>4 660</b>	<b>365</b>	<b>723</b>	<b>1 360</b>
Dotation aux amortissements	(1 074)	(478)	(476)	(541)
Perte de valeur des immobilisations	(1)	(1)	(1)	-
Résultat des entités mises en équivalence	2	(1)	-	30
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 587</b>	<b>(115)</b>	<b>246</b>	<b>849</b>
Résultat financier				
Impôt sur les sociétés				
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>				
<b>Résultat net des activités cédées ou en cours de cession</b>				
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>				
<b>INVESTISSEMENTS CORPORELS ET INCORPORELS</b>				
■ hors licences de télécommunication	1 106	164	179	390
■ licences de télécommunication	285	-	-	-
■ financés par location financement	-	4	1	-
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS <sup>(5)</sup></b>	<b>1 391</b>	<b>168</b>	<b>180</b>	<b>390</b>

(1) Correspond aux charges et produits des entités au Royaume-Uni jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2010, date de cession.

(2) Correspond aux charges et produits de la co-entreprise créée le 1<sup>er</sup> avril 2010 et détenue à 50/50 par France Télécom (FT) et Deutsche Telekom (DT), regroupant leurs activités au Royaume-Uni.

(3) Dont chiffre d'affaires réalisé au 30 juin 2010 en France pour 2 683 millions d'euros, au Royaume-Uni pour 120 millions d'euros, en Espagne pour 12 millions d'euros, dans les autres pays d'Europe pour 300 millions d'euros et dans le Reste du Monde pour 459 millions d'euros.

Dont investissements corporels et incorporels réalisés au 30 juin 2010 en France pour 97 millions d'euros, au Royaume-Uni pour 4 millions d'euros, dans les autres pays d'Europe pour 15 millions d'euros et dans le Reste du Monde pour 29 millions d'euros.

(4) Dont chiffre d'affaires réalisé au 30 juin 2010 en France pour 726 millions d'euros, au Royaume-Uni pour 16 millions d'euros et dans le Reste du Monde pour 38 millions d'euros.

Dont investissements corporels et incorporels réalisés au 30 juin 2010 en France pour 207 millions d'euros.

(5) Dont 910 millions d'euros au titre des autres immobilisations incorporelles et 1 575 millions d'euros au titre des immobilisations corporelles au 30 juin 2010.

Entreprises <sup>(3)</sup>	Opérateurs Internationaux et Services Partagés <sup>(4)</sup>	Eliminations	Activités cédées			Co-entreprise DT/FT
			Total France Télécom	Royaume-Uni <sup>(1)</sup>	Eliminations et autres	Everything Everywhere (100 %) <sup>(2)</sup>
<b>3 576</b>	<b>780</b>	<b>(1 295)</b>	<b>22 144</b>	<b>1 282</b>	<b>(20)</b>	<b>2 024</b>
3 344	522	-	22 144	1 275	(13)	2 024
232	258	(1 295)	-	7	(7)	-
(2 113)	(1 703)	2 961	(9 162)	(920)	22	(1 444)
78	1 574	(2 104)	276	7	(36)	11
(112)	(105)	438	(1 080)	(78)	34	(83)
(735)	(593)	-	(4 379)	(97)	-	(145)
-	6	-	2	1 059	-	(1)
(8)	(8)	-	(56)	(57)	-	(7)
<b>686</b>	<b>(49)</b>	-	<b>7 745</b>	<b>1 196</b>	-	<b>355</b>
(165)	(308)	-	(3 042)	-	-	(400)
-	2	-	(1)	(2)	-	-
(1)	(18)	-	12	-	-	-
<b>520</b>	<b>(373)</b>	-	<b>4 714</b>	<b>1 194</b>	-	<b>(45)</b>
			(968)	(1)	-	(11)
			(911)	(63)	-	12
			<b>2 835</b>			<b>(44)</b>
			<b>1 130</b>	<b>1 130</b>	-	
			<b>3 965</b>			
143	132	-	2 114	68	-	120
-	-	-	285	-	-	-
5	76	-	86	4	-	-
<b>148</b>	<b>208</b>	-	<b>2 485</b>	<b>72</b>	-	<b>120</b>

## ➤ ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2011

(en millions d'euros)	France	Espagne	Pologne	Reste du Monde
Ecarts d'acquisition	15 305	4 723	1 734	6 495
Autres immobilisations incorporelles	2 432	1 223	886	2 339
Immobilisations corporelles	10 495	1 865	3 773	5 340
Titres mis en équivalence	52	-	1	803
Autres	-	1	(1)	7
<b>Total de l'actif non courant</b>	<b>28 284</b>	<b>7 812</b>	<b>6 393</b>	<b>14 984</b>
Stocks	282	74	55	155
Créances clients	2 560	506	402	1 040
Charges constatées d'avance	107	62	29	145
Autres	1 874	24	43	283
<b>Total de l'actif courant</b>	<b>4 823</b>	<b>666</b>	<b>529</b>	<b>1 623</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>33 107</b>	<b>8 478</b>	<b>6 922</b>	<b>16 607</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>				
<b>Total capitaux propres</b>	-	-	-	-
Dettes fournisseurs non courantes	187	10	194	63
Avantages du personnel non courants	1 079	9	79	134
Provisions non courantes	466	172	52	185
Autres	472	-	4	5
<b>Total du passif non courant</b>	<b>2 204</b>	<b>191</b>	<b>329</b>	<b>387</b>
Dettes fournisseurs courantes	3 484	1 086	610	1 654
Avantages du personnel courants	831	19	66	138
Provisions courantes	361	24	689	119
Produits constatés d'avance	1 629	92	150	332
Autres	1 571	58	552	804
<b>Total du passif courant</b>	<b>7 876</b>	<b>1 279</b>	<b>2 067</b>	<b>3 047</b>
<b>Total du passif et capitaux propres</b>	<b>10 080</b>	<b>1 470</b>	<b>2 396</b>	<b>3 434</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>				

(1) Certaines créances clients résultant du segment Entreprises sont présentées au niveau du segment France en charge de leur recouvrement, de l'ordre de 170 millions d'euros au 30 juin 2011.

Dont immobilisations corporelles et incorporelles rattachées à la zone géographique France pour 485 millions d'euros, à la zone géographique Royaume-Uni pour 32 millions d'euros, à la zone géographique Espagne pour 4 millions d'euros, à la zone autres pays d'Europe pour 99 millions d'euros et à la zone géographique Reste du Monde pour 140 millions d'euros.

(2) Dont immobilisations corporelles et incorporelles rattachées à la zone géographique France pour 2 740 millions d'euros, à la zone géographique Royaume-Uni pour 3 137 millions d'euros, à la zone autres pays d'Europe pour 17 millions d'euros et à la zone géographique Reste du Monde pour 42 millions d'euros.



Entreprises <sup>(1)</sup>	Opérateurs Internationaux & Services Partagés <sup>(2)</sup>	Eliminations et non alloués	Total France Télécom	Everything Everywhere (100 %)
425	69	-	28 751	6 307
317	3 794	7	10 998	6 371
443	2 142	(1)	24 057	2 388
26	6 705	-	7 587	2
10	1	4 959	4 977	230
<b>1 221</b>	<b>12 711</b>	<b>4 965</b>	<b>76 370</b>	<b>15 298</b>
38	37	-	641	108
781	961	(1 146)	5 104	973
104	141	(32)	556	499
117	322	5 378	8 041	647
<b>1 040</b>	<b>1 461</b>	<b>4 200</b>	<b>14 342</b>	<b>2 227</b>
<b>2 261</b>	<b>14 172</b>	<b>9 165</b>	<b>90 712</b>	<b>17 525</b>
			<b>90 712</b>	<b>17 525</b>
-	-	<b>30 199</b>	<b>30 199</b>	<b>13 025</b>
1	-	-	455	-
137	348	-	1 786	47
8	211	-	1 094	570
-	29	33 094	33 604	31
<b>146</b>	<b>588</b>	<b>33 094</b>	<b>36 939</b>	<b>648</b>
766	1 265	(1 147)	7 718	1 639
304	282	-	1 640	55
19	282	-	1 494	29
156	95	(27)	2 427	307
161	145	7 004	10 295	1 822
<b>1 406</b>	<b>2 069</b>	<b>5 830</b>	<b>23 574</b>	<b>3 852</b>
<b>1 552</b>	<b>2 657</b>	<b>69 123</b>	<b>90 712</b>	<b>17 525</b>
			<b>90 712</b>	<b>17 525</b>

## ➤ ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2010

(en millions d'euros)	France	Espagne	Pologne	Reste du Monde
Ecarts d'acquisition	15 305	4 723	1 846	6 665
Autres immobilisations incorporelles	2 361	1 276	895	2 600
Immobilisations corporelles	10 399	1 963	4 144	5 706
Titres mis en équivalence	61	-	1	819
Autres	-	2	-	5
<b>Total de l'actif non courant</b>	<b>28 126</b>	<b>7 964</b>	<b>6 886</b>	<b>15 795</b>
Stocks	329	79	68	165
Créances clients	2 995	500	412	1 104
Charges constatées d'avance	64	19	24	69
Autres	1 769	43	67	334
<b>Total de l'actif courant</b>	<b>5 157</b>	<b>641</b>	<b>571</b>	<b>1 672</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>33 283</b>	<b>8 605</b>	<b>7 457</b>	<b>17 467</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>				
<b>Total capitaux propres</b>				
Dettes fournisseurs non courantes	187	11	189	79
Avantages du personnel non courants	1 111	7	87	128
Provisions non courantes	412	128	48	114
Autres	494	-	-	6
<b>Total du passif non courant</b>	<b>2 204</b>	<b>146</b>	<b>324</b>	<b>327</b>
Dettes fournisseurs courantes	3 607	1 126	794	1 771
Avantages du personnel courants	922	20	67	123
Provisions courantes	467	34	564	119
Produits constatés d'avance	1 747	83	151	357
Autres	1 297	40	54	468
<b>Total du passif courant</b>	<b>8 040</b>	<b>1 303</b>	<b>1 630</b>	<b>2 838</b>
<b>Total du passif et capitaux propres</b>	<b>10 244</b>	<b>1 449</b>	<b>1 954</b>	<b>3 165</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>				

(1) Correspond au bilan au 31 décembre 2010 de la co-entreprise créée le 01 avril 2010 et détenue à 50/50 par France Télécom (FT) et Deutsche Telekom (DT), regroupant leurs activités au Royaume-Uni.

(2) Certaines créances clients résultant du segment Entreprises sont présentées au niveau du segment France en charge de leur recouvrement, de l'ordre de 202 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Dont immobilisations corporelles et incorporelles rattachées à la zone géographique France pour 316 millions d'euros, à la zone géographique Royaume-Uni pour 13 millions d'euros, à la zone autres pays d'Europe pour 1 million d'euros et à la zone géographique Reste du Monde pour 446 millions d'euros.

(3) Dont immobilisations corporelles et incorporelles rattachées à la zone géographique France pour 2 734 millions d'euros, à la zone géographique Royaume-Uni pour 3 139 millions d'euros, à la zone autres pays d'Europe pour 19 millions d'euros et à la zone géographique Reste du Monde pour 44 millions d'euros.

Entreprises <sup>(2)</sup>	Opérateurs Internationaux et Services Partagés <sup>(3)</sup>	Eliminations et non alloués	Total France Télécom	Everything Everywhere (100 %) <sup>(1)</sup>
427	67	-	29 033	6 613
306	3 864	-	11 302	7 100
471	2 073	-	24 756	2 539
25	7 270	-	8 176	14
12	2	5 858	5 879	313
<b>1 241</b>	<b>13 276</b>	<b>5 858</b>	<b>79 146</b>	<b>16 579</b>
31	36	-	708	167
819	894	(1 128)	5 596	951
86	74	(13)	323	430
110	149	6 031	8 503	853
<b>1 046</b>	<b>1 153</b>	<b>4 890</b>	<b>15 130</b>	<b>2 401</b>
<b>2 287</b>	<b>14 429</b>	<b>10 748</b>	<b>94 276</b>	<b>18 980</b>
		<b>31 549</b>	<b>31 549</b>	<b>14 234</b>
-	-	-	466	-
137	356	-	1 826	-
9	298	-	1 009	622
-	28	35 307	35 835	94
<b>146</b>	<b>682</b>	<b>35 307</b>	<b>39 136</b>	<b>716</b>
811	1 290	(1 125)	8 274	1 517
314	370	-	1 816	32
31	331	-	1 546	99
170	94	(14)	2 588	323
171	202	7 135	9 367	2 059
<b>1 497</b>	<b>2 287</b>	<b>5 996</b>	<b>23 591</b>	<b>4 030</b>
<b>1 643</b>	<b>2 969</b>	<b>72 852</b>	<b>94 276</b>	<b>18 980</b>
			<b>94 276</b>	<b>18 980</b>

## ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

## sommaire détaillé des notes

<b>NOTE 1</b>	Principes comptables	20	<b>NOTE 7</b>	Actifs et passifs financiers	26
<b>NOTE 2</b>	Principales acquisitions, cessions et variations de périmètre	22	<b>NOTE 8</b>	Capitaux propres	28
<b>NOTE 3</b>	Pertes de valeur	22	<b>NOTE 9</b>	Litiges et engagements contractuels non comptabilisés	30
<b>NOTE 4</b>	Impôt sur les sociétés	23	<b>NOTE 10</b>	Transactions avec les parties liées	33
<b>NOTE 5</b>	Titres mis en équivalence	24	<b>NOTE 11</b>	Evènements postérieurs à la clôture	33
<b>NOTE 6</b>	Autres éléments du résultat global	25			

**NOTE 1** Principes comptables

Cette note décrit l'évolution des principes comptables appliqués par le groupe France Télécom (ci-après dénommé "le Groupe") pour l'arrêté intermédiaire au 30 juin 2011 depuis l'établissement de ses comptes consolidés au titre de l'exercice 2010.

**1.1 Base de préparation des informations financières**

Les comptes ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration du 27 juillet 2011.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés résumés du premier semestre 2011 sont établis en conformité avec la norme comptable internationale IAS 34 "Information financière intermédiaire", telle qu'adoptée par l'Union Européenne (UE) et publiée par l'IASB.

Les comptes semestriels sont établis suivant les mêmes principes qu'au 31 décembre 2010, sous réserve des spécificités de la norme IAS 34. Sur les périodes présentées, les normes et interprétations adoptées par l'UE (disponibles sur le site internet : [www.ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted.commission](http://www.ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted.commission)) sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB, à l'exception du découpage de la norme IAS 39 et des textes en cours d'adoption, ce qui est sans effet sur les comptes du Groupe. Par conséquent, les comptes du Groupe sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS, telles que publiées par l'IASB.

En l'absence d'une norme ou interprétation applicable à une transaction spécifique ou un événement, la direction du Groupe fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes

comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe,
- traduisent la réalité économique des transactions,
- soient neutres,
- soient prudents, et
- soient complets dans tous leurs aspects significatifs.

**1.2 Recours à des estimations et au jugement**

Pour établir les comptes du Groupe, la Direction de France Télécom procède à des estimations dans la mesure où de nombreux éléments inclus dans les états financiers ne peuvent être précisément évalués. Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations sont de même nature que celles décrites au 31 décembre 2010. La direction révisé ces estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. En conséquence, les estimations retenues au 30 juin 2011 pourraient être sensiblement modifiées.

Par ailleurs, la direction de France Télécom exerce son jugement pour définir le traitement comptable de certaines transactions lorsque les normes et interprétations en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

### 1.3 Nouvelles normes et interprétations

#### Textes d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2011

Soit ces textes ne trouvent pas à s'appliquer au Groupe, soit leur application est sans effet sur les périodes publiées (notamment la révision d'IAS 24 et les améliorations des normes IFRS).

#### Textes d'application obligatoire postérieurement au 30 juin 2011 et non appliqués par anticipation

Parmi ces textes, les textes qui pourraient avoir un impact sur les comptes consolidés futurs sont :

##### Norme/Interprétation (date d'application pour le Groupe)

##### Conséquences pour le Groupe

IFRS 9 Instruments financiers (applicable au 1 <sup>er</sup> janvier 2013)	Il s'agit du premier des trois volets de la norme IFRS 9 "Instruments financiers" destinée à remplacer la norme IAS 39 "Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation". Cette première partie est relative au classement et à l'évaluation des actifs financiers. Les effets de l'application de ce texte ne peuvent pas être analysés indépendamment des deux autres parties non encore publiées qui doivent adresser respectivement le sujet de la dépréciation des actifs financiers et celui de la comptabilité de couverture. La date d'application est en cours de revue par l'IASB.
IAS 28 (révisée en 2011) <i>Investments in Associates and Joint Ventures</i> (applicable au 1 <sup>er</sup> janvier 2013)	Cette norme est relative à la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence des entités sous influence notable et sous contrôle conjoint ( <i>joint venture</i> ). Des précisions ont été apportées sur la comptabilisation des variations de périmètre (hors prise ou perte de contrôle) tandis que les informations à fournir sont désormais couvertes par IFRS 12. Cette révision est sans conséquence sur les comptes du Groupe.
IFRS 10 <i>Consolidated Financial Statements</i> (applicable au 1 <sup>er</sup> janvier 2013)	IFRS 10 remplace SIC-12 et IAS 27 pour la partie relative aux états financiers consolidés. Cette norme traite de la consolidation d'entités qu'elles soient des filiales ou des entités <i>ad hoc</i> , pour lesquelles elle redéfinit la notion de contrôle, base de la consolidation. Les conséquences de l'application rétrospective de cette norme sur le périmètre de consolidation du Groupe seront évaluées au cours des semestres à venir.
IFRS 11 <i>Joint Arrangements</i> (applicable au 1 <sup>er</sup> janvier 2013)	IFRS 11 remplace IAS 31 et SIC-13. Cette norme traite de la comptabilisation des accords conjoints. La définition du contrôle conjoint repose sur l'existence d'un accord contractuel et le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les accords conjoints sont classés selon deux catégories : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ les <i>joint ventures</i> : chaque partie a un droit dans l'actif net de l'entité, à comptabiliser selon la méthode de la mise en équivalence, méthode déjà appliquée par le Groupe, et</li> <li>■ les <i>joint operations</i> : chaque partie a des droits directs dans les actifs et des obligations directes dans les passifs de l'entité, à comptabiliser conformément à l'accord contractuel.</li> </ul> Les conséquences de l'application rétrospective de cette norme seront évaluées au cours des prochains semestres, en particulier pour déterminer si des entités ou accords ayant pour finalité le partage d'infrastructures de réseau répondent à la définition de <i>joint operations</i> .
IFRS 12 <i>Disclosure of Interest in Other Entities</i> (applicable au 1 <sup>er</sup> janvier 2013)	IFRS 12 remplace les dispositions relatives aux informations à fournir auparavant incluses dans IAS 27, IAS 31 et IAS 28. Cette norme regroupe et développe les informations à fournir au titre des entités contrôlées, contrôlées conjointement ou sous influence notable, et des entités <i>ad hoc</i> non consolidées.
IFRS 13 <i>Fair Value Measurement</i> (applicable au 1 <sup>er</sup> janvier 2013)	IFRS 13 constitue une norme transverse aux autres normes IFRS lorsque celles-ci recourent à la notion de juste valeur en termes d'évaluation et d'information à fournir. Elle : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ définit la juste valeur,</li> <li>■ présente un cadre pour les évaluations à la juste valeur, et</li> <li>■ précise l'information à fournir sur les modalités d'évaluation à la juste valeur, comprenant notamment la hiérarchie de la juste valeur actuellement incluse dans IFRS 7.</li> </ul> Cette norme, d'application prospective, n'a pas d'effet sur la comptabilisation.
IAS 19 (révisée en 2011) Avantages du personnel (applicable au 1 <sup>er</sup> janvier 2013)	Les principaux changements résultant de cette révision sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ la suppression de l'option de comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies selon la méthode du corridor, ce qui est sans effet sur les comptes du Groupe qui comptabilise déjà ces écarts actuariels directement en contrepartie des autres éléments du résultat global, et</li> <li>■ la modification du mode de calcul de la composante financière, avec la suppression du rendement attendu des actifs de couverture, ce qui est sans effet significatif attendu sur les comptes du Groupe.</li> </ul>

**NOTE 2** Principales acquisitions, cessions et variations de périmètre

Le résultat de cession du Groupe s'élève à 205 millions d'euros au premier semestre 2011.

**Cession de TP Emitel**

Dans le cadre du protocole d'accord signé le 24 mars 2011 avec un fonds d'investissement privé, TP S.A. a cédé le 22 juin 2011 sa filiale TP Emitel, dédiée à la construction, la location et la maintenance des infrastructures de radio et télédiffusion, pour un montant net des coûts de transaction de 432 millions d'euros. Le résultat de cession de TP Emitel s'élève à 197 millions d'euros au 30 juin 2011. Compte tenu de l'écart d'acquisition affecté à la filiale cédée, l'impact sur le résultat net attribuable aux propriétaires du Groupe s'élève à 44 millions d'euros.

**Dailymotion**

En avril 2011, le Groupe a acquis 49 % du capital de Dailymotion, site internet de vidéo en ligne, pour un montant, frais de transaction inclus, de 60 millions d'euros.

L'accord prévoit également la possibilité pour le Groupe, à partir de 2013, de porter sa participation à 100 % du capital de Dailymotion via un mécanisme de promesses d'achat et de vente portant sur la totalité des titres que France Télécom ne détient pas encore, et sur la base d'un prix déterminé sur la base d'une valeur d'entreprise de la société à fin 2012. La promesse d'achat des vendeurs est exerçable au cours du premier semestre 2013. A l'expiration de cette promesse d'achat, France Télécom dispose d'une promesse de vente aux mêmes conditions. L'accord prévoit une période d'incessibilité des actions jusqu'à l'expiration des fenêtres d'exercice des promesses.

**NOTE 3** Pertes de valeur**3.1 Écarts d'acquisition**

Les principales valeurs des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont les suivantes :

Au 30 juin 2011 (en millions d'euros)	Ecart d'acquisition			Immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie <sup>(1)</sup>
	Valeur brute	Cumul des pertes de valeur	Valeur nette	
France	15 318	(13)	15 305	-
Pologne	3 078	(1 344)	1 734	200
Espagne	4 837	(114)	4 723	-
Reste du Monde				
Roumanie	1 806	-	1 806	-
Egypte	1 290	(411)	879	-
Belgique	1 006	-	1 006	-
Slovaquie	806	-	806	-
Suisse	827	-	827	-
Côte Ivoire	417	(42)	375	-
Jordanie	220	(43)	177	-
Autres	765	(146)	619	-
Entreprises	1 064	(639)	425	-
Opérateurs Internationaux & Services Partagés	69	-	69	3 133
<b>TOTAL</b>	<b>31 503</b>	<b>(2 752)</b>	<b>28 751</b>	<b>3 333</b>

(1) Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont constituées par les marques Orange et TP.

**3.2 Sensibilité des valeurs recouvrables**

Le Groupe réalise des tests de perte de valeur annuellement et lorsque des indicateurs de dépréciation se manifestent.

L'évolution du contexte économique et financier, les différentes capacités de résistance des acteurs du marché des télécommunications face à la dégradation des environnements

économiques locaux, la baisse des capitalisations boursières des opérateurs de télécommunications, et les niveaux de performance économique au regard des attentes du marché constituent des indicateurs de dépréciation potentiels.

Au 30 juin 2011, la revue des indicateurs de dépréciation potentiels a conduit le Groupe à réexaminer la valeur recouvrable de certains de ses actifs.

Les travaux de planification pluriannuelle étant réalisés en fin d'année, ce réexamen semestriel a été conduit sur la base d'une révision des trajectoires de flux de trésorerie à 5 ans à partir des réalisations du semestre et des perspectives de l'exercice en

cours. Les taux d'actualisation et taux de croissance à l'infini ont été maintenus. Ce réexamen a conduit France Télécom à constater une perte de valeur sur les actifs kenyans de 45 millions d'euros au 30 juin 2011. Par ailleurs, en Egypte, les trajectoires retenues dans le cadre de l'arrêté semestriel se traduisent par une moindre marge au 30 juin 2011 de la valeur d'utilité sur la valeur des actifs que celle qui aurait résulté des trajectoires retenues à fin 2010.

### 3.3 Dépréciations enregistrées, nettes des reprises

(en millions d'euros)	30 juin 2011		
	Ecart d'acquisition	Actif à durée de vie finie	Actif à durée de vie indéfinie
Pologne	-	(1)	-
Espagne	-	(1)	-
Kenya	-	(45)	-
<b>TOTAL</b>	-	<b>(47)</b>	-

Au Kenya, la dépréciation de 45 millions d'euros reflète les effets sur les flux de trésorerie futurs d'une concurrence accrue.

## NOTE 4 Impôt sur les sociétés

L'impôt au compte de résultat se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2011	30 juin 2010
<b>Charge d'impôt des activités poursuivies</b>	<b>(1 138)</b>	<b>(911)</b>
■ Impôts courants	(466)	(320)
■ Impôts différés	(672)	(591)
<b>Charge d'impôt des activités cédées ou destinées à être cédées</b>	<b>-</b>	<b>(63)</b>
■ Impôts courants	-	(16)
■ Impôts différés	-	(47)

La dette d'impôt sur les sociétés du Groupe inclut une dette de 1 973 millions d'euros de France Télécom relative aux contrôles fiscaux des exercices 2000 à 2005. Cette dette dont le montant inclut les intérêts de retard, a fait l'objet, comme cela était attendu, d'un avis de mise en recouvrement émis par l'administration fiscale en date du 9 mars 2011. France Télécom a déposé le 17 mars 2011 une réclamation préalable auprès de l'administration fiscale et procédé le 1<sup>er</sup> avril 2011 à l'émission d'une caution bancaire du montant des droits réclamés, soit 1 735 millions d'euros. La société est en attente à ce jour de la réponse de l'administration fiscale. Dès que celle-ci aura fait savoir sa position, et dans le cas d'un rejet de la réclamation, France Télécom saisira la juridiction administrative. Sur la base des délais usuels de jugement en première instance, une décision du Tribunal Administratif pourrait alors intervenir au plus tôt courant 2013 ou 2014 ; une éventuelle décision défavorable à France Télécom entraînerait la mise en paiement du principal

et des intérêts de retard dans l'attente du résultat des voies de recours.

France Télécom estime disposer de moyens de défense sérieux au regard des points soulevés en 2010 par la Commission Nationale des Impôts Directs, et notamment s'agissant de l'opposabilité des décisions de gestion et des principes de prescription.

Par ailleurs, le contrôle a d'ores et déjà permis de sécuriser l'horizon de paiement d'impôt sur les bénéfices en France au plus tôt en 2012.

En outre, des contrôles fiscaux ont été engagés au cours du premier semestre 2011. Ces contrôles concernent France Télécom SA et certaines de ses filiales et portent sur les exercices 2006 à 2010.

## NOTE 5 Titres mis en équivalence

La valeur comptable des titres mis en équivalence s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)			% d'intérêt		31 décembre
Société	Principale activité	Principaux co-actionnaires	30 juin 2011	30 juin 2011	2010
<b>Entités sous contrôle conjoint</b>					
Everything Everywhere	Opérateur de télécommunications en Grande Bretagne	Deutsche Telekom (50 %)	50 %	6 513	7 116
Mauritius Telecom et ses filiales	Opérateur de télécommunications à Maurice	Etat mauritien (33 %)	40 %	82	71
Getesa	Opérateur de télécommunications en Guinée Equatoriale	Etat équato-guinéen (60 %)	40 %	28	24
Autres				3	6
<b>Entités sous influence notable</b>					
Medi Telecom	Opérateur de télécommunications au Maroc	Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion (30 %) Groupe FinanceCom (30 %)	40 %	655	666
Sonaecom	Opérateur de télécommunications au Portugal	Sonae SGPS (53 %)	20 %	114	142
Dailymotion	Contenus vidéo sur internet	Fonds d'investissement (41 %)	49 %	60	-
Orange Tunisie <sup>(1)</sup>	Opérateur de télécommunications en Tunisie	Investec SA (51 %)	49 %	37	57
Cie Européenne de Téléphonie	Distributeur	Compagnie du Téléphone (39 %)	61 %	48	50
Arkadin	Services conférences audio et web	Personnes physiques (64 %)	20 %	25	25
Sous groupe Orange Austria (ex-One)	Opérateur de télécommunications en Autriche	Mid Europa Partners (65 %)	35 %	-	-
Autres				22	19
<b>TOTAL</b>				<b>7 587</b>	<b>8 176</b>

(1) Le 14 mars 2011, le gouvernement tunisien a promulgué un décret-loi prévoyant la confiscation des biens de 112 personnes proches du précédent gouvernement, parmi lesquels figure le partenaire tunisien du Groupe qui détient Investec SA. Ce décret a été modifié le 31 mai 2011. La commission de confiscation devrait statuer prochainement sur les modalités précises d'application de ce décret-loi.

Le tableau ci-dessous présente la variation des titres mis en équivalence :

(en millions d'euros)	30 juin 2011
<b>Solde en début de période</b>	<b>8 176</b>
Dividendes <sup>(1)</sup>	(274)
Quote-part du résultat net <sup>(2)</sup>	(61)
Variation de change <sup>(3)</sup>	(332)
Variation des autres éléments du résultat global	13
Acquisitions de titres <sup>(4)</sup>	64
Sorties/Cessions de titres	-
Reclassements et autres	1
<b>Solde en fin de période</b>	<b>7 587</b>

(1) Concerne principalement les dividendes versés par Everything Everywhere pour (264) millions d'euros.

(2) Dont perte de valeur concernant Sonaecom pour (31) millions d'euros.

(3) Dont Everything Everywhere pour (323) millions d'euros.

(4) Dont acquisition de 49 % de Dailymotion en avril 2011 pour 60 millions d'euros.



**NOTE 6** Autres éléments du résultat global**6.1 Ecart actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi**

(en millions d'euros)	30 juin 2011	30 juin 2010
Profit (perte) comptabilisé en autres éléments du résultat global au cours de la période	1	(89)
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>(89)</b>

Au 30 juin 2010, la perte actuarielle de 89 millions d'euros s'expliquait essentiellement par la baisse des taux d'actualisation au Kenya (52 millions d'euros) et en France (29 millions d'euros).

**6.2 Actifs disponibles à la vente**

(en millions d'euros)	30 juin 2011	30 juin 2010
Profit (perte) comptabilisé en autres éléments du résultat global au cours de la période <sup>(1)</sup>	17	6
Reclassement dans le résultat de la période <sup>(2)</sup>	1	(11)
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>(5)</b>

(1) Dont plus-value latente sur les titres Bull S.A. au 30 juin 2011 pour 13 millions d'euros.

(2) Dont dénouement des opérations de QTE Leases au 30 juin 2010 pour (10) millions d'euros.

**6.3 Couvertures de flux de trésorerie et d'investissement net****› COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE**

Sont comptabilisés en autres éléments du résultat global l'effet taux des dérivés placés en couverture de flux de trésorerie des emprunts obligataires ainsi que l'effet change des dérivés placés en couverture de flux de trésorerie des flux opérationnels en devises étrangères des entités du groupe France Télécom.

(en millions d'euros)	30 juin 2011	30 juin 2010
Profit (perte) comptabilisé en autres éléments du résultat global au cours de la période	49	155
Reclassement dans le résultat de la période	2	(46)
Reclassement dans la valeur comptable initiale de l'élément couvert	(5)	(1)
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>	<b>108</b>

Par ailleurs, l'effet change des dérivés placés en couverture de flux de trésorerie des emprunts obligataires en devises étrangères a généré une perte de change latente de 225 millions d'euros comptabilisée directement en gain (perte) de change dans le résultat financier, compensant ainsi l'exposition liée à la réévaluation de ces emprunts au taux de clôture dans l'état de la situation financière, enregistrée dans la même rubrique.

**› COUVERTURE D'INVESTISSEMENT NET**

(en millions d'euros)	30 juin 2011	30 juin 2010
Profit (perte) comptabilisé en autres éléments du résultat global au cours de la période	(18)	(50)
Reclassement dans le résultat de la période	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>(18)</b>	<b>(50)</b>

## 6.4 Ecarts de conversion

(en millions d'euros)	30 juin 2011	30 juin 2010
Profit (perte) comptabilisé en autres éléments du résultat global au cours de la période	(617)	1 199
Reclassement dans le résultat de la période <sup>(1)</sup>	1	-
<b>Total écarts de conversion des activités poursuivies</b>	<b>(616)</b>	<b>1 199</b>

(1) Provient de la cession de TP Emitel. Voir note 2.

La variation de l'écart de conversion comptabilisée en autres éléments du résultat global entre le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et le 30 juin 2011 (taux de clôture) comprend (301) millions d'euros au titre de la baisse de la livre sterling et (206) millions d'euros au titre de la baisse de la livre égyptienne.

## 6.5 Impôt sur les sociétés relatif aux éléments du résultat global (hors éléments des entités mises en équivalence)

(en millions d'euros)	30 juin 2011			30 juin 2010		
	Montant brut	Impôt	Montant net	Montant brut	Impôt	Montant net
Ecarts actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi	1	(17)	(16)	(89)	25	(64)
Actifs disponibles à la vente	18	-	18	(5)	3	(2)
Couverture de flux de trésorerie	46	(17)	29	108	(40)	68
Couverture d'investissement net	(18)	6	(12)	(50)	30	(20)
Ecarts de conversion	(616)	-	(616)	1 199	-	1 199
<b>TOTAL</b>	<b>(569)</b>	<b>(28)</b>	<b>(597)</b>	<b>1 163</b>	<b>18</b>	<b>1 181</b>

## NOTE 7 Actifs et passifs financiers

### 7.1 Endettement financier net

L'endettement financier net tel que défini et utilisé par France Télécom correspond (A) aux passifs financiers hors dettes liées à l'exploitation (convertis au cours de clôture), diminués (B) : (i) de l'ensemble des dérivés actifs, (ii) des dépôts de garantie versés afférents aux dérivés, (iii) de certains dépôts de garantie liés au financement, (iv) des disponibilités, quasi-disponibilités et des placements à la juste valeur et, depuis 2010, (v) du prêt accordé par le Groupe à la co-entreprise Everything Everywhere.

Par ailleurs, les dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie et de couverture d'investissement net sont mis en place pour couvrir des éléments qui ne figurent pas dans l'endettement financier net (flux de trésorerie futurs, actif net en devise). Or, la valeur de marché de ces dérivés y est incluse. La "part efficace des couvertures de flux de trésorerie" et le "résultat latent sur les couvertures d'investissement net" (C) sont ajoutés à l'endettement financier net pour neutraliser cette différence temporelle.

## COMPOSITION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en millions d'euros)	30 juin 2011	31 décembre 2010
TDIRA	1 612	1 594
Emprunts obligataires hors TDIRA	28 218	29 434
Emprunts bancaires	2 284	2 249
Dettes de location financement	660	561
Dette de titrisation	588	582
Dépôts reçus de garantie-espèces (cash collateral)	66	236
Billets de trésorerie	323	601
Banques créditrices	112	165
Engagement d'achat sur actions Mobinil-ECMS	1 824	1 880
Autres engagements d'achat des participations ne donnant pas le contrôle	15	8
Autres passifs financiers	447	525
Dérivés passifs	753	896
<b>Eléments du passif contributifs à l'endettement financier net (a)</b>	<b>36 902</b>	<b>38 731</b>
Dérivés actifs	245	598
<b>Endettement financier brut après dérivés</b>	<b>36 657</b>	<b>38 133</b>
Dépôts versés de garantie-espèces (cash collateral)	480	265
Autres dépôts liés au financement	98	110
Prêt accordé à la co-entreprise Everything Everywhere	700	726
Autres actifs à la juste valeur, hors instruments dérivés	33	656
Quasi-disponibilités	3 947	3 201
Disponibilités	1 048	1 227
<b>Eléments de l'actif contributifs à l'endettement financier net (b)</b>	<b>6 551</b>	<b>6 783</b>
Part efficace des couvertures de flux de trésorerie	58	(1)
Résultat latent sur les couvertures d'investissement net	(124)	(107)
<b>Eléments des capitaux propres contributifs à l'endettement financier net (c)</b>	<b>(66)</b>	<b>(108)</b>
<b>Endettement financier net externe (a) - (b) + (c)</b>	<b>30 285</b>	<b>31 840</b>

## 7.2 Principales émissions et remboursements d'emprunts

■ En avril 2011, France Télécom S.A. a procédé à l'échange d'un emprunt obligataire structuré de 500 millions d'euros à échéance novembre 2022 contre un emprunt obligataire de 580 millions d'euros à échéance janvier 2019 portant intérêt à un taux fixe de 4,125 %.

Au cours du premier semestre 2011, France Télécom S.A. a procédé à l'émission des **emprunts obligataires** suivants :

- en juin 2011, tranche complémentaire de 170 millions d'euros à échéance janvier 2019 portant intérêt à un taux de 4,125 % abondant l'émission d'avril 2011 d'un montant de 580 millions d'euros,
- en juin 2011, tranche complémentaire de 500 millions d'euros à échéance janvier 2021 portant intérêt à un taux de 3,875 % abondant l'émission de novembre 2010 d'un montant de 750 millions d'euros.

En outre, France Télécom S.A. a remboursé les emprunts obligataires suivants :

- en mars 2011, 536 millions de livres sterling, portant intérêt à un taux de 7,5 %,
- en mai 2011, 15 milliards de yens, portant intérêt à un taux de 1,82 %,

- en mai 2011, 7 milliards de yens, portant intérêt à taux variable JPY-LIBOR 3 mois + 67 points de base,
- en juin 2011, 250 millions de dollars canadiens, portant intérêt à un taux de 4,95 %.

- Au cours du premier semestre 2011, le groupe France Télécom a procédé à des émissions et des remboursements d'**emprunts bancaires**, dont principalement tirage par ECMS sur ses lignes de crédit d'un montant de 133 millions d'euros, net des remboursements effectués.
- Enfin, le 25 mars 2011, France Télécom S.A. a procédé à un rachat de **Titres à Durée Indéterminée Remboursables en Actions** (TDIRA) pour un montant nominal de 7 millions d'euros et dont la composante dette était de 6 millions d'euros.

Le 10 juin 2011, la parité de remboursement des TDIRA en actions nouvelles France Télécom a été ajustée conformément au contrat d'émission. Les nouvelles parités sont de 504,6562 actions par TDIRA (soit un prix de remboursement équivalent à 27,940 euros par action) pour la Tranche Banques et de 406,6771 actions par TDIRA (soit un prix de remboursement équivalent à 34,671 euros par action) pour la Tranche Equipementiers.

### 7.3 Principales évolutions des lignes de crédit

La ligne de crédit syndiquée de France Télécom S.A. de 8 milliards d'euros a été remplacée en janvier 2011 par une ligne de crédit syndiquée de 6 milliards d'euros avec une maturité au 28 janvier 2016. Au 30 juin 2011, cette ligne n'est pas tirée.

Une ligne de crédit export EKN a été négociée par France Télécom S.A. en février 2011 pour un montant de 200 millions de dollars à échéance 2020. Au 30 juin 2011, cette ligne n'est pas tirée.

### 7.4 Notation de France Télécom

Au 30 juin 2011, comme au 31 décembre 2010, la notation de France Télécom est la suivante :

	Standard & Poor's	Moody's	Fitch IBCA
Sur la dette à long terme	A-	A3	A-
Perspective	Stable	Stable	Stable
Sur la dette à court terme	A2	P2	F2

### 7.5 Gestion des covenants financiers

France Télécom S.A. n'a pas de ligne de crédit ou d'emprunt soumis à des engagements spécifiques en matière de ratios financiers.

Au titre de son contrat de financement bancaire signé en 2010, le groupe TP doit respecter le ratio suivant :

- le ratio dette nette/EBITDA doit être inférieur ou égal à 3,5 (dette nette et EBITDA tels que définis dans les contrats passés avec les établissements financiers).

Au titre de ses contrats de financement bancaire, ECMS doit respecter le ratio suivant :

- le ratio dette senior nette/EBITDA doit être inférieur ou égal à 3 (dette senior nette et EBITDA tels que définis dans les contrats passés avec les établissements financiers).

Au 30 juin 2011, les engagements du Groupe en matière de ratios financiers sont respectés.

## NOTE 8

### Capitaux propres

Au 30 juin 2011, compte tenu des évolutions indiquées au 8.1 ci-après, le capital social de France Télécom S.A. s'élève, sur la base du nombre d'actions émises à cette date, à 10 595 541 532 euros, divisé en 2 648 885 383 actions d'un nominal de 4 euros.

A la même date, l'Etat détient directement ou de concert avec le Fonds Stratégique d'Investissement 26,94 % du capital et 26,96 % des droits de vote de France Télécom S.A.

#### 8.1 Evolution du capital

Depuis la dernière constatation par le Conseil d'administration du capital social, France Télécom S.A. a émis 26 777 actions nouvelles, à la suite de l'exercice de stock options ou d'instruments de liquidité sur options, dont :

- 1 504 actions nouvelles émises dans le cadre des plans consentis par Wanadoo S.A. entre 2000 et 2003 et repris par France Télécom S.A. lors de la fusion-absorption de Wanadoo S.A. ; et

- 25 273 actions nouvelles émises dans le cadre des plans consentis par Orange S.A. entre 2001 et 2003, au titre desquels les bénéficiaires avaient reçu des instruments de liquidité sur options.

L'émission de ces actions nouvelles sera constatée par le Conseil d'administration de France Télécom au plus tard lors de sa première réunion postérieure au 31 décembre 2011.

Au cours de la période close le 30 juin 2011, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation s'est élevé à 2 648 030 267 actions et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et dilutives s'est élevé à 2 712 445 839 actions.

#### 8.2 Actions propres

Le 21 juin 2011 France Télécom a conclu un achat à terme (échéance 20 juillet 2015) portant sur 4 050 532 actions propres et destiné à honorer une partie des obligations liées au plan d'attribution gratuite d'actions 2011. Le principe de ce plan d'attribution gratuite d'actions France Telecom a été adopté par le Conseil d'administration de France Télécom du 23 mai 2011.

Sur autorisation de l'Assemblée Générale du 7 juin 2011, le Conseil d'administration a mis en œuvre un nouveau programme de rachat d'actions (le Programme de Rachat 2011) et mis fin, avec effet immédiat, pour la fraction non utilisée, au programme de rachat 2010. Le descriptif du Programme de Rachat 2011 figure dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 4 avril 2011.

Cela n'inclut pas les actions achetées dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement. Ce contrat, mis en place initialement le 9 mai 2007, a été renouvelé annuellement à sa date anniversaire et son exécution se poursuit dans le cadre du Programme de Rachat 2011. Les moyens affectés à la mise en œuvre du contrat s'élèvent à 100 millions d'euros.

Au 30 juin 2011, la société détenait 1 454 609 actions propres (dont 1 450 000 au titre du contrat de liquidité), contre 4 609 au 31 décembre 2010 (dont aucune au titre du contrat de liquidité). Les actions propres sont comptabilisées en diminution des capitaux propres.

### 8.3 Distributions

L'Assemblée Générale de France Télécom du 7 juin 2011 a décidé de verser aux actionnaires un dividende de 1,40 euro par action au titre de l'exercice 2010. Compte tenu de l'acompte sur dividende de 0,60 euro par action mis en paiement le 2 septembre 2010 pour un montant total de 1 589 millions d'euros, le solde du dividende à distribuer de 0,80 euro par action a été mis en paiement le 15 juin 2011 pour un montant total de 2 118 millions d'euros.

## 8.4 Participations ne donnant pas le contrôle

(en millions d'euros)	30 juin 2011	30 juin 2010
Part créditrice du Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (a)	304	269
<i>dont Groupe TP</i>	151	77
<i>dont Groupe Sonatel</i>	66	87
<i>dont Groupe Mobistar</i>	55	62
<i>dont Jordanie</i>	17	19
Part débitrice du Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (b)	(154)	(29)
<i>dont Kenya</i>	(105)	(19)
<i>dont Egypte</i>	(36)	0
<b>Total part du Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (a + b)</b>	<b>150</b>	<b>240</b>
Part créditrice du Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (a)	281	305
<i>dont Groupe TP</i>	150	73
<i>dont Groupe Sonatel</i>	64	88
<i>dont Groupe Mobistar</i>	55	62
<i>dont Jordanie</i>	0	56
Part débitrice du Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (b)	(138)	(39)
<i>dont Kenya</i>	(87)	(30)
<i>dont Egypte</i>	(35)	0
<b>Total part du Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (a + b)</b>	<b>143</b>	<b>266</b>
<b>Distributions de dividendes aux actionnaires minoritaires</b>	<b>688</b>	<b>598</b>
<i>dont Groupe TP</i>	255	252
<i>dont Groupe Sonatel</i>	159	143
<i>dont Groupe Mobistar</i>	122	129
<i>dont Egypte</i>	95	-
<i>dont Jordanie</i>	48	55

(en millions d'euros)	30 juin 2011	31 décembre 2010
Capitaux propres créditeurs attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle (a)	2 194	2 521
<i>dont Groupe TP</i>	1 299	1 405
<i>dont Groupe Sonatel</i>	446	541
<i>dont Groupe Mobistar</i>	141	207
<i>dont Jordanie</i>	182	230
Capitaux propres débiteurs attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle (b)	(164)	(72)
<i>dont Kenya</i>	(154)	(67)
<b>Total capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle (a + b)</b>	<b>2 030</b>	<b>2 448</b>

Les résultats accumulés sur Telkom Kenya Ltd se traduisent par des intérêts minoritaires débiteurs de (154) millions d'euros. Telkom Kenya Ltd bénéficie du financement suivant au

30 juin 2011 : 291 millions d'euros octroyés par le groupe France Télécom qui détient 40 % de Telkom Kenya Ltd et 36 millions d'euros par les actionnaires minoritaires.

## NOTE 9

## Litiges et engagements contractuels non comptabilisés

## 9.1 Litiges

Le groupe France Télécom se trouve engagé dans un certain nombre de procédures ouvertes par les autorités administratives et de contentieux portés devant les juridictions administratives ou judiciaires ou soumis à arbitrage.

Au 30 juin 2011, le montant des provisions pour risques enregistrées par le Groupe au titre de l'ensemble des litiges dans lesquels il est impliqué s'élève à 960 millions d'euros (à comparer à 831 millions d'euros au 31 décembre 2010). France Télécom, sauf cas particulier, n'en fournit pas le détail, considérant que la divulgation du montant de la provision éventuellement constituée en considération de chaque litige en cours est de nature à causer au Groupe un préjudice sérieux.

La présente section décrit les litiges apparus (ou ayant évolué) depuis la publication des comptes consolidés au 31 décembre 2010 (voir la note 31 Litiges en annexe de ces comptes) qui sont susceptibles d'avoir (ou ayant eu depuis cette publication) des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

### Aides d'Etat

■ Dans la procédure ouverte suite à une enquête lancée par la Commission européenne en janvier 2003 sur le régime particulier de taxe professionnelle découlant du statut historique de France Télécom mis en place par la loi du 2 juillet 1990 et appliqué de 1991 à 2002, une décision est attendue avant la fin de l'année sur le pourvoi que France Télécom a formé le 10 février 2010 devant la Cour de Justice de l'Union européenne, recours au soutien duquel l'Etat français s'est porté.

Il est rappelé que, dans une décision du 2 août 2004, la Commission a indiqué que ce régime particulier de taxation était incompatible avec le Traité de l'Union européenne, que le Tribunal de première instance de l'Union européenne a rejeté, le 30 novembre 2009, les recours en annulation de l'Etat français et de France Télécom et que, compte tenu de ce rejet, France Télécom a enregistré 964 millions d'euros en charge dans ses comptes au 31 décembre 2009 et a transféré à l'Etat, en janvier 2010, 53 millions d'euros d'intérêts produits sur le séquestre de novembre 2009 et non reconnus en résultat, soit un total de 1 017 millions d'euros.

■ Une décision pourrait être rendue d'ici la fin de l'année dans la procédure d'enquête approfondie ouverte contre la France en mai 2008 par la Commission européenne afin d'analyser la conformité avec la réglementation communautaire en matière d'aides d'Etat de la réforme du mode de financement des retraites des fonctionnaires de l'Etat français rattachés à France Télécom prévue lors de la transformation de France Télécom en société anonyme.

France Télécom n'est pas, à ce stade, en mesure de prévoir l'évolution de cette procédure.

### Litiges relevant du droit de la concurrence

#### Haut débit et fixe

- Par deux jugements des 18 avril et 12 juillet 2011, la Cour polonaise de la concurrence et de la protection des consommateurs (SOKiK) a infirmé la condamnation de TP S.A. en septembre 2006 et février 2007 par l'autorité administrative polonaise chargée des télécommunications (UKE) à deux amendes successives de 100 et 339 millions de zlotys (environ 110 millions d'euros au total) pour avoir, selon cette Autorité, fixé les tarifs de ses offres d'accès à internet "Neostrada" sans respecter la règle qui impose de fixer ces tarifs sur la base de leur coût et sans les lui avoir soumis préalablement à leur entrée en vigueur. L'UKE a fait appel du jugement du 18 avril annulant l'amende de 339 millions de zlotys.
- Le 23 juin 2011, la cour d'appel de Paris a, sur recours de Numericable, confirmé la décision de règlement de différend du 8 novembre 2010 par laquelle l'ARCEP avait fait droit

aux demandes de France Télécom visant à l'évolution de certaines des conditions d'occupation de son génie civil par Numericable. La cour d'appel a notamment considéré que les mesures imposées étaient nécessaires, équitables et proportionnées.

- Le 22 juin 2011, la Commission européenne a, dans le cadre d'une procédure formellement initiée en avril 2009, prononcé à l'encontre de TP S.A. une amende de 127,6 millions d'euros pour un abus de position dominante allégué sur le marché de gros de l'accès à internet en haut débit en Pologne. TP S.A. entend faire appel de cette décision. L'amende a été provisionnée.
- Le 30 mars 2011, le Tribunal de commerce de Paris a condamné France Télécom à payer 10 millions d'euros à Numericable dans le cadre de la procédure indemnitaire que cet opérateur avait initiée en novembre 2009 en vue de la réparation d'un préjudice qu'elle aurait subi sur le marché du haut débit.
- Le 23 février 2011, le Président de l'Autorité de la concurrence s'est pourvu en cassation contre l'arrêt exécutoire rendu par la cour d'appel de Paris le 27 janvier 2011 ordonnant le remboursement à France Télécom de l'amende de 18 millions d'euros qui lui avait été infligée par l'Autorité de la concurrence (ex-Conseil de la concurrence) le 14 octobre 2004 pour des pratiques tarifaires alléguées par l'association d'opérateurs ETNA France (ex-TENOR) sur le marché Entreprises entre avril 1999 et janvier 2001. France Télécom a perçu le 18 mai 2011 le remboursement de l'amende, payée début 2007, augmenté des intérêts au taux légal.

#### Mobile

- Le 30 juin 2011, la cour d'appel de Paris a rejeté, au terme d'une nouvelle analyse, le recours d'Orange France S.A. consécutif à l'arrêt de la Cour de cassation du 7 avril 2010 qui avait estimé que la cour d'appel de Paris, dans son arrêt du 11 mars 2009 portant sur des pratiques d'entente sur le marché de la téléphonie mobile pour les années 1997 à 2003, avait violé l'article L. 464-2 du Code de commerce en estimant l'impact du dommage à l'économie sans tenir compte de la sensibilité de la demande au prix. Il est rappelé que, des trois opérateurs de téléphonie mobile concernés, seul Orange France, qui avait soulevé la question devant la Cour de cassation, pouvait prétendre à une remise en cause de la sanction prononcée pour échange d'informations (41 millions d'euros sur les 256 millions déjà acquittés en 2005). Orange France étudie l'opportunité d'un pourvoi.
- Le 19 mai 2011, Orange Romania a obtenu en référé la suspension de l'exécution de la décision rendue le 15 février 2011 la condamnant à 34,8 millions d'euros d'amende pour abus de position dominante et dont il a été interjeté appel. Conformément aux règles locales, 30 % du montant de l'amende prononcée a été mis sous séquestre.
- Le 11 avril 2011, le Tribunal fédéral suisse a rejeté l'appel interjeté par la Commission suisse de la concurrence (WeKo) contre la décision rendue le 24 février 2010 par le Tribunal administratif fédéral annulant l'amende de 333 millions de francs suisses infligée à Swisscom Mobile par la WeKo en février 2007 pour un abus de position dominante en

matière de terminaisons d'appels mobiles antérieurement au 1<sup>er</sup> juin 2005. La WeKo, tirant toutes les conclusions de cette décision du Tribunal fédéral, devrait mettre un terme à l'enquête qu'elle avait engagée concernant un tel abus de position dominante par l'un ou l'autre des opérateurs mobiles postérieurement au 1<sup>er</sup> juin 2005. Il apparaît ainsi exclu qu'Orange Communications soit poursuivie.

## Autres litiges

### Litiges relevant du droit administratif

- Le 15 avril 2011, le Conseil d'État a cassé l'arrêt rendu par la cour administrative d'appel de Paris déboutant la SNCF de sa demande d'indemnisation au titre de la présence le long des voies de chemin de fer de fibres optiques appartenant à France Télécom, pour la période antérieure à 1997. L'arrêt de cassation reconnaît à la SNCF la qualité pour agir et caractérise le fondement indemnitaire de son action.

La possibilité pour France Télécom d'apprécier le risque attaché à ce contentieux reste suspendue à la réouverture effective de la procédure et au dépôt par la SNCF de ses conclusions devant la cour administrative d'appel de Paris.

### Litiges commerciaux

- Le 31 mai 2011, la cour d'appel de Paris, statuant sur renvoi après cassation, a, dans le litige opposant la société Suberline à Orange France S.A., rendu un arrêt qui confirme la décision du tribunal de commerce de Paris de mars 2006 en en modifiant substantiellement les motifs, au bénéfice d'une plus grande cohérence. La partie adverse s'est à nouveau pourvue en cassation.

### Litiges internationaux

- Dans le cadre du litige opposant la société Danish-Polish Telecommunications Group (DPTG) à Telekomunikacja Polska S.A. (TP S.A.) à propos du système de transmission par fibre optique dit North-South Link et des actions engagées par DPTG en vue d'obtenir une exécution forcée de la sentence arbitrale partielle d'août 2010, DPTG a, le 9 février 2011, pratiqué une saisie-arrêt entre les mains de France Télécom S.A., tiers-saisi, à hauteur de 12,6 millions d'euros, montant des créances pendantes de TP S.A. à l'égard de France Télécom S.A. La somme correspondante est donc bloquée dans les comptes de France Télécom S.A. jusqu'à ce qu'intervienne une décision définitive des juridictions françaises quant à la légitimité de cette saisie.

En ce qui concerne la demande de DPTG présentée le 14 janvier 2011 et relative à la période de juillet 2004 à janvier 2009 (dite "Phase II"), les parties et les arbitres ont convenu le 10 juin 2011 d'un calendrier repoussant la présentation de sa défense par TP S.A. à avril 2012 et le dépôt des derniers mémoires des parties à janvier 2013.

La contre-valeur de la provision constatée par TP S.A. au 31 décembre 2010 au titre des deux périodes et inchangée depuis lors s'élève à 542 millions d'euros.

Le 22 décembre 2010, DPTG a introduit une requête en exequatur devant le tribunal compétent de Varsovie afin que la sentence partielle soit reconnue exécutoire en Pologne. Le

22 juillet 2011, le tribunal de Varsovie a dit qu'il suspendait sa décision sur la requête jusqu'à ce que soit intervenue la décision définitive des juridictions autrichiennes sur le recours en nullité intenté par TPSA.

### Différends liés à des accords capitalistiques

- Le 7 février 2011, le Tribunal fédéral suisse a rejeté le recours en nullité introduit par Euskaltel contre la sentence rendue le 6 juillet 2010 par un tribunal arbitral CCI siégeant à Genève et condamnant Euskaltel à verser 222 millions d'euros de dommages-intérêts (intérêts en sus) au groupe France Télécom, notamment pour violation des engagements de non-concurrence pris par Euskaltel lors du rachat de l'opérateur mobile AUNA par le groupe France Télécom en 2005. Le 29 juin 2011, le Tribunal Supérieur de Justice du Pays Basque a déclaré ouverte la procédure d'examen de la demande d'exequatur.

Il est rappelé que ces dommages-intérêts sont traités, au sens de la norme IAS 37 *Provisions, actifs et passifs éventuels*, comme un actif éventuel.

- Le 5 avril 2011, la Cour suprême allemande a rejeté la demande de Gerhard Schmid de voir pris en charge les frais de justice d'une éventuelle action en révision de sa part de l'arrêt du 29 septembre 2009 de la Cour d'appel de Francfort. Cet arrêt, qui a rejeté l'action à fondement contractuel du liquidateur Wilhelm à l'encontre de France Télécom, a ainsi définitivement clôturé le volet contractuel du litige lié à l'UMTS en Allemagne.

Dans le volet actions des minoritaires de ce litige UMTS, la Cour suprême allemande n'a pas encore pris la décision de se saisir ou pas du recours en révision sollicité par Millenium à l'encontre de l'arrêt de la Cour d'appel de Schleswig du 28 octobre 2010, qui a écarté toute allégation de domination de fait à l'encontre de France Télécom.

En parallèle à ces actions directes à l'encontre de France Télécom, des actions en contestation des décisions des Assemblées Générales de MobilCom, devenue freenet, sont toujours en cours. France Télécom n'y est pas partie mais freenet pourrait, en cas de succès, devoir introduire une action à son encontre. En particulier, certains actionnaires contestent que la procédure d'augmentation de capital à l'entrée de France Télécom dans le capital de MobilCom en novembre 2000 ait été valide, et par voie de conséquence la parité fixée lors de la fusion avec freenet. La prétention, introduite en 2007, n'a guère progressé et ne paraît pas avoir de chances sérieuses de prospérer.

- Dans leurs conclusions d'appel du 28 février 2011 à l'encontre du jugement du Tribunal de commerce de Paris qui, le 8 septembre 2010, les a déboutés de leur demande, MM. Taha, Mohamad et Azmi Mikati maintiennent leur allégation d'immixtion fautive de France Télécom dans les pouvoirs des organes sociaux de sa sous-filiale FTML qui aurait conduit selon eux à la conclusion d'un accord déséquilibré au détriment des actionnaires minoritaires.

En dehors des procédures mentionnées ci-avant dans la présente section et du contentieux fiscal détaillé dans la note 4, il n'existe aucune procédure administrative, judiciaire ou



arbitrale dont France Télécom ait connaissance (qu'il s'agisse d'une procédure en cours, en suspens ou d'une procédure dont France Télécom soit menacée) qui soit apparue ou qui ait évolué depuis la publication des comptes consolidés au 31 décembre 2010 et qui ait eu depuis cette publication ou qui soit susceptible d'avoir des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société ou du Groupe.

## 9.2 Engagements contractuels non comptabilisés

Les principales évolutions des obligations contractuelles reflétées dans l'état de la situation financière au 30 juin 2011 concernent l'évolution de l'endettement financier net décrite en note 7.

Les principaux événements du premier semestre 2011 affectant les engagements contractuels non comptabilisés sont les suivants :

- France Telecom España dans le cadre de l'acquisition en Espagne d'un second bloc de fréquence, a pris des engagements d'investissement sur 3 ans à hauteur de 433 millions d'euros qui sont couverts en totalité par une garantie bancaire. Par ailleurs, France Telecom España a demandé à un établissement bancaire l'émission d'une garantie de 360 millions d'euros afin de lui permettre de participer aux enchères portant sur l'appel à candidature pour l'attribution de fréquences de la bande 800 MHz et la bande 2,6Ghz.
- Les principaux accords incluant des options d'achat de titres dont bénéficie le Groupe concernent Orange Austria, Orange Uganda, Orange Tunisie, la Compagnie Européenne de Téléphonie, Medi Telecom et Dailymotion. Si ces options devaient toutes être exercées, les décaissements s'élèveraient entre 700 et 800 millions d'euros.

## NOTE 10 Transactions avec les parties liées

Durant le premier semestre 2011, aucune transaction avec des parties liées n'a eu lieu qui ait influé significativement sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe au cours de cette période.

## NOTE 11 Evènements postérieurs à la clôture

### France – Orange Cinéma Séries

France Télécom a annoncé le 15 juillet la finalisation d'un projet de partenariat avec le Groupe Canal+, qui comprend notamment l'ouverture du capital d'Orange Cinéma Séries au Groupe Canal+ à hauteur de 33,3 %. Cet accord permettra en outre d'élargir la distribution du bouquet de chaînes Orange Cinéma Séries tout en assurant une continuité éditoriale sur les chaînes du bouquet et d'atteindre un meilleur équilibre économique.

La conclusion des accords définitifs est soumise à la consultation des instances représentatives du personnel et à l'approbation des autorités compétentes.

### Irak – Prise de participation dans Korek Telecom

France Télécom et Agility ont conclu en mars 2011 avec les actionnaires de Korek Telecom, un accord qui leur octroie une participation de 44 % dans l'opérateur mobile irakien.

Une société commune constituée par Agility (54 %) et France Télécom (46 %) apportera du capital à Korek Telecom en échange de 44 % de ses fonds propres. Selon les termes de l'accord entre Agility et France Télécom, Agility apportera sa dette convertible et versera un complément de 50 millions de dollars (36 millions d'euros), en échange d'une participation indirecte de 24 % dans Korek Telecom et d'un prêt d'actionnaire à Korek Telecom d'une durée de 4 ans pour un montant de 100 millions de dollars (72 millions d'euros). Pour sa part, France Télécom versera un montant de 245 millions de dollars (175 millions d'euros) pour une participation indirecte de 20 % dans Korek Telecom, et accordera un prêt d'actionnaire sur 4 ans à Korek Telecom de 185 millions de dollars (132 millions d'euros). La réalisation de l'opération a eu lieu le 27 juillet 2011.

L'investissement de France Télécom dans Korek Telecom sera comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

Par ailleurs, France Télécom aura la possibilité en 2014 d'exercer une option d'achat lui permettant de prendre le contrôle de la société commune constituée avec Agility et de porter sa participation indirecte dans Korek Telecom à 27 %. A ce moment elle aura le contrôle indirect de Korek Telecom. Si cette option est exercée, Agility aura la possibilité de vendre une partie de sa participation indirecte dans Korek Telecom à

France Télécom, ce qui porterait la participation indirecte de France Télécom dans Korek Telecom jusqu'à 39 % en 2014, et jusqu'à 51 % à partir de 2016.

### Evolution du portefeuille d'actifs

Le Groupe annonce qu'il a, dans le cadre de la revue de son portefeuille d'actifs en Europe, initié un processus en vue d'une éventuelle cession de ses activités grand public en Suisse. Le Conseil d'administration prendra la décision d'un désinvestissement au regard de la qualité des offres reçues.

### France Télécom S.A. : versement d'un acompte sur dividende

Le Conseil d'administration du 27 juillet 2011 a décidé le versement d'un acompte sur le dividende ordinaire de l'exercice en cours. Cet acompte sera de 60 centimes d'euro par action, soit un montant estimé de 1,59 milliard d'euros sur la base du nombre d'actions au 30 juin 2011. Il sera mis en paiement le 8 septembre 2011. Au 30 juin 2011, le résultat net de la période de France Télécom S.A. et le report à nouveau inscrit à son bilan s'élevaient à 6 749,3 millions d'euros.

# 2

## Rapport de gestion du 1<sup>er</sup> semestre 2011



<b>2.1</b>	<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>36</b>
2.1.1	Données financières et effectifs	36
2.1.2	Synthèse des résultats du premier semestre 2011	37
2.1.3	Effet des évolutions tarifaires liées à la réglementation	38
2.1.4	Faits marquants	38
2.1.5	Information sur les tendances et principaux risques et incertitudes	41
<b>2.2</b>	<b>ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT ET DES INVESTISSEMENTS DU GROUPE</b>	<b>43</b>
2.2.1	Du chiffre d'affaires à l'EBITDA présenté du Groupe	43
2.2.2	De l'EBITDA présenté au résultat d'exploitation du Groupe	47
2.2.3	Du résultat d'exploitation au résultat net du Groupe	48
2.2.4	Du résultat net au résultat global du Groupe	49
2.2.5	Investissements du Groupe	50
<b>2.3</b>	<b>ANALYSE PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL</b>	<b>51</b>
2.3.1	France	54
2.3.2	Espagne	57
2.3.3	Pologne	58
2.3.4	Reste du monde	60
2.3.5	Entreprises	62
2.3.6	Opérateurs internationaux & Services partagés	63
2.3.7	Informations complémentaires relatives aux activités d'Everything Everywhere	65
<b>2.4</b>	<b>TRÉSORERIE ET ENDETTEMENT FINANCIER</b>	<b>66</b>
2.4.1	Situation et flux de trésorerie	66
2.4.2	Endettement financier	67
<b>2.5</b>	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	<b>69</b>
2.5.1	Passage des données historiques aux données à base comparable	69
2.5.2	Informations additionnelles par secteur opérationnel	72
2.5.3	Litiges et engagements contractuels non comptabilisés	76
2.5.4	Transactions avec les parties liées	76
2.5.5	Événements postérieurs à la clôture	76
2.5.6	Agrégats financiers non définis par les normes IFRS	76
2.5.7	Glossaire financier	80

Les commentaires suivants sont établis sur la base des comptes consolidés en normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*, voir note 1 de l'annexe aux comptes consolidés). Ces comptes ont fait l'objet d'un examen limité de la part des Commissaires aux comptes.

Les secteurs opérationnels sont décrits dans la section 2.3 *Analyse par secteur opérationnel*. Les données relatives aux secteurs opérationnels qui sont présentées dans les sections suivantes s'entendent, sauf mention contraire, avant élimination des opérations inter-secteurs opérationnels.

Les variations ci-après sont calculées sur la base des données en milliers d'euros bien qu'affichées en millions d'euros.

Le passage des données historiques aux données à base comparable (voir section 2.5.7 *Glossaire financier*) pour le premier semestre 2010 est décrit dans la section 2.5.1 *Passage des données historiques aux données à base comparable*.

## 2.1 VUE D'ENSEMBLE

Cette section présente, pour le groupe France Télécom, i) les données financières et effectifs, ii) la synthèse des résultats du premier semestre 2011, iii) l'effet des évolutions tarifaires liées à la réglementation, iv) les faits marquants, et v) l'information sur les tendances et les principaux risques et incertitudes.

Le résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, réévaluation liée aux prises de contrôle, perte de valeur et résultat des entités mises en équivalence (EBITDA présenté), les

investissements corporels et incorporels hors licences (CAPEX), l'indicateur "EBITDA présenté - CAPEX" et le *cash flow* organique sont des agrégats financiers non définis par les normes IFRS. Pour plus d'informations sur le calcul de l'EBITDA présenté, des CAPEX, de l'indicateur "EBITDA présenté - CAPEX" et du *cash flow* organique et les raisons pour lesquelles le groupe France Télécom utilise ces agrégats, voir les sections 2.5.6 *Agrégats financiers non définis par les normes IFRS* et 2.5.7 *Glossaire financier*.

### 2.1.1 Données financières et effectifs

#### › DONNEES OPERATIONNELLES

(en millions d'euros)	2011	Semestres clos le 30 juin			
		2010 données à base comparable <sup>(1)</sup>	2010 données historiques	Var. (%) données à base comparable <sup>(1)</sup>	Var. (%) données historiques
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>22 569</b>	<b>22 873</b>	<b>22 144</b>	<b>(1,3) %</b>	<b>1,9 %</b>
<b>EBITDA présenté <sup>(2)</sup></b>	<b>7 681</b>	<b>8 019</b>	<b>7 745</b>	<b>(4,2) %</b>	<b>(0,8) %</b>
<i>EBITDA présenté/Chiffre d'affaires</i>	34,0 %	35,1 %	35,0 %		
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>4 174</b>	<b>4 829</b>	<b>4 714</b>	<b>(13,6) %</b>	<b>(11,5) %</b>
<i>Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires</i>	18,5 %	21,1 %	21,3 %		
<b>CAPEX <sup>(2) (3)</sup></b>	<b>2 469</b>	<b>2 233</b>	<b>2 114</b>	<b>10,6 %</b>	<b>16,8 %</b>
<i>CAPEX/Chiffre d'affaires</i>	10,9 %	9,8 %	9,5 %		
Licences de télécommunication	131	285	285	(54,0) %	(54,0) %
<b>EBITDA présenté - CAPEX <sup>(2) (3)</sup></b>	<b>5 212</b>	<b>5 786</b>	<b>5 631</b>	<b>(9,9) %</b>	<b>(7,4) %</b>
Nombre moyen d'employés (équivalent temps plein) <sup>(4)</sup>	165 330	165 196	159 931	0,1 %	3,4 %
Nombre d'employés (effectifs actifs fin de période) <sup>(4)</sup>	169 849	167 187	162 850	1,6 %	4,3 %

(1) Voir section 2.5.1 *Passage des données historiques aux données à base comparable*.

(2) Voir section 2.5.6 *Agrégats financiers non définis par les normes IFRS* et section 2.5.7 *Glossaire financier*.

(3) CAPEX des activités poursuivies (voir section 2.2.5. *Investissements du Groupe*).

(4) Voir section 2.5.7 *Glossaire financier*.

➤ RESULTAT NET

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin	
	2011	2010 données historiques
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>4 174</b>	<b>4 714</b>
Résultat financier	(941)	(968)
Impôt sur les sociétés	(1 138)	(911)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>2 095</b>	<b>2 835</b>
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession <sup>(1)</sup>	-	1 130
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>2 095</b>	<b>3 965</b>
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	1 945	3 725
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	150	240

(1) Correspond aux charges et produits nets d'Orange au Royaume-Uni jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2010, date de sa cession (voir Informations sectorielles des comptes consolidés).

➤ CASH FLOW ORGANIQUE RETRAITÉ

(en millions d'euros)	Périodes closes le		
	30 juin 2011	31 déc. 2010 données historiques	30 juin 2010 données historiques
<b>Cash flow organique retraité <sup>(1)</sup></b>	<b>3 648</b>	<b>8 110</b>	<b>3 989</b>

(1) Voir section 2.5.6 Agrégats financiers non définis par les normes IFRS et section 2.5.7 Glossaire financier.

➤ ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en millions d'euros)	Périodes closes le		
	30 juin 2011	31 déc. 2010 données historiques	30 juin 2010 données historiques
<b>Endettement financier net <sup>(1)</sup></b>	<b>30 285</b>	<b>31 840</b>	<b>29 892</b>

(1) Voir section 2.5.7 Glossaire financier et note 7 de l'annexe aux comptes consolidés.

Pour plus d'informations concernant les risques relatifs à l'endettement financier du groupe France Télécom, voir la section 4.1 *Risques opérationnels* du document de référence 2010.

## 2.1.2 Synthèse des résultats du premier semestre 2011

Le **chiffre d'affaires** du groupe France Télécom s'établit à 22 569 millions d'euros au premier semestre 2011, en hausse de 1,9 % en données historiques (en raison essentiellement de l'intégration globale de Mobinil et de ses filiales le 13 juillet 2010) et en baisse de 1,3 % en données à base comparable par rapport au premier semestre 2010. Hors effet de la baisse des tarifs réglementés, le chiffre d'affaires est en hausse de 0,3 % en données à base comparable entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011 :

- cette croissance a été réalisée malgré les crises ayant affecté les opérations en Egypte et en Côte d'Ivoire, et l'impact défavorable de la répercussion partielle de la hausse de la TVA en France à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 ;
- la bonne dynamique des services mobiles en France (en croissance de 6,2 %) et en Espagne (en progression de 7,3 %), et le développement rapide des filiales de la zone Afrique et Moyen-Orient (hors Egypte et Côte d'Ivoire), en hausse de 7,8 %, sont confirmés ;
- en France, le Groupe a stabilisé sa part de marché mobile (à 41 %) et réalisé une part de conquête ADSL estimée à 22 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2011.

Le **nombre de clients** du groupe France Télécom s'élève à 217,3 millions au 30 juin 2011, en progression de 7,0 % sur un an en données à base comparable (hors Maroc), tirée par la croissance de 23 % des clients des services mobiles en Afrique et au Moyen-Orient.

L'**EBITDA retraité** (voir sections 2.5.6 *Agrégats financiers non définis par les normes IFRS*, 2.5.7 *Glossaire financier* et 2.2.1.2 *EBITDA présenté*) du groupe France Télécom s'établit à 7 613 millions d'euros au premier semestre 2011, soit une érosion du ratio d'EBITDA retraité rapporté au chiffre d'affaires limitée à -1,5 point par rapport au premier semestre 2010, dont -0,6 point dû à l'effet des crises en Egypte et en Côte d'Ivoire, et à l'impact défavorable de la répercussion partielle de la hausse de la TVA en France.

Les **investissements corporels et incorporels hors licences** du groupe France Télécom s'élèvent à 2 469 millions d'euros au premier semestre 2011, soit 10,9 % du chiffre d'affaires, en croissance par rapport au premier semestre 2010.

L'**indicateur "EBITDA retraité - CAPEX"** (voir sections 2.5.6 *Agrégats financiers non définis par les normes IFRS*, 2.5.7 *Glossaire financier* et 2.2.1.2 *EBITDA présenté*) du groupe France Télécom s'élève à 5 144 millions d'euros au premier semestre 2011.

Le **résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère** s'élève à 1 945 millions d'euros au premier semestre 2011 contre 3 725 millions d'euros au premier semestre 2010. L'évolution entre les deux semestres est liée, pour une large part, à l'effet de la création de la co-entreprise Everything Everywhere le 1<sup>er</sup> avril 2010 (comptabilisation au premier semestre 2010 du résultat de cession des entités d'Orange au Royaume-Uni le 1<sup>er</sup> avril 2010 pour 1 060 millions d'euros).

L'**endettement financier net** (voir section 2.5.7 Glossaire financier) du groupe France Télécom s'élève à 30 285 millions d'euros au 30 juin 2011, en baisse de 1 555 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2010. Le ratio retraité d'endettement financier net rapporté à l'EBITDA (voir section 2.5.6 Agrégats financiers non définis par les normes IFRS) s'établit à 1,91 au 30 juin 2011, contre 1,95 au 31 décembre 2010.

Par ailleurs, dans le cadre de la **revue de son portefeuille d'actifs** en Europe, le Groupe a initié un processus en vue d'une éventuelle cession de ses activités grand public en Suisse. Le Conseil d'administration prendra la décision d'un désinvestissement au regard de la qualité des offres reçues.

Enfin, le Conseil d'administration a décidé le 27 juillet 2011 le versement d'un acompte sur le **dividende** ordinaire de l'exercice en cours, sur la base des résultats du premier semestre 2011. Cet acompte sera de 0,60 euro par action et sera payé le 8 septembre 2011. La date de détachement de l'acompte sur dividende est fixée au 5 septembre 2011 au matin. France Télécom confirme par ailleurs son engagement d'un dividende de 1,40 euro par action au titre des exercices 2011 et 2012, sous réserve du vote favorable de ses actionnaires lors des assemblées générales amenées à se prononcer sur ces versements.

### 2.1.3 Effet des évolutions tarifaires liées à la réglementation

La réglementation applicable aux activités du groupe France Télécom est décrite dans la section 6.7 *Réglementation* du document de référence 2010.

L'effet de la baisse des prix des terminaisons d'appel et de la baisse des tarifs de *roaming* (itinérance) intervenues entre le 30 juin 2010 et le 30 juin 2011 est particulièrement important dans plusieurs pays, notamment en France, en Belgique, en Espagne, en Suisse et en Pologne. Au premier semestre 2011, le chiffre d'affaires des activités de téléphonie fixe et mobile est affecté négativement la baisse des tarifs réglementés pour environ 380 millions d'euros, et l'EBITDA présenté, pour près de 115 millions d'euros.

Pour plus d'informations concernant les risques relatifs à la réglementation, voir la section 4.2 *Risques juridiques* du document de référence 2010.

### 2.1.4 Faits marquants

#### Evolution de la gouvernance du Groupe

Le Conseil d'administration de France Télécom du 23 février 2011 a nommé Stéphane Richard Président-Directeur Général, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2011.

#### Mise en œuvre du nouveau contrat social en France

France Télécom a signé en mars 2011 avec les partenaires sociaux un accord sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC). Cet accord s'inscrit dans le cadre du projet d'entreprise Conquêtes 2015 et du nouveau contrat social du Groupe, dont l'une des priorités est de mettre en œuvre une politique de l'emploi active, motivante et solidaire et notamment permettre à chacun de maîtriser son parcours professionnel. Cet accord propose deux leviers d'actions qui visent à faire de l'emploi et du développement des compétences un axe privilégié du développement de l'entreprise : i) informer régulièrement les représentants du personnel et les salariés des décisions et orientations stratégiques en matière d'emploi et d'évolution des compétences, et ii) accompagner collectivement et individuellement chacun des salariés dans la construction de son projet professionnel.

#### Réseaux

##### Renforcement de l'engagement du Groupe dans le domaine du très haut débit en France

En février 2011, France Télécom a annoncé avoir répondu à l'Appel à Manifestation d'Intention d'Investissements émis par le gouvernement français dans le cadre de son Programme national Très Haut Débit, clos le 31 janvier 2011. L'ambition de France Télécom est d'apporter la fibre optique (FTTH) d'ici 2015 dans 3 600 communes réparties dans 220 agglomérations incluant l'ensemble des grandes villes et des villes moyennes, avec une couverture de 10 millions de foyers en 2015 et de 15 millions de foyers en 2020 (correspondant à 17 millions de logements), soit 60 % des foyers français. Le Groupe associera les autres opérateurs intéressés à ces déploiements en leur proposant toutes les modalités d'accès prévues par la réglementation, notamment des offres de cofinancement. C'est une enveloppe d'investissements de 2 milliards d'euros qui est consacrée à ce programme sur la période 2010-2015, tenant compte notamment des retours d'expérience des déploiements déjà réalisés. Pour les territoires non directement concernés par cette réponse, le Groupe souhaite développer une approche coopérative avec les collectivités locales pour leur apporter des solutions de montée vers le très haut débit (fibre jusqu'aux sous répartiteurs, satellite...) et est prêt à s'associer à des réseaux d'initiative publique conçus en complémentarité, comme c'est par exemple le cas à Laval (Mayenne). Le Groupe s'est aussi activement impliqué dans le Programme d'expérimentations Très Haut Débit du gouvernement français en prenant part à quatre projets.

Le Groupe a déjà déployé la fibre optique dans une quinzaine des plus grandes villes françaises et leur périphérie, et a annoncé le déploiement dans les premières villes en dehors des zones très denses suivant un calendrier compatible avec la réglementation.

##### Déploiement de la fibre optique en France en dehors des zones très denses et accord avec Free

En juillet 2011, France Télécom a annoncé avoir publié son offre d'accès par les opérateurs tiers à ses réseaux de fibre optique (FTTH) en dehors des zones très denses et a signé un accord avec Free (Groupe Iliad) portant sur les déploiements devant être engagés en 2011 et 2012. Cette offre et ce premier

accord avec Free s'inscrivent dans la continuité de l'annonce, en février 2011, du programme de déploiement engagé par le Groupe dans le domaine du très haut débit en France (cf. ci-avant).

En dehors des zones très denses définies par l'ARCEP, ce programme concerne 3 440 communes correspondant à 11 millions de logements à horizon 2020 et inclut l'ensemble des villes moyennes françaises. Le cadre réglementaire pour le déploiement de la fibre optique en dehors des zones très denses ayant été précisé depuis le début d'année, France Télécom a pu bâtir son offre de gros, publiée le 19 juillet 2011. Cette offre, préalablement présentée à l'ARCEP (Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications Electroniques, régulateur français), a été soumise aux principaux opérateurs de fibre optique. En conformité avec les principes édictés par l'ARCEP, cette offre permet la mutualisation des réseaux hors zones très denses en laissant à l'utilisateur final le choix de son fournisseur de services. L'offre est ouverte à tous les opérateurs.

Free (Groupe Iliad) a décidé de souscrire cette offre pour la soixantaine d'agglomérations dans lesquelles France Télécom a l'intention de démarrer le déploiement de la fibre optique en 2011 et 2012, ce qui représente environ 1 300 communes et 5 millions de logements couverts à l'horizon 2020. Par ailleurs, France Télécom poursuit ses discussions avec les autres opérateurs intéressés. En outre, le déploiement de ces réseaux se fera en concertation étroite avec les collectivités locales concernées.

#### Accord d'itinérance nationale 2G (élargi à la 3G) entre France Télécom et Free Mobile

France Télécom et Free Mobile (Groupe Iliad) ont signé en mars 2011 un accord d'itinérance nationale mobile 2G, et ont décidé d'élargir cet accord à la 3G. Cet accord sera effectif lorsque Free Mobile (qui a pris l'engagement en contractant sa licence de déployer d'ici 2018 un réseau en propre couvrant au moins 90 % de la population) disposera d'une couverture d'au moins 25 % de la population.

#### Attribution des fréquences mobiles 4G en France et en Espagne

En France, les appels à candidatures pour l'attribution des fréquences de la bande 800 MHz (issue du dividende numérique) et de la bande 2,6 Ghz, toutes deux affectées aux réseaux mobiles à très haut débit (4G), ont été lancés en juin 2011. L'ARCEP (Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications Electroniques, régulateur français) attribuera les fréquences de la bande 2,6 Ghz à l'automne 2011, et celles de la bande 800 MHz au début de l'année 2012.

En Espagne, les appels à candidatures pour l'attribution des fréquences de la bande 800 MHz et de la bande 2,6 Ghz, toutes deux affectées aux réseaux mobiles à très haut débit (4G) ont été lancés au premier semestre 2011. L'attribution des deux bandes de fréquence devrait intervenir au cours du second semestre 2011.

#### Création d'une co-entreprise entre PTK Centertel et PTC pour le partage de réseau d'accès en Pologne

Suite à la signature d'une lettre d'intention en décembre 2010, PTK Centertel, filiale de TP Group (France Télécom) et Polska

Telefonia Cyfrowa (PTC), filiale de T-Mobile (Deutsche Telekom) ont signé en juillet 2011 un accord de partage d'infrastructures de réseau d'accès. Cet accord couvre la gestion, la planification, le développement et la maintenance des réseaux mis en communs. Ces missions seront assurées par NetWorkSI, une société nouvellement créée et co-détenue à 50/50 par les deux groupes.

Un des principaux objectifs de cette coopération est de créer un réseau mobile de premier plan en Pologne, permettant notamment d'améliorer sensiblement la qualité de service. Cette coopération permettra ainsi d'améliorer la couverture du réseau, d'en assurer la qualité, et de réduire les charges d'exploitation et les dépenses d'investissement. Les investissements initiaux engagés durant les trois premières années permettront d'économiser 29 % des charges de réseau sur le long terme. Malgré la réduction prévue du nombre total de sites de transmission radio, chaque opérateur pourra servir ses clients à travers 10 000 sites, soit une amélioration significative par rapport à la situation actuelle (PTC ayant actuellement environ 7 000 sites et PTK Centertel environ 6 400 sites). En raison de l'importance de l'opération, la mise en œuvre de cette coopération se fera progressivement jusqu'en 2014, avec des premiers effets positifs visibles dans certaines régions du pays au cours du premier semestre 2012. Les deux opérateurs transféreront à NetWorkSI leurs collaborateurs en charge de la planification, de la construction et de la maintenance des réseaux d'accès.

L'accord est prévu pour une durée de 15 ans (avec une possibilité de prolongation) et sera limité aux aspects techniques, chaque opérateur restant propriétaire de ses réseaux et de ses fréquences. Les deux opérateurs resteront en concurrence sous leurs marques existantes, tant pour le marché grand public que pour la vente en gros.

#### Accord entre Orange Business Services et SITA pour la construction conjointe d'une infrastructure mondiale de cloud computing

Orange Business Services et SITA, spécialiste de solutions informatiques à destination du secteur du transport aérien, ont conclu en juin 2011 un accord visant à construire conjointement une infrastructure mondiale de *cloud computing* hautement performante et entièrement managée. L'infrastructure managée fournira, à l'échelle mondiale, des services de *cloud computing* sécurisés et performants aux entreprises du secteur aérien et aux multinationales. Chacun des partenaires utilisera cette infrastructure pour offrir à ses clients un portefeuille de services *cloud* plus fiables, avec une couverture mondiale plus étendue.

#### Discussions exploratoires entre France Télécom et Deutsche Telekom sur différents champs de coopération potentielle

France Télécom et Deutsche Telekom ont annoncé en février 2011 leur volonté d'étudier des opportunités de coopération potentielle dans un cadre défini de domaines techniques. Les deux groupes se sont accordés pour démarrer des discussions préliminaires sur des champs de coopération bien définis avec pour objectif d'identifier les créations de valeur potentielles pour les deux entreprises et au bénéfice de leurs clients fixes comme mobiles, tant en termes de qualité de service que d'offres adaptées à leurs besoins. France

Télécom et Deutsche Telekom se sont mis d'accord sur les domaines de coopération potentielle suivants : i) le partage de réseau mobile (*RAN sharing*) en Europe, ii) l'amélioration de l'expérience utilisateur du Wifi lors des déplacements à l'international, iii) la standardisation des équipements, iv) les standards et la qualité des services *Machine to Machine (M2M)* transfrontaliers, et v) un ensemble de domaines d'activités à fort potentiel de croissance : coopération technique sur les serveurs multimédias domestiques, pour le développement de services de e-santé transfrontaliers, de technologies pour les véhicules connectés et les services multimédias embarqués, ainsi que sur les contenus et les plateformes techniques pour les services de télévision et de vidéo.

France Télécom et Deutsche Telekom ont annoncé à cette occasion les deux premières concrétisations de leur collaboration avec la mise en place d'un accord de coopération dans le domaine du M2M et un projet commun visant à améliorer l'expérience utilisateur en termes d'itinérance Wifi.

### Projet de co-entreprise entre France Télécom et Deutsche Telekom dans le domaine des achats

France Télécom et Deutsche Telekom ont annoncé en avril 2011 leurs intentions de rapprocher leurs activités dans le domaine des achats d'équipements (client et réseau) et de plateformes de services, et des infrastructures informatiques (en commençant par quatre projets pilotes dans ce domaine) dans une société commune co-détenue à 50/50. Cette co-entreprise serait créée au quatrième trimestre 2011, et comporterait deux unités opérationnelles, basées à Paris et à Bonn.

Après trois années d'existence de la société commune, les économies potentielles sont estimées à moins de 900 millions d'euros pour France Télécom et à plus de 400 millions d'euros pour Deutsche Telekom, grâce à l'harmonisation des standards technologiques et aux économies d'échelle. Les avantages commerciaux dans le domaine des équipements de réseau seront rééquilibrés durant les trois premières années de la co-entreprise.

Les deux groupes ont signé en avril 2011 une lettre d'intention qui définit le cadre de contrats définitifs prochainement finalisés. L'accord final entre les deux groupes reste soumis à l'approbation des autorités de la concurrence.

Cette société commune dans le domaine des achats est le résultat des discussions exploratoires bilatérales entre France Télécom et Deutsche Telekom qui ont été annoncées en février 2011 (cf. ci-avant).

### Projet de partenariat entre France Télécom et CANAL+ autour du bouquet de chaînes de télévision Orange cinéma séries

Le contenu du projet de partenariat stratégique annoncé en janvier 2011 et qui visait à fusionner les chaînes de télévision Orange cinéma séries et TPS Star au sein d'une entreprise co-détenue à 50/50 par France Télécom et CANAL+ a évolué au cours du premier semestre 2011.

En juillet 2011, France Télécom et CANAL+ ont annoncé la finalisation de leur projet de partenariat stratégique qui prévoit une prise de participation minoritaire par CANAL+ dans le

capital d'Orange cinéma séries. Orange cinéma séries serait ainsi détenue à 66,66 % par France Télécom et à 33,33 % par CANAL+ et sa gouvernance serait assurée par les deux partenaires proportionnellement à leur pourcentage de détention. L'accord prévoit notamment :

- d'assurer la continuité éditoriale des cinq chaînes du bouquet Orange cinéma séries en conservant la marque et leur dénomination actuelle (Orange cinemax, Orange cinehappy, Orange cinenovo, Orange cinechoc, Orange cinegeant) et les services interactifs associés ;
- d'élargir la distribution : Orange poursuivant la distribution de son bouquet de chaînes, y compris les services interactifs auprès de ses clients, CANAL+ proposera cette offre auprès de l'ensemble des abonnés CANALSAT et le partenariat prévoit de rendre le bouquet également disponible auprès de tous les opérateurs qui le souhaiteraient ;
- l'élargissement de la distribution du bouquet Orange cinéma séries doit permettre à l'ensemble d'atteindre un meilleur équilibre économique.

Cet accord permettra également de renforcer le partenariat existant entre Orange et CANAL+ pour la distribution des services et produits de CANAL+ et CANALSAT dans le réseau d'Orange. Enfin, Orange et CANAL+ s'appuieront sur leurs savoir-faire respectifs : l'un dans le domaine éditorial, l'autre technologique, en particulier dans les nouveaux services.

La conclusion des accords définitifs est soumise à la consultation des instances représentatives du personnel et à l'approbation des autorités compétentes (voir note 11 de l'annexe aux comptes consolidés).

## Acquisitions et cessions

### Acquisition de 20 % de Korek Telecom en Irak

France Télécom et Agility, l'une des premières sociétés de logistique dans le monde, ont conclu en mars 2011 avec les actionnaires de Korek Telecom, un accord qui leur octroie une participation de 44 % dans l'opérateur mobile irakien. Dans ce partenariat, France Télécom apportera son expertise marketing, commerciale et technique afin de renforcer la position de Korek Telecom en tant qu'opérateur leader du Kurdistan irakien (population de 5 millions d'habitants) et d'étendre son activité opérationnelle dans le reste de l'Irak (population totale de 33 millions d'habitants).

Une société commune constituée par Agility (54 %) et France Télécom (46 %) apportera du capital à Korek Telecom en échange de 44 % de ses fonds propres. Selon les termes de l'accord entre Agility et France Télécom, Agility apportera sa dette convertible et versera un complément de 50 millions de dollars (36 millions d'euros), en échange d'une participation indirecte de 24 % dans Korek Telecom et d'un prêt d'actionnaire à Korek Telecom d'une durée de 4 ans pour un montant de 100 millions de dollars (72 millions d'euros). Pour sa part, France Télécom versera un montant de 245 millions de dollars (175 millions d'euros) pour une participation indirecte de 20 % dans Korek Telecom, et accordera un prêt d'actionnaire sur 4 ans à Korek Telecom de 185 millions de dollars (132 millions d'euros). La réalisation de l'opération a eu lieu le 27 juillet 2011.



L'investissement de France Télécom dans Korek Telecom sera comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

Par ailleurs, France Télécom aura la possibilité en 2014 d'exercer une option d'achat lui permettant de prendre le contrôle de la société commune constituée avec Agility et de porter sa participation indirecte dans Korek Telecom à 27 %. A ce moment elle aura le contrôle indirect de Korek Telecom. Si cette option est exercée, Agility aura la possibilité de vendre une partie de sa participation indirecte dans Korek Telecom à France Télécom, ce qui pourrait porter la participation indirecte de France Télécom dans Korek Telecom jusqu'à 39 % en 2014, et jusqu'à 51 % à partir de 2016 (voir note 11 de l'annexe aux comptes consolidés).

Cette opération va permettre à France Télécom de renforcer sa présence au Moyen Orient et s'inscrit dans le cadre de la stratégie internationale du Groupe, qui a pour objectif d'accélérer sa croissance en pénétrant de nouveaux marchés émergents à fort potentiel.

### Acquisition de 49 % de Dailymotion

Suite à l'annonce faite en janvier 2011, France Télécom a acquis en avril 2011 49 % du capital social de Dailymotion, deuxième site mondial de vidéos en ligne, pour 60 millions d'euros (frais de transaction inclus). L'accord prévoit également pour le Groupe, à partir de 2013, de porter sa participation dans le capital de Dailymotion jusqu'à 100 %, via un mécanisme de promesses d'achat et de vente, et l'entrée éventuelle au capital de nouveaux partenaires industriels.

Cette acquisition illustre la stratégie de contenus d'Orange, désormais axée sur un rôle d'agrégateur-diffuseur et fondée sur la mise en place de partenariats forts pour le bénéfice des clients, dans la logique du lancement de Read & Go dans le domaine de la presse ou du livre, et du partenariat noué avec Deezer dans la musique. Cette acquisition permettra à Orange de développer en France une offre vidéo multi-écrans complète (voir notes 2 et 5 de l'annexe aux comptes consolidés).

### Cession de 100 % de TP Emitel par TP Group

Dans le cadre du protocole d'accord signé en mars 2011 avec un fonds d'investissement privé, TP S.A. a cédé en juin 2011 100 % de sa filiale TP Emitel, dédiée à la construction, à la location et à la maintenance d'infrastructures de radio et de télédiffusion, pour 432 millions d'euros (nets de coûts de transaction). Le résultat de cession de TP Emitel représente une plus-value de 197 millions d'euros. Compte tenu de l'écart d'acquisition affecté à la filiale cédée, l'impact sur le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère s'élève à 44 millions d'euros. Cette cession est l'un des éléments de la stratégie de TP Group visant la cession de ses actifs non stratégiques pour son activité (voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés).

## Ressources de financement

### Signature d'un crédit syndiqué de 6 milliards d'euros à 5 ans

France Télécom a signé en janvier 2011 avec 28 banques internationales un crédit syndiqué de 6 milliards d'euros à 5 ans en refinancement de la ligne de crédit précédente. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la gestion prudente de la liquidité du Groupe et étend la maturité de la principale ligne de

crédit de juin 2012 à janvier 2016 tout en obtenant des conditions compétitives, notamment une marge initiale de 0,40 % par an. Cette marge sera modifiée en cas d'évolution de la notation du Groupe à la hausse ou à la baisse. Le montant de la ligne de crédit a été réduit par rapport à celle de 8 milliards d'euros signée en 2005, afin de tenir compte du désendettement du Groupe ces dernières années.

### Emissions d'emprunts obligataires

France Télécom a procédé en avril 2011 à l'échange d'un emprunt obligataire structuré de 500 millions d'euros à échéance 2022 contre un emprunt obligataire de 580 millions d'euros à échéance 2019 (voir note 7 de l'annexe aux comptes consolidés).

France Telecom a réalisé en juin 2011 un placement obligataire de 670 millions d'euros afin de profiter de la baisse des taux d'intérêt depuis mi-avril. Le Groupe a structuré cette transaction en deux abondements de souches, permettant à la fois d'émettre sur des maturités longues et d'améliorer la liquidité de ces souches sur le marché secondaire pour les investisseurs, avec :

- une tranche de 500 millions d'euros à échéance 2021 au taux d'intérêt de 3,875 %, portant la taille de l'obligation existante à 1 250 millions d'euros ;
- et une tranche de 170 millions d'euros à échéance 2019 au taux d'intérêt de 4,125 %, portant la taille de l'obligation existante à 750 millions d'euros.

### Amende de la Commission européenne à l'encontre de TP S.A. pour abus de position dominante sur le marché de gros de l'accès à internet en haut débit en Pologne

En juin 2011, la Commission européenne a prononcé, dans le cadre d'une procédure formellement initiée en avril 2009, une amende de 128 millions d'euros à l'encontre de TP S.A. pour abus de position dominante sur le marché de gros de l'accès à internet en haut débit en Pologne. TP S.A. entend faire appel de cette décision. Celle-ci a entraîné la comptabilisation d'une provision complémentaire de 115 millions d'euros au premier semestre 2011 (voir note 9 de l'annexe aux comptes consolidés).

### Versement de dividendes

L'Assemblée Générale de France Télécom du 7 juin 2011 a décidé de verser aux actionnaires un dividende de 1,40 euro par action au titre de l'exercice 2010. Compte tenu de l'acompte sur dividende de 0,60 euro par action, mis en paiement le 2 septembre 2010 pour 1 589 millions d'euros, le solde du dividende s'élevait à 0,80 euro par action et a été mis en paiement le 15 juin 2011 pour 2 118 millions d'euros (voir note 8 de l'annexe aux comptes consolidés).

## 2.1.5 Information sur les tendances et principaux risques et incertitudes

### Tendances pour l'exercice 2011

Le Groupe poursuit en 2011 la mise en œuvre de son plan Conquêtes 2015, et confirme, dans ce contexte, l'objectif d'un

indicateur "EBITDA - CAPEX" de 9 milliards d'euros en 2011, hors éléments exceptionnels.

## Ambitions stratégiques et financières pour la période 2011-2015

Dans la continuité du plan Conquêtes 2015, et s'appuyant sur ses quatre piliers (clients, réseaux, développement international et salariés), France Télécom a présenté lors de sa journée investisseurs du 31 mai 2011, ses ambitions stratégiques et financières pour la période 2011-2015 : s'adapter pour conquérir. Ces ambitions se déclinent en deux phases distinctes avec des profils de croissance, d'EBITDA et d'investissements différenciés :

- une première phase d'adaptation (2011-2013), pendant laquelle le Groupe, au regard des caractéristiques existantes et anticipées de son environnement concurrentiel, réglementaire et économique, fait le choix d'investir en anticipation des nouveaux usages et besoins, dans ses réseaux et ses marchés en vue de renforcer ses positions de marché et sa capacité à monétiser toutes les opportunités de croissance identifiées ;
- et une seconde phase de conquête (2014-2015), où le Groupe ambitionne de renouer de manière soutenue avec la croissance du chiffre d'affaires et de l'indicateur "EBITDA - CAPEX", grâce aux investissements réalisés dans la phase précédente.

### Phase d'adaptation (2011-2013)

La phase d'adaptation (2011-2013) s'articule autour de 3 axes :

- un **Groupe positionné pour la croissance**, avec une ambition d'accélération progressive du chiffre d'affaires sur la période (taux de croissance annuel moyen de + 0,6 % sur la période 2011-2013) ;
- l'**ambition de stabiliser en 2013 le niveau d'EBITDA à un niveau supérieur à celui de 2011** : sur la période 2011-2013, le Groupe a pour ambition d'atteindre un montant d'EBITDA cumulé de l'ordre de 45 milliards d'euros. Cet objectif est notamment sous-tendu par la mise en œuvre d'un nouveau plan de performance ainsi que par les impacts attendus de la montée en puissance de la co-entreprise avec Deutsche Telekom dans le domaine des achats (cf. ci-après), générant globalement un niveau d'économies brutes d'au moins 3 milliards d'euros en 2015 (dont au moins 2 milliards d'euros réalisés à fin 2013) par rapport à la structure de coûts de l'exercice 2010 ;
- et un **plan volontariste d'investissements** : sur la période 2011-2013, le Groupe anticipe des investissements corporels et incorporels hors licences cumulés de l'ordre de 18,5 milliards d'euros, incluant 1 milliard d'euros pour le programme de fibre optique en France, soit un ratio moyen d'investissements corporels et incorporels hors licences sur chiffre d'affaires de 12,6 % sur la période (hors fibre optique en France). En lien avec la montée progressive du déploiement de la fibre ainsi qu'avec les objectifs du Groupe en matière de couverture et de capacité du réseau, un pic d'investissements est prévu en 2012 (avec un ratio moyen d'investissements corporels et incorporels hors licences sur chiffre d'affaires de l'ordre de 14 %).

Compte tenu de ces éléments, le Groupe annonce un objectif cumulé de l'ordre de 27 milliards d'euros pour l'indicateur "EBITDA - CAPEX" sur la période 2011-2013, hors éléments exceptionnels.

### Période de conquête (2014-2015)

Les tendances attendues sur la période de conquête 2014-2015 reflètent les fruits de la politique d'investissements et se traduisent par des indications de tendance sur :

- l'**ambition du Groupe en matière de chiffre d'affaires** : le taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires attendu sur la période 2013-2015 est de + 2,7 %, avec le retour à la croissance de la France et d'Entreprises et la confirmation d'une solide contribution des zones Europe et Afrique - Moyen Orient - Asie ;
- l'**ambition du Groupe en matière d'EBITDA** avec un taux de croissance annuel moyen de + 3,4 % sur la période 2013-2015 ;
- l'**ambition du Groupe en matière d'investissements**, avec le retour à un niveau de ratio moyen d'investissements corporels et incorporels hors licences sur chiffre d'affaires plus normatif de 10 % sur la période 2013-2015, soit 9,8 milliards d'euros (hors fibre optique en France correspondant à 1 %, soit 11,0 % représentant un montant total de 10,8 milliards d'euros) ;
- et l'**ambition du Groupe en matière d'indicateur "EBITDA - CAPEX"** avec un taux de croissance annuel moyen de + 9 % sur la période 2013-2015.

Par ailleurs, sur les **autres leviers de création de valeur**, notamment sur la **revue en cours menée de son portefeuille d'actifs**, le Groupe n'envisage pas de rester à long terme actionnaire minoritaire d'actifs dans lesquels il n'exerce pas de rôle opérationnel. En cas de désinvestissement significatif, le Groupe étudiera les possibilités d'un retour additionnel à ses actionnaires.

Le Groupe confirme son engagement de proposer à ses actionnaires le versement d'un **dividende** de 1,40 euro par action pour les exercices 2011 et 2012. Les ambitions financières telles qu'énoncées ouvrent la perspective pour le Groupe d'envisager une stabilité du dividende au-delà.

Par nature, l'atteinte de ces objectifs est soumise à de nombreux risques et incertitudes susceptibles d'entraîner des différences entre les objectifs énoncés et les réalisations effectives. Les risques les plus importants sont exposés dans la section 4. *Facteurs de risque* du document de référence 2010. A la date de publication du présent Rapport, cette description reste valable pour l'appréciation des principaux risques et incertitudes du second semestre 2011, en particulier la description des risques liés aux perspectives d'évolution de l'environnement économique, dont notamment les risques de dépréciation des actifs et celle des risques liés aux litiges en raison des décisions attendues au cours du second semestre en matière contentieuse.

## 2.2 ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT ET DES INVESTISSEMENTS DU GROUPE

Cette section présente, pour le groupe France Télécom, i) une analyse du chiffre d'affaires jusqu'à l'EBITDA présenté, ii) le passage de l'EBITDA présenté au résultat d'exploitation, iii) le passage du résultat d'exploitation au résultat net, iv) le passage du résultat net au résultat global, et v) les investissements.

Le résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, réévaluation liée aux prises de contrôle, perte de valeur et

résultat des entités mises en équivalence (EBITDA présenté) et les investissements corporels et incorporels hors licences (CAPEX) sont des agrégats financiers non définis par les normes IFRS. Pour plus d'informations sur le calcul de l'EBITDA présenté et des CAPEX et les raisons pour lesquelles le groupe France Télécom utilise ces agrégats, voir les sections 2.5.6 *Agrégats financiers non définis par les normes IFRS* et 2.5.7 *Glossaire financier*.

### 2.2.1 Du chiffre d'affaires à l'EBITDA présenté du Groupe

(en millions d'euros)	2011	Semestres clos le 30 juin			
		2010 données à base comparable <sup>(1)</sup>	2010 données historiques	Var. (%) données à base comparable <sup>(1)</sup>	Var. (%) données historiques
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>22 569</b>	<b>22 873</b>	<b>22 144</b>	<b>(1,3) %</b>	<b>1,9 %</b>
Achats externes <sup>(2)</sup>	(9 640)	(9 508)	(9 162)	1,4 %	5,2 %
Autres produits et charges opérationnels <sup>(2)</sup>	(901)	(850)	(804)	6,0 %	12,1 %
Charges de personnel <sup>(2)</sup>	(4 514)	(4 442)	(4 379)	1,6 %	3,1 %
Résultat de cession d'actifs	205	1	2	ns	ns
Coûts des restructurations et assimilés	(38)	(55)	(56)	(31,2) %	(31,4) %
<b>EBITDA présenté</b>	<b>7 681</b>	<b>8 019</b>	<b>7 745</b>	<b>(4,2) %</b>	<b>(0,8) %</b>

(1) Voir section 2.5.1 Passage des données historiques aux données à base comparable.

(2) Voir section 2.5.7 *Glossaire financier*.

#### 2.2.1.1 Chiffre d'affaires

##### Evolution du chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	2011	Semestres clos le 30 juin			
		2010 données à base comparable <sup>(1)</sup>	2010 données historiques	Var. (%) données à base comparable <sup>(1)</sup>	Var. (%) données historiques
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>					
France	11 305	11 577	11 590	(2,3) %	(2,5) %
Espagne	1 943	1 867	1 867	4,1 %	4,1 %
Pologne	1 902	1 989	1 963	(4,3) %	(3,1) %
Reste du monde	4 281	4 333	3 663	(1,2) %	16,9 %
Entreprises	3 548	3 604	3 576	(1,6) %	(0,8) %
Opérateurs internationaux & Services partagés	774	797	780	(2,8) %	(0,8) %
Eliminations	(1 184)	(1 294)	(1 295)	-	-
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>22 569</b>	<b>22 873</b>	<b>22 144</b>	<b>(1,3) %</b>	<b>1,9 %</b>

(1) Voir section 2.5.1 Passage des données historiques aux données à base comparable.

Le chiffre d'affaires du groupe France Télécom s'établit à 22 569 millions d'euros au premier semestre 2011, soit une hausse de 1,9 % en données historiques et une baisse de 1,3 % en données à base comparable par rapport au premier semestre 2010.

En **données historiques**, l'augmentation de 1,9 % du chiffre d'affaires du Groupe entre le premier semestre 2010 et le

premier semestre 2011, soit une hausse de 425 millions d'euros, s'explique :

- par l'impact favorable des variations de périmètre et autres variations, qui s'établit à 755 millions d'euros et comprend essentiellement l'intégration globale de Mobinil et de ses filiales le 13 juillet 2010 pour 686 millions d'euros ;

- en partie compensé i) par l'effet négatif des variations de change, soit 26 millions d'euros, et ii) par l'évolution organique à base comparable, soit une baisse de 304 millions d'euros du chiffre d'affaires.

En **données à base comparable**, la diminution de 304 millions d'euros du chiffre d'affaires du Groupe entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit un recul de 1,3 %, résulte principalement de l'effet négatif de la baisse des tarifs réglementés (379 millions d'euros), particulièrement en France, en Belgique, en Espagne, en Suisse et en Pologne :

- l'évolution du chiffre d'affaires en **France** (en baisse de 2,3 %, soit 272 millions d'euros), est imputable principalement à l'effet négatif de la baisse des tarifs réglementés, et dans une moindre mesure, au recul des services téléphoniques classiques (abonnements et communications téléphoniques) ainsi qu'à l'impact défavorable de la répercussion partielle de la hausse de la TVA intervenue le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Le recul du chiffre d'affaires en France entre 2010 et 2011 s'établit à 2,2 % au second trimestre, après une baisse de 2,5 % au premier trimestre. La progression du chiffre d'affaires des activités mobiles en France atteint 2,5 % (6,2 % hors effet de la baisse des tarifs réglementés) entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011 ;
- en sens inverse, le chiffre d'affaires en **Espagne** est en croissance de 4,1 %, soit 76 millions d'euros entre les deux périodes. Poursuivant son amélioration progressive depuis plusieurs semestres, le chiffre d'affaires est désormais tiré par la progression à la fois des services mobiles et des activités fixes, et ce malgré l'effet négatif de la baisse des tarifs réglementés. Le chiffre d'affaires des services mobiles en Espagne croît notamment de 4,3 % (7,3 % hors effet de la baisse des tarifs réglementés) entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011 ;
- la baisse du chiffre d'affaires en **Pologne** (en retrait de 4,3 %, soit 87 millions d'euros) résulte en grande partie du recul des services téléphoniques classiques (abonnements et communications téléphoniques), ainsi que, dans une moindre

mesure, de l'effet négatif de la baisse des tarifs réglementés. Globalement, la dégradation du chiffre d'affaires en Pologne ralentit, avec un chiffre d'affaires en recul de 4,3 % entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, contre une baisse de 7,5 % entre le premier semestre 2009 et le premier semestre 2010. Le chiffre d'affaires des activités mobiles en Pologne est en croissance de 1,5 % (3,9 % hors effet de la baisse des tarifs réglementés) entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011 ;

- le chiffre d'affaires du **Reste du monde** est en baisse de 1,2 %, soit 52 millions d'euros, entre les deux périodes. Cette évolution s'explique en grande partie par la dégradation du chiffre d'affaires en Europe de l'Ouest (Suisse et Belgique, en raison principalement de l'effet négatif de la baisse des tarifs réglementés) et, dans une moindre mesure, en Europe centrale (Roumanie et Slovaquie). Le chiffre d'affaires en Afrique et au Moyen-Orient est quant à lui quasiment stable, avec une situation contrastée : i) forte baisse en Côte d'Ivoire, et recul plus modéré en Egypte, en raison des événements politiques intervenues dans ces deux pays au premier semestre 2011, et ii) en sens inverse, progression dynamique au Cameroun et au Mali ;
- le chiffre d'affaires des services aux **Entreprises** est en retrait de 1,6 %, soit 56 millions d'euros entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011. L'activité de services aux Entreprises reste affectée par le recul tendanciel des réseaux d'entreprise historiques, toutefois en grande partie compensé par la progression des services et des réseaux d'entreprise en croissance. Par ailleurs, la dégradation du chiffre d'affaires des services aux Entreprises ralentit, avec un chiffre d'affaires en retrait entre 2010 et 2011, de 1,6 % au premier semestre, après une diminution entre 2009 et 2010, de 3,6 % au second semestre et de 6,0 % au premier semestre ;
- enfin, le chiffre d'affaires des services aux **Opérateurs internationaux & Services partagés** régresse entre les deux périodes de 2,8 %, soit 23 millions d'euros, en raison de la décroissance des services de transit internationaux.

## Evolution du nombre de clients

	2011	Semestres clos le 30 juin			
		2010 données à base comparable <sup>(1)</sup>	2010 données historiques	Var. (%) données à base comparable <sup>(1)</sup>	Var. (%) données historiques
<b>CLIENTS <sup>(2)</sup></b> (en millions et en fin de période)					
<b>Nombre de clients de la téléphonie mobile <sup>(3)</sup></b>	<b>158,4</b>	<b>139,8</b>	<b>123,1</b>	<b>13,3 %</b>	<b>28,7 %</b>
Nombre de clients avec forfaits	52,5	49,3	48,8	6,4 %	7,5 %
Nombre de clients avec offres prépayées	105,9	90,5	74,3	17,0 %	42,6 %
<b>Nombre de clients de la téléphonie fixe</b>	<b>44,7</b>	<b>45,4</b>	<b>45,4</b>	<b>(1,6) %</b>	<b>(1,6) %</b>
<b>Nombre de clients internet</b>	<b>14,3</b>	<b>13,8</b>	<b>13,6</b>	<b>4,0 %</b>	<b>5,5 %</b>
dont Nombre de clients internet haut débit	14,0	13,4	13,2	5,0 %	6,6 %
<b>TOTAL GROUPE <sup>(3)</sup></b>	<b>217,3</b>	<b>199,0</b>	<b>182,0</b>	<b>9,2 %</b>	<b>19,4 %</b>

(1) Voir section 2.5.1 Passage des données historiques aux données à base comparable.

(2) Le nombre de clients du groupe France Télécom est calculé i) à 100 % pour les entités consolidées selon la méthode de l'intégration globale, et ii) à hauteur de leur pourcentage d'intérêt pour les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence (voir note 5 de l'annexe aux comptes consolidés).

(3) Hors clients des opérateurs de réseaux mobiles virtuels (MVNO).

### 2.2.1.2 EBITDA présenté

Le résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, réévaluation liée aux prises de contrôle, perte de valeur et résultat des entités mises en équivalence (EBITDA présenté) est un agrégat financier non défini par les normes IFRS. Pour plus d'informations sur le calcul de l'EBITDA présenté et les raisons pour lesquelles le groupe France Télécom utilise cet agrégat, voir les sections 2.5.6 *Agrégats financiers non définis par les normes IFRS* et 2.5.7 *Glossaire financier*.

Au premier semestre 2011, l'EBITDA présenté du groupe France Télécom ressort à 7 681 millions d'euros, en baisse de 0,8 % en données historiques et de 4,2 % en données à base comparable par rapport au premier semestre 2010. Le ratio d'EBITDA présenté rapporté au chiffre d'affaires s'établit à 34,0 % au premier semestre 2011, en baisse par rapport au premier semestre 2010 de 0,9 point en données historiques et de 1,0 point en données à base comparable.

En **données historiques**, le recul de 0,8 % de l'EBITDA présenté du Groupe entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit une baisse de 64 millions d'euros, intègre :

- l'impact favorable des variations de périmètre et autres variations, qui représente 307 millions d'euros et comprend principalement l'intégration globale de Mobinil et de ses filiales le 13 juillet 2010 pour 290 millions d'euros ;
- plus que compensé i) par l'effet négatif des variations de change qui s'établit à 33 millions d'euros, et ii) par l'évolution organique à base comparable, soit une diminution de 338 millions d'euros de l'EBITDA présenté.

En **données à base comparable**, l'EBITDA présenté du Groupe est en recul de 4,2 % entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit une diminution de 338 millions d'euros.

#### EVOLUTION DE L'EBITDA PRESENTE

(en millions d'euros)

Semestres clos  
le 30 juin

<b>EBITDA présenté du premier semestre 2010 (données historiques)</b>	<b>7 745</b>
Variations de change <sup>(1)</sup>	(33)
Variations de périmètre et autres variations <sup>(1)</sup>	307
<b>EBITDA présenté du premier semestre 2010 (données à base comparable) <sup>(1)</sup></b>	<b>8 019</b>
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires	(304)
<i>Effet de la baisse des tarifs réglementés</i>	(379)
Autres	75
Diminution (augmentation) des achats externes <sup>(2)</sup>	(132)
<i>Diminution (augmentation) des charges commerciales et achats de contenus</i>	(247)
<i>Diminution (augmentation) des achats et reversements aux opérateurs</i>	149
<i>Effet de la baisse des tarifs réglementés</i>	266
Autres	(117)
<i>Diminution (augmentation) des autres charges de réseau et charges informatiques</i>	(46)
<i>Diminution (augmentation) des autres achats externes</i>	12
Diminution (augmentation) des autres charges opérationnelles (nettes des autres produits opérationnels) <sup>(2)</sup>	(51)
<i>Amende de la Commission européenne à l'encontre de TP S.A. au premier semestre 2011 <sup>(3)</sup></i>	(115)
Autres	64
Diminution (augmentation) des charges de personnel <sup>(2)</sup>	(72)
<i>Variation de la provision au titre des dispositifs "Temps Partiel Séniors" (TPS) et "Temps Partiel Intermédiaire" (TPI)</i>	24
Autres	(96)
Variation du résultat de cession d'actifs	204
<i>Cession de TP Emitel au premier semestre 2011 <sup>(3)</sup></i>	197
Autres	7
Diminution (augmentation) des coûts des restructurations et assimilés	17
<b>EBITDA présenté du premier semestre 2011</b>	<b>7 681</b>

(1) Voir section 2.5.1 *Passage des données historiques aux données à base comparable*.

(2) Voir section 2.5.7 *Glossaire financier*.

(3) Voir section 2.1.4 *Faits marquants*.

L'EBITDA présenté du groupe France Télécom intègre :

- au premier semestre 2011, pour un montant positif total de 68 millions d'euros :
  - un résultat de cession d'actifs positif de 197 millions d'euros relatif à la cession par TP S.A. de sa filiale TP Emitel (voir section 2.1.4 *Faits marquants* et note 2 de l'annexe aux comptes consolidés),

- une provision complémentaire de 115 millions d'euros relative à l'amende de la Commission européenne à l'encontre de TP S.A. pour abus de position dominante sur le marché de gros de l'accès à internet en haut débit en Pologne (voir section 2.1.4 *Faits marquants* et note 9 de l'annexe aux comptes consolidés),

■ et une provision complémentaire de 13 millions d'euros au titre des dispositifs "Temps Partiel Séniors" (TPS) et "Temps Partiel Intermédiaire" (TPI) en France suite à l'accord sur l'emploi des séniors signé en novembre 2009 et à son avenant signé en décembre 2010 ;

■ et au premier semestre 2010, une provision complémentaire de 37 millions d'euros au titre des dispositifs "Temps Partiel Séniors" (TPS) et "Temps Partiel Intermédiaire" (TPI) en France suite à l'accord sur l'emploi des séniors signé en novembre 2009 et à son avenant signé en décembre 2010.

Pour des raisons de comparabilité de la performance opérationnelle, ces éléments sont retraités dans le tableau suivant.

	Semestres clos le 30 juin				
	2011	2010 données à base comparable <sup>(1)</sup>	2010 données historiques	Var. (%) données à base comparable <sup>(1)</sup>	Var. (%) données historiques
<b>EBITDA RETRAITE</b> (en millions d'euros)					
<b>EBITDA présenté (a)</b>	<b>7 681</b>	<b>8 019</b>	<b>7 745</b>	<b>(4,2) %</b>	<b>(0,8) %</b>
En % du chiffre d'affaires	34,0 %	35,1 %	35,0 %		
Résultat de cession d'actifs relatif à la cession de TP Emitel par TP S.A. en Pologne <sup>(2)</sup>	197	-	-		
Provision complémentaire relative à l'amende de la Commission européenne à l'encontre de TP S.A. en Pologne <sup>(2)</sup>	(115)	-	-		
Provision complémentaire au titre des dispositifs "Temps Partiel Séniors" (TPS) et "Temps Partiel Intermédiaire" (TPI) en France	(13)	(37)	(37)		
<b>Total des éléments retraités (b)</b>	<b>68</b>	<b>(37)</b>	<b>(37)</b>		
<b>EBITDA retraité (a-b)</b>	<b>7 613</b>	<b>8 056</b>	<b>7 782</b>	<b>(5,5) %</b>	<b>(2,2) %</b>
En % du chiffre d'affaires	33,7 %	35,2 %	35,1 %		

(1) Voir section 2.5.1 Passage des données historiques aux données à base comparable.  
(2) Voir section 2.1.4 Faits marquants.

En **données à base comparable** et après prise en compte des éléments retraités au premier semestre 2010 et au premier semestre 2011, l'EBITDA retraité (voir ci-avant) serait en baisse de 5,5 % entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit un recul de 443 millions d'euros, qui s'explique :

- par la baisse de 1,3 % du chiffre d'affaires, soit 304 millions d'euros, en raison essentiellement i) de l'effet négatif de la baisse des tarifs réglementés pour 379 millions d'euros, particulièrement en France, en Belgique, en Espagne, en Suisse et en Pologne, et ii) dans une moindre mesure, de l'impact défavorable de la répercussion partielle de la hausse de la TVA intervenue le 1<sup>er</sup> janvier 2011 en France pour 76 millions d'euros ;
- par l'augmentation de 1,4 %, soit 132 millions d'euros, des achats externes (voir section 2.5.7 *Glossaire financier*), résultant :
  - de la progression de 10,4 % des charges commerciales, principalement induite i) par la progression des achats de terminaux et autres produits vendus, surtout en France et en Espagne, en raison notamment de l'augmentation de la part des achats de terminaux mobiles haut de gamme et du renforcement de la politique de fidélisation des clients, et ii) dans une moindre mesure, par l'impact défavorable de la répercussion partielle de la hausse de la TVA intervenue le 1<sup>er</sup> janvier 2011 en France pour 24 millions d'euros ;
  - de la hausse de 3,5 % des autres charges de réseau et charges informatiques, en lien notamment, pour les charges informatiques, avec les programmes de transformation des

systèmes d'information relatifs en particulier aux services aux entreprises et aux services partagés ;

- et compensées en partie, i) par la diminution de 4,8 % des achats et reversements aux opérateurs, résultant de l'effet positif de la baisse des tarifs réglementés sur les charges d'interconnexion pour 266 millions d'euros, et ii) par la reprise de provision de 131 millions d'euros réalisée au premier semestre 2011 au titre de la restructuration des activités d'**Orange sport** et d'**Orange cinéma séries** en France ;
- et par la progression de 2,2 %, soit 96 millions d'euros, des charges de personnel (voir section 2.5.7 *Glossaire financier*), relative à l'augmentation des salaires et charges et en partie liée aux effets de la mise en œuvre du nouveau contrat social en France (voir section 2.1.4 *Faits marquants*).

Ces éléments défavorables sont contrebalancés :

- par la diminution de 7,5 %, soit 64 millions d'euros, des autres charges opérationnelles (nettes des autres produits opérationnels, voir section 2.5.7 *Glossaire financier*) ;
- et dans une moindre mesure, par la réduction des coûts des restructurations et assimilés et par la légère amélioration du résultat de cession d'actifs.

Après prise en compte des éléments retraités au premier semestre 2010 et au premier semestre 2011, le ratio d'EBITDA retraité (voir ci-avant) rapporté au chiffre d'affaires serait de 33,7 % au premier semestre 2011, en diminution de 1,5 point en données à base comparable par rapport au premier semestre 2010.

## 2.2.2 De l'EBITDA présenté au résultat d'exploitation du Groupe

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin				
	2011	2010 données à base comparable <sup>(1)</sup>	2010 données historiques	Var. (%) données à base comparable <sup>(1)</sup>	Var. (%) données historiques
<b>EBITDA présenté</b>	<b>7 681</b>	<b>8 019</b>	<b>7 745</b>	<b>(4,2) %</b>	<b>(0,8) %</b>
Dotation aux amortissements	(3 399)	(3 168)	(3 042)	7,3 %	11,8 %
Perte de valeur des immobilisations	(47)	(1)	(1)	ns	ns
Résultat des entités mises en équivalence	(61)	(21)	12	186,8 %	na
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>4 174</b>	<b>4 829</b>	<b>4 714</b>	<b>(13,6) %</b>	<b>(11,5) %</b>

(1) Voir section 2.5.1 Passage des données historiques aux données à base comparable.

Au premier semestre 2011, le résultat d'exploitation du groupe France Télécom ressort à 4 174 millions d'euros, en diminution de 11,5 % en données historiques et de 13,6 % en données à base comparable par rapport au premier semestre 2010.

### EVOLUTION DU RESULTAT D'EXPLOITATION

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin
<b>Résultat d'exploitation du premier semestre 2010 (données historiques)</b>	<b>4 714</b>
Variations de change <sup>(1)</sup>	(23)
Variations de périmètre et autres variations <sup>(1)</sup>	138
<b>Résultat d'exploitation du premier semestre 2010 (données à base comparable) <sup>(1)</sup></b>	<b>4 829</b>
Augmentation (diminution) de l'EBITDA présenté	(338)
Diminution (augmentation) de la dotation aux amortissements	(231)
Diminution (augmentation) de la perte de valeur des immobilisations	(46)
Variation du résultat des entités mises en équivalence	(40)
<b>Résultat d'exploitation du premier semestre 2011</b>	<b>4 174</b>

(1) Voir section 2.5.1 Passage des données historiques aux données à base comparable.

En **données historiques**, la baisse de 11,5 % du résultat d'exploitation du Groupe entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit un recul de 540 millions d'euros, intègre :

- l'effet favorable des variations de périmètre et autres variations qui s'établit à 138 millions d'euros et comprend principalement l'intégration globale de Mobinil et de ses filiales le 13 juillet 2010 pour 131 millions d'euros ;
- plus que compensé i) par l'impact négatif des variations de change, soit 23 millions d'euros, ainsi que ii) par l'évolution organique à base comparable, soit une baisse de 655 millions d'euros du résultat d'exploitation.

En **données à base comparable**, la diminution de 655 millions d'euros du résultat d'exploitation du Groupe entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit un recul de 13,6 %, s'explique principalement :

- par la baisse de 338 millions d'euros de l'EBITDA présenté ;

- par la progression de 231 millions d'euros de la dotation aux amortissements, résultant en grande partie de l'amortissement accéléré de certaines immobilisations relatives aux activités de téléphonie fixe et mobile, essentiellement en Espagne, en France et en Pologne ;
- par l'augmentation de 46 millions d'euros de la perte de valeur des immobilisations, du fait de la comptabilisation au premier semestre 2011 d'une dépréciation de 45 millions d'euros relative au Kenya (reflétant les effets sur les flux de trésorerie futurs d'une concurrence accrue dans ce pays, voir note 3 de l'annexe aux comptes consolidés) ;
- et par la détérioration de 40 millions d'euros du résultat des entités mises en équivalence, en raison essentiellement, i) de la dépréciation des titres de Sonaecom (opérateur de téléphonie mobile au Portugal) au premier semestre 2011, pour 31 millions d'euros, et ii) dans une moindre mesure, de la comptabilisation de la quote-part de résultat négatif d'Everything Everywhere sur six mois au premier semestre 2011 contre trois mois au premier semestre 2010 (voir note 5 de l'annexe aux comptes consolidés).

## 2.2.3 Du résultat d'exploitation au résultat net du Groupe

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin	
	2011	2010 données historiques
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>4 174</b>	<b>4 714</b>
Coût de l'endettement financier brut	(967)	(1 002)
Produits et charges sur actifs constitutifs de l'endettement net	59	72
Gain (perte) de change	1	(10)
Autres produits et charges financiers	(34)	(28)
<b>Résultat financier</b>	<b>(941)</b>	<b>(968)</b>
Impôt sur les sociétés	(1 138)	(911)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>2 095</b>	<b>2 835</b>
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession <sup>(1)</sup>	-	1 130
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>2 095</b>	<b>3 965</b>
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	1 945	3 725
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	150	240

(1) Correspond aux charges et produits nets d'Orange au Royaume-Uni jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2010, date de sa cession (voir *Informations sectorielles* des comptes consolidés).

### 2.2.3.1 Résultat financier

La politique de France Télécom n'est pas d'utiliser les instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. Pour plus d'informations concernant les risques relatifs aux marchés financiers, voir la section 4.3 *Risques financiers* du document de référence 2010.

Le résultat financier représente une charge de 941 millions d'euros au premier semestre 2011, contre une charge de 968 millions d'euros au premier semestre 2010, soit un gain de 27 millions d'euros. Cette amélioration résulte de la réduction de 35 millions d'euros du coût de l'endettement financier brut.

### EVOLUTION DU RESULTAT FINANCIER

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin
<b>Résultat financier du premier semestre 2010 (données historiques)</b>	<b>(968)</b>
Diminution (augmentation) du coût de l'endettement financier brut	35
<i>Effet relatif à la diminution (augmentation) de l'encours moyen de l'endettement financier brut <sup>(1)</sup></i>	94
<i>Effet relatif à la diminution (augmentation) du coût moyen pondéré de l'endettement financier brut <sup>(2)</sup></i>	(24)
<i>Variation de la juste valeur des engagements d'achat des participations ne donnant pas le contrôle</i>	(35)
Augmentation (diminution) des produits et charges sur actifs constitutifs de l'endettement net	(13)
Variation du gain (perte) de change	11
Variation des autres produits et charges financiers	(6)
<b>Résultat financier du premier semestre 2011</b>	<b>(941)</b>

(1) Hors montants ne donnant pas lieu à intérêts, tels que les dettes liées aux engagements d'achat des participations ne donnant pas le contrôle et les intérêts courus non échus.

(2) Le coût moyen pondéré de l'endettement financier brut est calculé en rapportant i) le coût de l'endettement financier brut, retraité de la variation de la juste valeur des engagements d'achat des participations ne donnant pas le contrôle, à ii) l'encours moyen de l'endettement financier brut sur la période, retraité des montants ne donnant pas lieu à intérêts (tels que les dettes liées aux engagements d'achat des participations ne donnant pas le contrôle et les intérêts courus non échus).

L'évolution de l'endettement financier net (voir section 2.5.7 *Glossaire financier*) du groupe France Télécom est décrite dans la section 2.4.2 *Endettement financier*.

### 2.2.3.2 Impôt sur les sociétés

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin	
	2011	2010 données historiques
<b>IMPOT SUR LES SOCIETES <sup>(1)</sup></b>		
Impôt exigible	(466)	(320)
Impôt différé	(672)	(591)
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>(1 138)</b>	<b>(911)</b>

(1) Voir note 4 de l'annexe aux comptes consolidés.



L'impôt sur les sociétés (voir note 4 de l'annexe aux comptes consolidés) représente une charge de 1 138 millions d'euros au premier semestre 2011, soit une hausse de 227 millions d'euros par rapport au premier semestre 2010 (911 millions d'euros).

### 2.2.3.3 Résultat net des activités poursuivies

Le résultat net des activités poursuivies ressort à 2 095 millions d'euros au premier semestre 2011, contre 2 835 millions d'euros au premier semestre 2010, soit une baisse de 740 millions d'euros. Cette diminution résulte du recul du résultat d'exploitation (540 millions d'euros) et de l'augmentation de la charge d'impôt sur les sociétés (227 millions d'euros), en partie compensés par l'amélioration du résultat financier (27 millions d'euros) entre les deux périodes.

### 2.2.3.4 Résultat net des activités cédées ou en cours de cession

En raison de la création d'Everything Everywhere (co-entreprise entre Orange et T-Mobile au Royaume-Uni) le 1<sup>er</sup> avril 2010, l'activité du Groupe au Royaume-Uni est considérée jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2010 comme une activité destinée à être cédée. En conséquence, les charges et les produits nets d'Orange au Royaume-Uni sont présentés jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2010 dans le résultat net des activités cédées ou en cours de cession (voir *Informations sectorielles* des comptes consolidés).

Le résultat net des activités cédées ou en cours de cession s'élevait à 1 130 millions d'euros au premier semestre 2010, et comprenait i) le résultat de cession des entités d'Orange au Royaume-Uni le 1<sup>er</sup> avril 2010 pour 1 060 millions d'euros, et ii) le résultat net de l'activité d'Orange au Royaume-Uni jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2010 pour 70 millions d'euros.

### 2.2.3.5 Résultat net de l'ensemble consolidé

Le résultat net de l'ensemble consolidé du groupe France Télécom s'établit à 2 095 millions d'euros au premier semestre 2011, contre 3 965 millions d'euros au premier semestre 2010, soit une diminution de 1 870 millions d'euros. La comptabilisation au premier semestre 2010 du résultat net des activités cédées ou en cours de cession pour 1 130 millions d'euros (constitué principalement du résultat de cession des entités d'Orange au Royaume-Uni le 1<sup>er</sup> avril 2010 pour 1 060 millions d'euros, élément non récurrent au premier semestre 2011), ainsi que la détérioration de 740 millions d'euros du résultat net des activités poursuivies, explique cette baisse du résultat net de l'ensemble consolidé entre les deux périodes.

Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'élève à 150 millions d'euros au premier semestre 2011 contre 240 millions d'euros au premier semestre 2010. Après prise en compte du résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère passe de 3 725 millions d'euros au premier semestre 2010 à 1 945 millions d'euros au premier semestre 2011, soit un recul de 1 780 millions d'euros.

## 2.2.4 Du résultat net au résultat global du Groupe

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin	
	2011	2010 données historiques
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>2 095</b>	<b>3 965</b>
Gains et pertes actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi	1	(89)
Impôt sur les éléments non recyclables	(17)	25
<b>Eléments non recyclables en résultat (a)</b>	<b>(16)</b>	<b>(64)</b>
Actifs disponibles à la vente	18	(5)
Couverture de flux de trésorerie	46	108
Couverture d'investissement net	(18)	(50)
Ecart de conversion	(616)	1 199
Impôt sur les éléments recyclables	(11)	(7)
Eléments du résultat global des entités mises en équivalence	13	(11)
<b>Eléments recyclables en résultat (b)</b>	<b>(568)</b>	<b>1 234</b>
<b>Autres éléments du résultat global des activités poursuivies (a) + (b)</b>	<b>(584)</b>	<b>1 170</b>
Couverture de flux de trésorerie	-	1
Ecart de conversion	-	1 023
<b>Autres éléments du résultat global des activités cédées ou en cours de cession</b>	<b>-</b>	<b>1 024</b>
<b>Autres éléments du résultat global de l'ensemble consolidé</b>	<b>(584)</b>	<b>2 194</b>
<b>Résultat global consolidé <sup>(1)</sup></b>	<b>1 511</b>	<b>6 159</b>
Résultat global attribuable aux propriétaires de la société mère	1 368	5 893
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	143	266

(1) Voir note 6 de l'annexe aux comptes consolidés.

Le principal élément expliquant le passage du résultat net de l'ensemble consolidé au résultat global consolidé est la variation des écarts de conversion. Celle-ci reflète l'évolution des taux de change de l'ouverture à la clôture sur les actifs nets des filiales consolidés en devises (voir note 6 de l'annexe aux comptes consolidés).

## 2.2.5 Investissements du Groupe

Les investissements corporels et incorporels hors licences (CAPEX) sont un agrégat financier non défini par les normes IFRS. Pour plus d'informations sur le calcul des CAPEX et les raisons pour lesquelles le groupe France Télécom utilise cet agrégat, voir les sections 2.5.6 *Agrégats financiers non définis par les normes IFRS* et 2.5.7 *Glossaire financier*.

	Semestres clos le 30 juin				
	2011	2010 données à base comparable <sup>(1)</sup>	2010 données historiques	Var. (%) données à base comparable <sup>(1)</sup>	Var. (%) données historiques
<b>INVESTISSEMENTS CORPORELS ET INCORPORELS <sup>(2)</sup></b> (en millions d'euros)					
<b>Investissements corporels et incorporels des activités poursuivies</b>	<b>2 743</b>	<b>2 604</b>	<b>2 485</b>	<b>5,3 %</b>	<b>10,4 %</b>
CAPEX	2 469	2 233	2 114	10,6 %	16,8 %
Licences de télécommunication	131	285	285	(54,0) %	(54,0) %
Investissements financés par location- financement	143	86	86	66,0 %	66,0 %
<b>Investissements corporels et incorporels des activités cédées ou en cours de cession <sup>(3)</sup></b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>72</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
CAPEX	-	-	68	-	-
Licences de télécommunication	-	-	-	-	-
Investissements financés par location- financement	-	-	4	-	-

(1) Voir section 2.5.1 *Passage des données historiques aux données à base comparable*.

(2) Voir Informations sectorielles des comptes consolidés.

(3) Cession d'Orange au Royaume-Uni le 1<sup>er</sup> avril 2010 (voir section 2.2.3.4 *Résultat net des activités cédées ou en cours de cession* et Informations sectorielles des comptes consolidés).

### 2.2.5.1 Investissements corporels et incorporels hors licences

Au premier semestre 2011, les investissements corporels et incorporels hors licences des activités poursuivies du groupe France Télécom représentent 2 469 millions d'euros, en progression de 16,8 % en données historiques et de 10,6 % en données à base comparable par rapport au premier semestre 2010. Le ratio d'investissements corporels et incorporels hors licences des activités poursuivies rapportés au chiffre d'affaires s'établit à 10,9 % au premier semestre 2011, en hausse de 1,4 point en données historiques et de 1,2 point en données à base comparable par rapport au premier semestre 2010.

En **données historiques**, l'augmentation de 16,8 % des investissements corporels et incorporels hors licences des activités poursuivies du Groupe entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit une hausse de 355 millions d'euros, s'explique :

- par l'impact positif des variations de périmètre et autres variations, qui s'établit à 132 millions d'euros (et comprend essentiellement l'intégration globale de Mobinil et de ses filiales le 13 juillet 2010 pour 119 millions d'euros), partiellement compensé par l'effet négatif des variations de change, soit 13 millions d'euros ;
- et par l'évolution organique à base comparable, soit une croissance de 236 millions d'euros des investissements corporels et incorporels hors licences des activités poursuivies.

En **données à base comparable**, la hausse de 236 millions d'euros des investissements corporels et incorporels hors licences des activités poursuivies du Groupe entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit une progression de 10,6 %, s'explique principalement :

- par la hausse de 91 millions d'euros des investissements relatifs aux terminaux loués, aux Livebox et aux équipements d'accès et de transmission installés chez les clients, i) surtout en France, du fait de l'augmentation du nombre de Livebox et de décodeurs (succès des nouvelles offres *quadruple play* Open et accélération du programme de renouvellement des Livebox en service afin d'améliorer la qualité de service des services haut débit), et ii) dans une moindre mesure, pour les services aux Entreprises ;
- par la croissance de 52 millions d'euros des investissements relatifs au cœur de réseau, à la commutation et à la transmission, en raison essentiellement du déploiement des câbles sous-marins, avec la construction notamment du câble sous-marin ACE (*Africa Coast to Europe*) qui reliera la France à l'Afrique du Sud, et du câble sous-marin LION2 (*Lower Indian Ocean Network 2*) dans l'Océan indien ;
- par l'augmentation de 49 millions d'euros des dépenses d'investissement dans le domaine de l'informatique, en grande partie en France ;
- et par la progression de 42 millions d'euros des investissements dans les réseaux d'accès filaire (cuivre et fibre optique), résultant du déploiement de la fibre optique en France.

### 2.2.5.2 Acquisitions de licences de télécommunication

Au premier semestre 2011, les acquisitions de licences de télécommunication s'élevaient à 131 millions d'euros et comprennent principalement l'acquisition en Espagne d'un second bloc de fréquence de 5 MHz dans la bande 900 MHz pour 129 millions d'euros (voir note 9 de l'annexe aux comptes consolidés). Au premier semestre 2010, les acquisitions de licences de télécommunication s'élevaient à 285 millions d'euros, en données historiques comme en données à base comparable, et correspondaient à l'acquisition en France d'un bloc de fréquence 3G de 4,8 MHz dans la bande 2,1 GHz.

### 2.2.5.3 Investissements financiers

Au premier semestre 2011, les investissements financiers (voir section 2.5.7 *Glossaire financier* et *Tableau des flux de trésorerie consolidés*) s'élevaient à 67 millions d'euros et comprennent principalement l'acquisition de Dailymotion en avril 2011 pour 60 millions d'euros (voir section 2.1.4 *Faits marquants* et notes 2 et 5 de l'annexe aux comptes consolidés). Au premier semestre 2010, les investissements financiers représentaient 111 millions d'euros, et comprenaient principalement l'acquisition de KPN Belgium Business (devenue Mobistar Entreprise Services) par Mobistar en mars 2010 pour 63 millions d'euros.

## 2.3 ANALYSE PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Cette section présente, pour le groupe France Télécom, une analyse par secteur opérationnel des principales données opérationnelles (données financières et effectifs) et des principaux indicateurs opérationnels.

Le résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, réévaluation liée aux prises de contrôle, perte de valeur et résultat des entités mises en équivalence (EBITDA présenté), les investissements corporels et incorporels hors licences (CAPEX) et l'indicateur "EBITDA présenté – CAPEX" sont des agrégats financiers non définis par les normes IFRS. Pour plus d'informations sur le calcul de l'EBITDA présenté, des CAPEX et de l'indicateur "EBITDA présenté – CAPEX" et les raisons pour lesquelles le groupe France Télécom utilise ces agrégats, voir les sections 2.5.6 *Agrégats financiers non définis par les normes IFRS* et 2.5.7 *Glossaire financier*.

### Présentation des secteurs opérationnels

Les secteurs opérationnels présentés sont au nombre de six : France, Espagne, Pologne, Reste du Monde, Entreprises et Opérateurs Internationaux & Services Partagés (OI & SP), auxquels s'ajoute le Royaume-Uni, présenté en activité cédée ou en cours de cession jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2010 et, depuis cette date, Everything Everywhere, la co-entreprise avec Deutsche Telekom au Royaume-Uni :

- le secteur opérationnel "France" regroupe les activités de services de communication personnels (téléphonie mobile) et résidentiels (téléphonie fixe, services internet et services aux opérateurs) en France ;
- le secteur opérationnel "Espagne" regroupe les activités de services de communication personnels (téléphonie mobile) et résidentiels (téléphonie fixe et services internet) en Espagne ;
- le secteur opérationnel "Pologne" regroupe les activités de services de communication personnels (téléphonie mobile) et résidentiels (téléphonie fixe, services internet et services aux opérateurs) en Pologne ;

- le secteur présenté "Reste du monde" regroupe les activités de services de communication personnels (téléphonie mobile) et résidentiels (téléphonie fixe, services internet et services aux opérateurs) hors France, Royaume-Uni, Pologne et Espagne, à savoir principalement en Belgique, au Botswana, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Egypte, en Jordanie, au Kenya, à Madagascar, au Mali, en Moldavie, en République Dominicaine, en Roumanie, au Sénégal, en Slovaquie et en Suisse ;
- le secteur opérationnel "Entreprises" regroupe les solutions et services de communication dédiés aux entreprises en France et dans le monde ;
- le secteur opérationnel "Opérateurs Internationaux & Services Partagés" (désigné ci-après "OI & SP") regroupe i) les activités de déploiement du réseau international et longue distance, l'activité de pose et de maintenance des câbles sous-marins ainsi que l'activité de vente et de services aux opérateurs internationaux, et ii) les services partagés qui hébergent les fonctions support et transverses de l'ensemble du Groupe ainsi que les nouveaux relais de croissance (Contenus, Santé, Publicité en ligne). Les services partagés sont en grande partie refacturés aux autres secteurs opérationnels à travers des redevances de marque, des prestations de services Groupe et des refacturations spécifiques au cas par cas.

Les secteurs retenus par le Groupe s'appuient sur leurs ressources propres et peuvent partager certaines ressources, principalement en matière de réseaux, de systèmes d'information, de recherche et développement, et d'autres expertises communes. C'est notamment le rôle du secteur Opérateurs Internationaux & Services Partagés (OI & SP). L'utilisation de ces ressources partagées est prise en compte dans les résultats sectoriels sur la base, soit des relations contractuelles existantes entre entités juridiques, soit de références externes, soit d'une réallocation des coûts. La fourniture des ressources partagées est présentée en autres produits du secteur prestataire et l'utilisation de ces ressources est présentée parmi les charges incluses dans l'EBITDA présenté du secteur utilisateur. Le coût des ressources partagées peut être affecté par les évolutions des relations contractuelles ou de l'organisation et se répercuter sur les résultats sectoriels présentés sur les différentes périodes.

Voir *Informations sectorielles* des comptes consolidés. Des informations additionnelles (détail du chiffre d'affaires et principaux indicateurs opérationnels) par secteur opérationnel sont également fournies dans la section 2.5.2 *Informations additionnelles par secteur opérationnel*.

## Données opérationnelles par secteur opérationnel

Le tableau suivant présente, pour le groupe France Télécom, les principales données opérationnelles (données financières et effectifs) par secteur opérationnel pour i) le premier semestre 2011, ii) le premier semestre 2010 en données à base comparable, et iii) le premier semestre 2010 en données historiques.

### 2011

Semestre clos le 30 juin 2011 (en millions d'euros)	France	Espagne	Pologne	Reste du monde	Entreprises	OI & SP	Eliminations	Total Groupe	Activités cédées		Co-entreprise Everything Everywhere (à 100 %) <sup>(1)</sup>
									Royaume-Uni	Eliminations et autres	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>11 305</b>	<b>1 943</b>	<b>1 902</b>	<b>4 281</b>	<b>3 548</b>	<b>774</b>	<b>(1 184)</b>	<b>22 569</b>	-	-	<b>3 878</b>
■ externe	10 804	1 921	1 882	4 108	3 326	528	-	<b>22 569</b>	-	-	3 878
■ inter-secteurs opérationnels	501	22	20	173	222	246	(1 184)	-	-	-	-
Achats externes	(4 233)	(1 357)	(878)	(2 164)	(2 051)	(1 547)	2 590	<b>(9 640)</b>	-	-	(2 717)
Autres produits opérationnels	596	35	43	49	67	1 428	(1 894)	<b>324</b>	-	-	11
Autres charges opérationnelles	(844)	(147)	(211)	(279)	(136)	(96)	488	<b>(1 225)</b>	-	-	(185)
Charges de personnel	(2 477)	(92)	(275)	(408)	(777)	(485)	-	<b>(4 514)</b>	-	-	(287)
Résultat de cession d'actifs	-	-	199	(3)	-	9	-	<b>205</b>	-	-	0
Coûts des restructurations et assimilés	(24)	(1)	(1)	(5)	(3)	(4)	-	<b>(38)</b>	-	-	(30)
<b>EBITDA présenté</b>	<b>4 323</b>	<b>381</b>	<b>779</b>	<b>1 471</b>	<b>648</b>	<b>79</b>	-	<b>7 681</b>	-	-	<b>670</b>
Dotation aux amortissements	(1 158)	(492)	(500)	(799)	(165)	(285)	-	<b>(3 399)</b>	-	-	(700)
Perte de valeur des immobilisations	-	(1)	(1)	(46)	-	1	-	<b>(47)</b>	-	-	-
Résultat des entités mises en équivalence	(1)	-	-	(7)	1	(54)	-	<b>(61)</b>	-	-	-
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 164</b>	<b>(112)</b>	<b>278</b>	<b>619</b>	<b>484</b>	<b>(259)</b>	-	<b>4 174</b>	-	-	<b>(30)</b>
<b>CAPEX</b>	<b>1 237</b>	<b>170</b>	<b>228</b>	<b>489</b>	<b>163</b>	<b>182</b>	-	<b>2 469</b>	-	-	<b>251</b>
Licences de télécommunication	-	129	-	2	-	-	-	<b>131</b>	-	-	-
<b>EBITDA présenté - CAPEX</b>	<b>3 086</b>	<b>211</b>	<b>551</b>	<b>982</b>	<b>485</b>	<b>(103)</b>	-	<b>5 212</b>	-	-	<b>419</b>
Nombre moyen d'employés	76 856	3 097	24 889	26 794	20 904	12 790	-	<b>165 330</b>	-	-	nc

(1) Correspond aux charges et produits nets de la co-entreprise Everything Everywhere créée le 1<sup>er</sup> avril 2010 et regroupant les activités de France Télécom et de Deutsche Telekom au Royaume-Uni (co-entreprise détenue à hauteur de 50 % chacun).

► 2010 - DONNÉES À BASE COMPARABLE <sup>(1)</sup>

Semestre clos le 30 juin 2010 (en millions d'euros)								Activités cédées		Co-entreprise Everything Everywhere (à 100 %)	
	France	Espagne	Pologne	Reste du monde	Entreprises	OI & SP	Eliminations	Total Groupe	Royaume- Uni		Elimina- tions et autres
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>11 577</b>	<b>1 867</b>	<b>1 989</b>	<b>4 333</b>	<b>3 604</b>	<b>797</b>	<b>(1 294)</b>	<b>22 873</b>	-	-	<b>nd</b>
■ externe	10 990	1 848	1 968	4 157	3 372	538	-	<b>22 873</b>	-	-	nd
■ inter-secteurs opérationnels	587	19	21	176	232	259	(1 294)	-	-	-	nd
Achats externes	(4 227)	(1 301)	(892)	(2 116)	(2 134)	(1 652)	2 814	<b>(9 508)</b>	-	-	nd
Autres produits opérationnels	643	23	23	42	78	1 470	(2 002)	<b>277</b>	-	-	nd
Autres charges opérationnelles	(871)	(135)	(92)	(255)	(153)	(103)	482	<b>(1 127)</b>	-	-	nd
Charges de personnel	(2 423)	(88)	(293)	(371)	(751)	(516)	-	<b>(4 442)</b>	-	-	nd
Résultat de cession d'actifs	(4)	(1)	1	(1)	-	6	-	<b>1</b>	-	-	nd
Coûts des restructurations et assimilés	(33)	-	(4)	(3)	(8)	(7)	-	<b>(55)</b>	-	-	nd
<b>EBITDA présenté</b>	<b>4 662</b>	<b>365</b>	<b>732</b>	<b>1 629</b>	<b>636</b>	<b>(5)</b>	-	<b>8 019</b>	-	-	<b>nd</b>
Dotation aux amortissements	(1 079)	(478)	(482)	(659)	(166)	(304)	-	<b>(3 168)</b>	-	-	nd
Perte de valeur des immobilisations	(1)	(1)	(1)	-	-	2	-	<b>(1)</b>	-	-	nd
Résultat des entités mises en équivalence	2	(1)	-	(4)	(1)	(17)	-	<b>(21)</b>	-	-	nd
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 584</b>	<b>(115)</b>	<b>249</b>	<b>966</b>	<b>469</b>	<b>(324)</b>	-	<b>4 829</b>	-	-	<b>nd</b>
<b>CAPEX</b>	<b>1 110</b>	<b>164</b>	<b>181</b>	<b>500</b>	<b>143</b>	<b>135</b>	-	<b>2 233</b>	-	-	<b>nd</b>
Licences de télécommunication	285	-	-	-	-	-	-	<b>285</b>	-	-	nd
<b>EBITDA présenté - CAPEX</b>	<b>3 552</b>	<b>201</b>	<b>551</b>	<b>1 129</b>	<b>493</b>	<b>(140)</b>	-	<b>5 786</b>	-	-	<b>nd</b>
Nombre moyen d'employés	76 651	3 103	26 249	25 952	20 553	12 688	-	<b>165 196</b>	-	-	nd

(1) Voir section 2.5.1 Passage des données historiques aux données à base comparable.

► 2010 - DONNÉES HISTORIQUES

Semestre clos le 30 juin 2010 (en millions d'euros)								Activités cédées <sup>(1)</sup>		Co-entreprise Everything Everywhere	
	France	Espagne	Pologne	Reste du monde	Entre-prises	OI & SP	Elimina-tions	Total Groupe	Royaume- Uni	Royaume- Uni	(à 100 %) <sup>(2)</sup>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>11 590</b>	<b>1 867</b>	<b>1 963</b>	<b>3 663</b>	<b>3 576</b>	<b>780</b>	<b>(1 295)</b>	<b>22 144</b>	<b>1 282</b>	<b>(20)</b>	<b>2 024</b>
■ externe	11 000	1 848	1 943	3 487	3 344	522	-	22 144	1 275	(13)	2 024
■ inter-secteurs opérationnels	590	19	20	176	232	258	(1 295)	-	7	(7)	-
Achats externes	(4 320)	(1 301)	(880)	(1 806)	(2 113)	(1 703)	2 961	(9 162)	(920)	22	(1 444)
Autres produits opérationnels	639	23	23	43	78	1 574	(2 104)	276	7	(36)	11
Autres charges opérationnelles	(871)	(135)	(91)	(204)	(112)	(105)	438	(1 080)	(78)	34	(83)
Charges de personnel	(2 342)	(88)	(289)	(332)	(735)	(593)	-	(4 379)	(97)	-	(145)
Résultat de cession d'actifs	(3)	(1)	1	(1)	-	6	-	2	1 059	-	(1)
Coûts des restructurations et assimilés	(33)	-	(4)	(3)	(8)	(8)	-	(56)	(57)	-	(7)
<b>EBITDA présenté</b>	<b>4 660</b>	<b>365</b>	<b>723</b>	<b>1 360</b>	<b>686</b>	<b>(49)</b>	<b>-</b>	<b>7 745</b>	<b>1 196</b>	<b>-</b>	<b>355</b>
Dotation aux amortissements	(1 074)	(478)	(476)	(541)	(165)	(308)	-	(3 042)	-	-	(400)
Perte de valeur des immobilisations	(1)	(1)	(1)	-	-	2	-	(1)	(2)	-	-
Résultat des entités mises en équivalence	2	(1)	-	30	(1)	(18)	-	12	-	-	-
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 587</b>	<b>(115)</b>	<b>246</b>	<b>849</b>	<b>520</b>	<b>(373)</b>	<b>-</b>	<b>4 714</b>	<b>1 194</b>	<b>-</b>	<b>(45)</b>
<b>CAPEX</b>	<b>1 106</b>	<b>164</b>	<b>179</b>	<b>390</b>	<b>143</b>	<b>132</b>	<b>-</b>	<b>2 114</b>	<b>68</b>	<b>-</b>	<b>120</b>
Licences de télécommunication	285	-	-	-	-	-	-	285	-	-	-
<b>EBITDA présenté - CAPEX</b>	<b>3 554</b>	<b>201</b>	<b>544</b>	<b>970</b>	<b>543</b>	<b>(181)</b>	<b>-</b>	<b>5 631</b>	<b>1 128</b>	<b>-</b>	<b>235</b>
Nombre moyen d'employés	74 641	3 103	26 249	20 884	20 433	14 621	-	159 931	11 015	-	nc

(1) Correspond aux charges et produits nets d'Orange au Royaume-Uni jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2010, date de sa cession.

(2) Correspond aux charges et produits nets de la co-entreprise Everything Everywhere créée le 1<sup>er</sup> avril 2010 et regroupant les activités de France Télécom et de Deutsche Telekom au Royaume-Uni (co-entreprise détenue à hauteur de 50 % chacun).

## 2.3.1 France

FRANCE (en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin				
	2011	2010 données à base comparable <sup>(1)</sup>	2010 données historiques	Var. (%) données à base comparable <sup>(1)</sup>	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	11 305	11 577	11 590	(2,3) %	(2,5) %
EBITDA présenté <sup>(2)</sup>	4 323	4 662	4 660	(7,3) %	(7,2) %
<i>EBITDA présenté/Chiffre d'affaires</i>	38,2 %	40,3 %	40,2 %		
Résultat d'exploitation	3 164	3 584	3 587	(11,7) %	(11,8) %
<i>Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires</i>	28,0 %	31,0 %	30,9 %		
CAPEX <sup>(2)</sup>	1 237	1 110	1 106	11,5 %	11,8 %
<i>CAPEX/Chiffre d'affaires</i>	10,9 %	9,6 %	9,5 %		
EBITDA présenté - CAPEX <sup>(2)</sup>	3 086	3 552	3 554	(13,1) %	(13,2) %
Nombre moyen d'employés	76 856	76 651	74 641	0,3 %	3,0 %

(1) Voir section 2.5.1 Passage des données historiques aux données à base comparable.

(2) Le résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, réévaluation liée aux prises de contrôle, perte de valeur et résultat des entités mises en équivalence (EBITDA présenté), les investissements corporels et incorporels hors licences (CAPEX) et l'indicateur "EBITDA présenté - CAPEX" sont des agrégats financiers non définis par les normes IFRS. Pour plus d'informations sur le calcul de l'EBITDA présenté, des CAPEX et de l'indicateur "EBITDA présenté - CAPEX" et les raisons pour lesquelles le groupe France Télécom utilise ces agrégats, voir les sections 2.5.6 Agrégats financiers non définis par les normes IFRS et 2.5.7 Glossaire financier.

Le secteur opérationnel "France" regroupe les activités de services de communication personnels (téléphonie mobile) et résidentiels (téléphonie fixe, services internet et services aux opérateurs) en France.

### 2.3.1.1 Chiffre d'affaires - France

En **données historiques**, la diminution de 2,5 % du chiffre d'affaires de la France entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit une baisse de 285 millions d'euros, s'explique i) par l'effet défavorable des variations de périmètre et autres variations, soit 13 millions d'euros, et ii) par l'évolution

organique à base comparable, soit une baisse de 272 millions d'euros du chiffre d'affaires.

En **données à base comparable**, la diminution de 272 millions d'euros du chiffre d'affaires de la France, soit un retrait de 2,3 %, entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, résulte :

- pour une large part, des baisses tarifaires des terminaisons d'appels mobiles inter-opérateurs ainsi que de la baisse des tarifs d'accès internet sur les marchés de gros au profit des opérateurs alternatifs ;
- et de l'impact de la répercussion, seulement partielle, de la hausse du taux de TVA intervenue le 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour la téléphonie mobile et internet, sur les clients finaux.

Hors impact de la baisse des tarifs réglementés et du changement de taux de TVA, le chiffre d'affaires reste stable, avec une légère croissance de 0,1 %, entre les deux périodes. Le dynamisme de l'activité mobile, de l'internet grand public et du dégroupage, permet de compenser la décroissance tendancielle de la téléphonie commutée.

### Services de communication personnels en France

En **données historiques** comme en **données à base comparable**, le chiffre d'affaires des services de communication personnels en France enregistre une hausse de 2,5 % entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011. La stratégie marketing de protection de la valeur a permis de compenser les effets négatifs induits par :

- la baisse de prix des terminaisons d'appels mobiles "voix" et SMS, respectivement au 1<sup>er</sup> juillet 2010 et au 1<sup>er</sup> février 2010 ;
- et la non-répercussion totale, au niveau du client final, de la hausse du taux de TVA intervenue au 1<sup>er</sup> janvier 2011 sur les offres avec service d'accès à la télévision mobile. Cet effet défavorable est estimé à 62 millions d'euros sur le premier semestre 2011.

Hors impact réglementaire, le chiffre d'affaires est en hausse de 6,2 % entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011. Cette progression est due :

- pour une large part, i) à la hausse de 1,8 % du nombre total de clients sur un an, qui atteint 26,7 millions au 30 juin 2011, et ii) à la progression de la part du nombre de clients avec forfaits dans le nombre total de clients, qui s'établit à 71,4 % au 30 juin 2011 contre 69,8 % un an plus tôt. L'attractivité des offres Origami et la stratégie d'offres segmentées ont permis de compenser l'effet de la hausse du taux de TVA qui a donné l'opportunité à certains abonnés de résilier leur contrat sans frais, pendant quelques semaines au début de l'année 2011 ;
- et à la croissance du chiffre d'affaires des services "non-voix" (voir section 2.5.7 *Glossaire financier*) qui vient plus que compenser la décroissance du chiffre d'affaires "voix". Au premier semestre 2011, le chiffre d'affaires des services "non-voix" représente 35,4 % du chiffre d'affaires des services mobiles (voir section 2.5.7 *Glossaire financier*), contre 29,9 % au premier semestre 2010, soit une hausse de 5,5 points en un an.

Hors impact réglementaire, le chiffre d'affaires annuel moyen par client, l'ARPU (voir section 2.5.7 *Glossaire financier*), est en croissance de 2,1 % entre le 30 juin 2010 et le 30 juin 2011, en raison i) de l'augmentation de la part du nombre de clients avec forfaits dans le nombre total de clients, et ii) de l'accroissement des usages "non-voix", tant pour les messages texte (SMS) que pour les usages multimédias, provenant, entre autres, du développement des *smartphones* et des offres *quadruple play Open* (souscrites par 695 milliers de clients au 30 juin 2011).

### Services de communication résidentiels en France

En **données historiques**, la diminution de 5,2 % du chiffre d'affaires des services de communication résidentiels en France entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit un recul de 353 millions d'euros, s'explique i) par l'impact défavorable des variations de périmètre et autres variations, qui s'établit à 13 millions d'euros, ainsi que ii) par l'évolution organique à base comparable, soit une baisse de 340 millions d'euros du chiffre d'affaires.

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires des services de communication résidentiels en France recule de 5,0 % entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit 340 millions d'euros, et s'établit à 6 455 millions d'euros au premier semestre 2011. Hors impact des baisses tarifaires sur le marché de gros des accès internet et, dans une moindre mesure, de l'interconnexion au Réseau Téléphonique Commuté (RTC) de France Télécom, le chiffre d'affaires est en baisse de 4,1 % entre les deux périodes.

Entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, la décroissance du chiffre d'affaires des services de communication résidentiels en France, en données à base comparable, est expliquée ci-dessous à travers les trois composantes du chiffre d'affaires des services de communication résidentiels en France.

### Services Grand Public

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires des Services Grand Public s'établit à 3 963 millions d'euros au premier semestre 2011, en diminution de 6,9 % par rapport au premier semestre 2010. Cette dégradation s'explique par la baisse récurrente des activités du Réseau Téléphonique Commuté (RTC), partiellement compensée par la poursuite du développement des services internet haut débit. L'ARPU des Services fixes Grand Public (voir section 2.5.7 *Glossaire financier*) est en légère baisse, passant de 34,8 euros au 30 juin 2010 à 34,6 euros au 30 juin 2011, en raison principalement i) de la non-répercussion de la hausse du taux de TVA sur le mois de janvier, et ii) de l'effet des baisses de prix intervenues en 2010.

L'évolution du chiffre d'affaires des Services Grand Public entre le premier semestre 2010 et premier semestre 2011 résulte :

- de la progression limitée à 1,2 % du chiffre d'affaires des **Services en ligne et accès internet Grand Public**, marquée notamment par la non-répercussion de la hausse du taux de TVA sur le mois de janvier. Dans un marché haut débit extrêmement concurrentiel où la volatilité des clients devient un véritable enjeu, la performance commerciale reste solide, avec 144 milliers de clients ADSL supplémentaires au premier semestre 2011, grâce i) aux nouvelles offres *triple*

play segmentées et adaptées aux évolutions des modes de consommation des clients, et ii) à l'offre *quadruple play* Open, proposant des services de communications fixes couplés à un abonnement mobile. Ainsi, la croissance du nombre de clients haut débit entre le 30 juin 2010 et le 30 juin 2011 s'établit à 4,2 %, avec 9,371 millions d'accès haut débit au 30 juin 2011 ;

- du repli de 17,1 % du chiffre d'affaires des **Communications téléphoniques Grand Public**, dû essentiellement i) à la baisse du marché du trafic téléphonique commuté (mesuré à l'interconnexion) sous l'effet du développement des services de "Voix sur IP", ainsi que ii) à l'effet des baisses tarifaires. Cette diminution du chiffre d'affaires est corrélée à celle du trafic total du Réseau Téléphonique Commuté (RTC) facturé aux clients de France Télécom, qui baisse de 17,5 % entre les deux périodes ;
- et de la baisse de 12,4 % du chiffre d'affaires des **Abonnements Grand Public**, due au développement du dégroupage total, de la vente en gros de l'abonnement et de la vente en gros d'accès ADSL nu aux fournisseurs d'accès internet tiers (dont les chiffres d'affaires sont inclus dans le chiffre d'affaires "Services aux Opérateurs" décrit ci-après).

#### Services aux Opérateurs

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires des Services aux Opérateurs est quasiment stable entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, et s'établit à 2 228 millions d'euros au premier semestre 2011. Entre les deux périodes, l'évolution du chiffre d'affaires s'explique :

- par la diminution de 12,2 % du chiffre d'affaires des **Autres services Réseaux et Opérateurs**, correspondant à une baisse conjointe du trafic et des tarifs d'acheminement sur le Réseau Téléphonique Commuté (RTC) de France Télécom ;
- partiellement compensée par la hausse de 3,2 % du chiffre d'affaires des **Services aux Opérateurs nationaux**, due essentiellement à la poursuite du développement du dégroupage total des lignes téléphoniques et de la vente en gros de l'abonnement, et qui vient compenser l'effet négatif des baisses de volume et de tarifs du DSL (intervenue en juillet 2010) et du dégroupage partiel (intervenue en janvier 2011). Le chiffre d'affaires de l'interconnexion nationale recule de 5 % entre les deux périodes, du fait de la baisse du trafic et des baisses de tarifs d'interconnexion intervenues en octobre 2010.

#### Autres Services de Communication Résidentiels

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires des Autres Services Grand Public diminue de 8,9 % entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, en raison i) de la baisse de 49 % du trafic de la publiphonie, et ii) de la baisse tendancielle de l'activité de location et de vente de terminaux téléphoniques fixes, hors équipements ADSL.

#### 2.3.1.2 EBITDA présenté - France

En **données historiques**, l'EBITDA présenté de la France diminue de 7,2 % entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011.

En **données à base comparable**, la diminution de 7,3 % de l'EBITDA présenté de la France entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit une baisse de 339 millions d'euros, s'explique essentiellement :

- par la baisse de 272 millions d'euros du chiffre d'affaires, marquée i) par l'effet défavorable des baisses tarifaires réglementaires sur la vente en gros des accès internet et sur les tarifs d'interconnexion fixe et mobile inter-opérateurs, et ii) par l'impact de la répercussion partielle de la hausse du taux TVA intervenue le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ;
- par la hausse de 165 millions d'euros des charges commerciales, dont plus d'un tiers sont immobilisées, résultant d'une hausse du nombre de Livebox et de décodeurs TV pour améliorer la qualité de service et pour accompagner la croissance du nombre de clients haut débit avec des services à valeur ajoutée. Les deux autres tiers de l'augmentation sont induits par la croissance des achats de terminaux mobiles haut de gamme ainsi que par le renforcement de la politique de fidélisation des clients ;
- compensées par la diminution de 96 millions d'euros des achats et reversements aux opérateurs, résultant de l'effet positif de la baisse des tarifs réglementés sur les charges d'interconnexion.

#### 2.3.1.3 Résultat d'exploitation - France

En **données historiques**, le résultat d'exploitation de la France s'établit à 3 164 millions d'euros au premier semestre 2011, en baisse de 11,8 %, soit 423 millions d'euros, entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011.

En **données à base comparable**, la diminution de 420 millions d'euros du résultat d'exploitation de la France entre les deux périodes, soit une baisse de 11,7 %, résulte principalement i) de la baisse de 339 millions d'euros de l'EBITDA présenté, et ii) dans une moindre mesure, de l'accroissement de 79 millions d'euros de la dotation aux amortissements, en lien avec la croissance des investissements.

#### 2.3.1.4 Investissements corporels et incorporels hors licences - France

En **données historiques**, les investissements corporels et incorporels hors licences de la France s'élèvent à 1 237 millions d'euros au premier semestre 2011, en progression de 11,8 %, soit 131 millions d'euros, entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011.

En **données à base comparable**, l'augmentation de 127 millions d'euros des investissements corporels et incorporels hors licences de la France entre les deux périodes, soit une hausse de 11,5 %, s'explique principalement :

- par la progression de 58 millions d'euros des investissements dans les réseaux d'accès filaire (cuivre et fibre optique), résultant du déploiement de la fibre optique (voir section 2.1.4 *Faits marquants*) ;
- et par l'augmentation de 68 millions d'euros des investissements relatifs aux terminaux loués, Livebox, décodeurs et autres équipements d'accès et de transmission installés chez les clients, afin d'améliorer la qualité de service.



## 2.3.2 Espagne

Semestres clos le 30 juin					
ESPAGNE (en millions d'euros)	2011	2010	2010	Var. (%)	Var. (%)
		données à base comparable <sup>(1)</sup>	données historiques	données à base comparable <sup>(1)</sup>	données historiques
Chiffre d'affaires	1 943	1 867	1 867	4,1 %	4,1 %
EBITDA présenté <sup>(2)</sup>	381	365	365	4,3 %	4,3 %
EBITDA présenté/Chiffre d'affaires	19,6 %	19,6 %	19,6 %		
Résultat d'exploitation	(112)	(115)	(115)	2,4 %	2,4 %
Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires	(5,8) %	(6,1) %	(6,1) %		
CAPEX <sup>(2)</sup>	170	164	164	3,9 %	3,9 %
CAPEX/Chiffre d'affaires	8,7 %	8,8 %	8,8 %		
EBITDA présenté - CAPEX <sup>(2)</sup>	211	201	201	4,6 %	4,6 %
Nombre moyen d'employés	3 097	3 103	3 103	(0,2) %	(0,2) %

(1) Voir section 2.5.1 Passage des données historiques aux données à base comparable.

(2) Le résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, réévaluation liée aux prises de contrôle, perte de valeur et résultat des entités mises en équivalence (EBITDA présenté), les investissements corporels et incorporels hors licences (CAPEX) et l'indicateur "EBITDA présenté - CAPEX" sont des agrégats financiers non définis par les normes IFRS. Pour plus d'informations sur le calcul de l'EBITDA présenté, des CAPEX et de l'indicateur "EBITDA présenté - CAPEX" et les raisons pour lesquelles le groupe France Télécom utilise ces agrégats, voir les sections 2.5.6 Agrégats financiers non définis par les normes IFRS et 2.5.7 Glossaire financier.

Le secteur opérationnel "Espagne" regroupe les activités de services de communication personnels (téléphonie mobile) et résidentiels (téléphonie fixe et services internet) en Espagne.

### 2.3.2.1 Chiffre d'affaires - Espagne

En **données historiques** comme en **données à base comparable**, l'augmentation de 4,1 % du chiffre d'affaires de l'Espagne entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit une augmentation de 76 millions d'euros, résulte principalement de la reprise de la croissance du chiffre d'affaires des services de communication personnels et résidentiels entre les deux périodes. Hors impact réglementaire, le chiffre d'affaires de l'Espagne aurait augmenté de 6,6 % entre les deux périodes.

#### Services de communication personnels en Espagne

En **données historiques** comme en **données à base comparable**, le chiffre d'affaires des services de communication personnels en Espagne croît de 4,3 % entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit une hausse de 65 millions d'euros.

Hors impact réglementaire, le chiffre d'affaires enregistre une hausse de 7,3 % entre les deux périodes, qui reflète :

- la hausse de 8,2 % du nombre total de clients sur un an, qui atteint 12,2 millions au 30 juin 2011. Cette progression est générée à la fois par la progression sur un an de 7,3 % du nombre de clients avec forfaits (qui s'établit à 7,3 millions au 30 juin 2011) et par l'augmentation de 9,5 % du nombre de clients avec offres prépayées (qui s'élève à 4,9 millions au 30 juin 2011) ;
- et la croissance du chiffre d'affaires des services "non-voix" (hors SMS et MMS), tirée par le développement des usages haut débit avec, en particulier, la forte croissance de la navigation internet pour la téléphonie mobile. Le nombre de clients avec des offres internet mobile a été multiplié par 3,4 par rapport au 30 juin 2010 pour atteindre 1,3 million

d'utilisateurs au 30 juin 2011. De plus, le nombre de clients des services internet Everywhere a augmenté de 57 % entre les deux périodes. Au total, le chiffre d'affaires des services "non-voix" a augmenté de 24,8 % entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, contre 7,2 % entre le premier semestre 2009 et le premier semestre 2010. Le nombre de clients des opérateurs de réseaux mobiles virtuels (MVNO) hébergés est également en très forte croissance, avec une croissance de 33 % entre les deux périodes, et s'établit à 1,3 million de clients au 30 juin 2011.

#### Services de communication résidentiels en Espagne

En **données historiques** comme en **données à base comparable**, le chiffre d'affaires des services de communication résidentiels en Espagne progresse de 3,2 % entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit une augmentation de 11 millions d'euros. Cette hausse résulte principalement du retour à la croissance du chiffre d'affaires du haut débit, qui a progressé de 6,3 % entre les deux périodes, tiré :

- par l'expansion soutenue du nombre de client ADSL, en hausse de 9,6 % entre le 30 juin 2010 et le 30 juin 2011, soit une augmentation nette de 103,6 milliers de clients, contre une baisse nette de 52,0 milliers de clients entre le 30 juin 2009 et le 30 juin 2010, grâce au dynamisme des ventes et à la réduction du taux de résiliation ;
- par la croissance du taux de pénétration du dégroupage total, qui représente 60,5 % du nombre total de clients ADSL, soit une progression de 10,8 points en glissement annuel ;
- et par la hausse de 1,3 % de l'ARPU, qui atteint 32,0 euros au 30 juin 2011. Cette augmentation s'explique par la croissance du nombre de clients des services de "Voix sur IP" et des services de vente en gros de l'accès au service téléphonique.

### 2.3.2.2 EBITDA présenté - Espagne

En **données historiques** comme en **données à base comparable**, l'EBITDA présenté de l'Espagne progresse de 4,3 % entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, et s'établit à 381 millions d'euros au premier semestre 2011. Entre les deux périodes, cette progression de 16 millions d'euros s'explique principalement i) par la hausse de 76 millions d'euros du chiffre d'affaires, ii) par la diminution de 23 millions d'euros des achats et reversements aux opérateurs, principalement due à la baisse tarifaire des terminaisons d'appels mobiles, iii) partiellement compensées par l'augmentation de 70 millions des charges commerciales pour faire face à un environnement fortement concurrentiel.

### 2.3.2.3 Résultat d'exploitation - Espagne

En **données historiques** comme en **données à base comparable**, le résultat d'exploitation de l'Espagne est une perte de 112 millions d'euros au premier semestre 2011, contre une perte de 115 millions d'euros au premier semestre 2010, en raison de l'augmentation de 16 millions d'euros de l'EBITDA présenté, partiellement compensée par la hausse de 14 millions d'euros de la dotation aux amortissements.

### 2.3.2.4 Investissements corporels et incorporels hors licences - Espagne

En **données historiques** comme en **données à base comparable**, les investissements corporels et incorporels hors licences de l'Espagne progressent de 6 millions d'euros entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, et s'établissent à 170 millions d'euros au premier semestre 2011. Les dépenses d'investissements du premier semestre 2011 concernent essentiellement les activités de croissance et la satisfaction du client, principalement dans le domaine des réseaux de données mobiles, notamment pour le renouvellement du réseau d'accès radio et pour l'augmentation de la vitesse de transmission des liaisons.

### 2.3.2.5 Acquisitions de licences de télécommunication - Espagne

Les acquisitions de licences de télécommunication de l'Espagne s'élèvent à 129 millions d'euros au premier semestre 2011. Elles correspondent à l'acquisition d'un second bloc de fréquence de 5 MHz dans la bande 900 MHz, dans le cadre de l'allocation de nouvelles fréquences du spectre radioélectrique de télécommunication qui a débuté au premier semestre 2011 en Espagne (voir section 2.1.4 *Faits marquants* et note 9 de l'annexe aux comptes consolidés).

## 2.3.3 Pologne

		Semestres clos le 30 juin			
		2010 données à base comparable <sup>(1)</sup>	2010 données historiques	Var. (%) données à base comparable <sup>(1)</sup>	Var. (%) données historiques
<b>POLOGNE</b>					
(en millions d'euros)		<b>2011</b>			
Chiffre d'affaires	1 902	1 989	1 963	(4,3) %	(3,1) %
EBITDA présenté <sup>(2)</sup>	779	732	723	6,5 %	7,9 %
<i>EBITDA présenté/Chiffre d'affaires</i>	<i>41,0 %</i>	<i>36,8 %</i>	<i>36,8 %</i>		
Résultat d'exploitation	278	249	246	11,4 %	12,9 %
<i>Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires</i>	<i>14,6 %</i>	<i>12,5 %</i>	<i>12,5 %</i>		
CAPEX <sup>(2)</sup>	228	181	179	25,9 %	27,5 %
<i>CAPEX/Chiffre d'affaires</i>	<i>12,0 %</i>	<i>9,1 %</i>	<i>9,1 %</i>		
EBITDA présenté - CAPEX <sup>(2)</sup>	551	551	544	0,2 %	1,4 %
Nombre moyen d'employés	24 889	26 249	26 249	(5,2) %	(5,2) %

(1) Voir section 2.5.1 Passage des données historiques aux données à base comparable.

(2) Le résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, réévaluation liée aux prises de contrôle, perte de valeur et résultat des entités mises en équivalence (EBITDA présenté), les investissements corporels et incorporels hors licences (CAPEX) et l'indicateur "EBITDA présenté - CAPEX" sont des agrégats financiers non définis par les normes IFRS. Pour plus d'informations sur le calcul de l'EBITDA présenté, des CAPEX et de l'indicateur "EBITDA présenté - CAPEX" et les raisons pour lesquelles le groupe France Télécom utilise ces agrégats, voir les sections 2.5.6 *Agrégats financiers non définis par les normes IFRS* et 2.5.7 *Glossaire financier*.

Le secteur opérationnel "Pologne" regroupe les activités de services de communication personnels (principalement téléphonie mobile) et résidentiels (téléphonie fixe, services internet et services aux opérateurs) en Pologne.

### 2.3.3.1 Chiffre d'affaires - Pologne

En **données historiques**, la diminution de 3,1 % du chiffre d'affaires de la Pologne entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit un recul de 61 millions d'euros, intègre i) l'effet positif des variations de change, soit 26 millions d'euros, compte tenu de l'appréciation du zloty polonais par rapport à l'euro, ainsi que ii) l'évolution organique à base

comparable, soit une baisse de 87 millions d'euros du chiffre d'affaires.

En **données à base comparable**, la diminution de 87 millions d'euros du chiffre d'affaires de la Pologne entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit une baisse de 4,3 %, résulte i) du déclin du réseau téléphonique commuté pour 82 millions d'euros, ii) de la diminution de 10 millions d'euros du chiffre d'affaires des services "non-voix" de l'activité mobile, principalement en raison de l'effet négatif de la baisse des tarifs réglementés, iii) partiellement compensés par la hausse de 5 millions d'euros du chiffre d'affaires des services

aux opérateurs. Hors impact réglementaire, le chiffre d'affaires de la Pologne aurait baissé de 3,3 % entre les deux périodes.

### Services de communication personnels en Pologne

En **données historiques**, l'augmentation de 2,8 % du chiffre d'affaires des services de communication personnels en Pologne entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit une hausse de 26 millions d'euros, s'explique i) par l'effet positif des variations de change, soit 12 millions d'euros, ainsi que ii) par l'évolution organique à base comparable, soit une croissance de 14 millions d'euros du chiffre d'affaires.

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires des services de communication personnels en Pologne augmente de 14 millions d'euros entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit une hausse de 1,5 %. Hors impact de la baisse du prix des terminaisons d'appel, le chiffre d'affaires aurait augmenté de 3,9 % entre les deux périodes.

Entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, la croissance de 1,5 % du chiffre d'affaires des services de communication personnels en Pologne s'explique principalement i) par la progression de 2,6 % du nombre de clients avec forfaits (qui atteint 6,967 millions au 30 juin 2011), soit plus de 176 milliers de clients supplémentaires par rapport au 30 juin 2010, ii) partiellement compensée par la baisse de 3,0 % de l'ARPU entre les deux dates (avec un ARPU qui s'établit à 503 zlotys au 30 juin 2011).

### Services de communication résidentiels en Pologne

En **données historiques**, la diminution de 6,9 % du chiffre d'affaires des services de communication résidentiels en Pologne entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit une baisse de 79 millions d'euros, intègre i) l'effet positif des variations de change, soit 15 millions d'euros, ii) plus que compensé par l'évolution organique à base comparable, soit une baisse de 94 millions d'euros du chiffre d'affaires.

En **données à base comparable**, la diminution de 94 millions d'euros du chiffre d'affaires des services de communication résidentiels en Pologne entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit un retrait de 8,1 %, résulte principalement du recul de 16,8 % du chiffre d'affaires "voix", sous l'effet :

- de la diminution du nombre de clients de la téléphonie fixe, soit une baisse de 824 milliers de clients entre le 30 juin 2010 et le 30 juin 2011. Cette diminution est liée à la substitution de la téléphonie fixe par la téléphonie mobile et à la migration des clients vers la vente en gros (en augmentation de 202 milliers de clients) ;
- et du recul de 5,5 % du chiffre d'affaires du haut débit (180 millions d'euros), en raison de la diminution de 1,4 % du nombre de clients entre le 30 juin 2010 et le 30 juin 2011 (baisse de 29 milliers de clients).

### 2.3.3.2 EBITDA présenté - Pologne

En **données historiques**, la hausse de 7,9 % de l'EBITDA présenté de la Pologne entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit une augmentation de 56 millions d'euros, résulte de l'effet positif des variations de change,

soit 9 millions d'euros, et de l'évolution organique à base comparable, soit une progression de 47 millions d'euros de l'EBITDA présenté.

En **données à base comparable**, l'augmentation de 47 millions d'euros de l'EBITDA présenté de la Pologne résulte principalement i) de la comptabilisation au premier semestre 2011 du résultat de cession d'actifs positif de 197 millions d'euros relatif à la cession par TP S.A. de sa filiale TP Emitel (voir section 2.1.4 *Faits marquants* et note 2 de l'annexe aux comptes consolidés), ii) de l'augmentation de 21 millions d'euros des autres produits opérationnels, iii) de la réduction de 20 millions d'euros des charges d'interconnexion liée à la baisse des prix des terminaisons d'appel, et iv) de la baisse de 18 millions d'euros des charges de personnel (plan de départs volontaires). Entre les deux périodes, ces éléments favorables sont partiellement compensés i) par la comptabilisation au premier semestre 2011 d'une provision complémentaire de 115 millions d'euros relative à l'amende de la Commission européenne à l'encontre de TP S.A. pour abus de position dominante sur le marché de gros de l'accès à internet en haut débit en Pologne (voir section 2.1.4 *Faits marquants* et note 9 de l'annexe aux comptes consolidés), et ii) par la baisse de 87 millions d'euros du chiffre d'affaires.

### 2.3.3.3 Résultat d'exploitation - Pologne

En **données historiques**, l'augmentation de 12,9 % du résultat d'exploitation de la Pologne entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit une hausse de 32 millions d'euros, résulte de l'effet positif des variations de change, soit 3 millions d'euros, ainsi que de l'évolution organique à base comparable, soit une progression de 29 millions d'euros du résultat d'exploitation.

En **données à base comparable**, la hausse de 29 millions d'euros du résultat d'exploitation de la Pologne entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit 11,4 %, s'explique par l'amélioration de 47 millions d'euros de l'EBITDA présenté, en partie compensée par l'augmentation de 18 millions d'euros de la dotation aux amortissements.

### 2.3.3.4 Investissements corporels et incorporels hors licences - Pologne

En **données historiques**, la progression de 27,5 % des investissements corporels et incorporels hors licences de la Pologne entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit une augmentation de 49 millions d'euros, s'explique essentiellement par l'évolution organique à base comparable, soit une hausse de 47 millions d'euros des investissements corporels et incorporels hors licences.

En **données à base comparable**, l'augmentation de 47 millions d'euros des investissements corporels et incorporels hors licences de la Pologne entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit une croissance de 25,9 %, reflète principalement le déploiement des services fixes haut débit en vertu des dispositions du protocole d'accord signé avec le régulateur polonais en fin d'année 2009 et portant sur la période 2009 - 2012.

## 2.3.4 Reste du monde

Semestres clos le 30 juin					
RESTE DU MONDE (en millions d'euros)	2011	2010	2010	Var. (%)	Var. (%)
		données à base comparable <sup>(1)</sup>	données historiques	données à base comparable <sup>(1)</sup>	données historiques
Chiffre d'affaires	4 281	4 333	3 663	(1,2) %	16,9 %
EBITDA présenté <sup>(2)</sup>	1 471	1 629	1 360	(9,7) %	8,2 %
<i>EBITDA présenté/Chiffre d'affaires</i>	<i>34,4 %</i>	<i>37,6 %</i>	<i>37,1 %</i>		
Résultat d'exploitation	619	966	849	(35,9) %	(27,1) %
<i>Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires</i>	<i>14,5 %</i>	<i>22,3 %</i>	<i>23,2 %</i>		
CAPEX <sup>(2)</sup>	489	500	390	(2,2) %	25,5 %
<i>CAPEX/Chiffre d'affaires</i>	<i>11,4 %</i>	<i>11,5 %</i>	<i>10,6 %</i>		
EBITDA présenté - CAPEX <sup>(2)</sup>	982	1 129	970	(13,0) %	1,2 %
Nombre moyen d'employés	26 794	25 952	20 884	3,2 %	28,3 %

(1) Voir section 2.5.1 Passage des données historiques aux données à base comparable.

(2) Le résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, réévaluation liée aux prises de contrôle, perte de valeur et résultat des entités mises en équivalence (EBITDA présenté), les investissements corporels et incorporels hors licences (CAPEX) et l'indicateur "EBITDA présenté - CAPEX" sont des agrégats financiers non définis par les normes IFRS. Pour plus d'informations sur le calcul de l'EBITDA présenté, des CAPEX et de l'indicateur "EBITDA présenté - CAPEX" et les raisons pour lesquelles le groupe France Télécom utilise ces agrégats, voir les sections 2.5.6 Agrégats financiers non définis par les normes IFRS et 2.5.7 Glossaire financier.

Le secteur présenté "Reste du monde" regroupe les activités de services de communication personnels (téléphonie mobile) et résidentiels (téléphonie fixe, services internet et services aux opérateurs) hors France, Royaume-Uni, Pologne et Espagne, à savoir principalement en Belgique, au Botswana, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Egypte, en Jordanie, au Kenya, à Madagascar, au Mali, en Moldavie, en République Dominicaine, en Roumanie, au Sénégal, en Slovaquie et en Suisse.

### 2.3.4.1 Chiffre d'affaires - Reste du monde

En **données historiques**, l'augmentation de 16,9 % du chiffre d'affaires du Reste du monde entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit une hausse de 618 millions d'euros, s'explique :

- par l'impact favorable des variations de périmètre et autres variations, qui s'établit à 734 millions d'euros et comprend principalement l'intégration globale de Mobinil et de ses filiales le 13 juillet 2010 pour 689 millions d'euros ;
- en partie contrebalancé i) par l'effet négatif des variations de change, soit 64 millions d'euros, ainsi que ii) par l'évolution organique à base comparable, soit une baisse de 52 millions d'euros du chiffre d'affaires.

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires du Reste du monde diminue de 1,2 % entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit un recul de 52 millions d'euros. Hors impact réglementaire, le chiffre d'affaires aurait augmenté de 1,2 % entre les deux périodes.

Par zone géographique et en données à base comparable, la diminution de 1,2 %, soit 52 millions d'euros, du chiffre d'affaires du Reste du monde entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, résulte principalement :

- de la baisse de 3,9 %, soit 53 millions d'euros, du chiffre d'affaires de la zone *Europe de l'Ouest* (dont 34 millions d'euros pour la Suisse et 23 millions d'euros pour la

Belgique), sous l'effet principalement de la baisse des tarifs réglementés. Hors impact réglementaire, le chiffre d'affaires de la zone Europe de l'Ouest serait en progression de 2,6 %, soit 33 millions d'euros, en raison essentiellement de la croissance de 4,1 %, soit 32 millions d'euros, du chiffre d'affaires de la Belgique hors impact réglementaire ;

- et du recul de 2,7 %, soit 25 millions d'euros, du chiffre d'affaires de la zone *Europe Centrale*, résultant surtout de la baisse de 5,6 %, soit 27 millions d'euros, du chiffre d'affaires de la Roumanie.

Ces éléments défavorables sont partiellement compensés :

- par la hausse de 0,3 %, soit 5 millions d'euros, du chiffre d'affaires de la zone *Afrique et Moyen Orient*. Cette évolution s'explique principalement :
  - i) par la hausse de 40,6 %, soit 23 millions d'euros, du chiffre d'affaires des nouvelles opérations (Niger, Centrafrique, Ouganda, Guinée-Bissau et Guinée Conakry), en lien avec un fort dynamisme commercial (1,3 million de clients mobiles supplémentaires entre le 30 juin 2010 et 30 juin 2011, soit une progression de 55,8 %, et ii) par la croissance de 17,9 %, soit 21 millions d'euros, du chiffre d'affaires du Cameroun, résultant de la forte augmentation du nombre de clients entre le 30 juin 2010 et le 30 juin 2011. La performance du Cameroun est soutenue par une politique commerciale agressive, par l'extension du réseau et par la réorganisation de la distribution,
  - en partie contrebalancées i) par la diminution de 15,2 %, soit 37 millions d'euros, du chiffre d'affaires de la Côte d'Ivoire, et ii) par la diminution de 3,9 %, soit 25 millions d'euros, du chiffre d'affaires de l'Egypte, résultant de la crise politique traversée par les deux pays. Hors Egypte et Côte d'Ivoire, le chiffre d'affaires serait en progression de 7,1 % entre les deux périodes ;

- et par l'augmentation de 19 millions d'euros du chiffre d'affaires des autres filiales (essentiellement en République Dominicaine et dans les filiales de Sofrecom), non comprises dans ces trois zones.

#### 2.3.4.2 EBITDA présenté - Reste du monde

En **données historiques**, l'augmentation de 8,2 % de l'EBITDA présenté du Reste du monde entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit une hausse de 111 millions d'euros, résulte :

- de l'effet favorable des variations de périmètre et autres variations, qui s'établit à 294 millions d'euros, et comprend principalement l'intégration globale de Mobinil et de ses filiales le 13 juillet 2010 pour 290 millions d'euros ;
- partiellement compensé i) par l'impact défavorable des variations de change, soit 25 millions d'euros, ainsi que ii) par l'évolution organique à base comparable, soit une baisse de 158 millions d'euros de l'EBITDA présenté.

En **données à base comparable**, la diminution de 158 millions d'euros de l'EBITDA présenté du Reste du monde entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit un recul de 9,7 %, s'explique par la hausse de 106 millions des charges opérationnelles comprises dans la détermination de l'EBITDA présenté, et par la diminution de 52 millions du chiffre d'affaires. Entre les deux périodes, l'augmentation des charges opérationnelles comprises dans la détermination de l'EBITDA présenté s'explique essentiellement :

- par la progression de 37 millions d'euros des charges de personnel, notamment en Egypte, au Sénégal (augmentations salariales en lien avec une forte inflation) et en Belgique ;
- par l'augmentation de 30 millions d'euros des charges commerciales, notamment en Belgique (17 millions d'euros) en raison de la forte croissance des ventes de terminaux haut de gamme ;
- et par la hausse de 18 millions d'euros des autres achats externes (frais généraux, charges immobilières et autres charges externes).

#### 2.3.4.3 Résultat d'exploitation - Reste du monde

En **données historiques**, la diminution de 27,1 % du résultat d'exploitation du Reste du monde entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit un recul de 230 millions d'euros, intègre principalement i) l'effet favorable des variations de périmètre et autres variations, qui s'établit à 126 millions d'euros, et comprend principalement l'intégration globale de

Mobinil et de ses filiales le 13 juillet 2010 pour 131 millions d'euros, ii) plus que compensé par l'évolution organique à base comparable, soit une baisse de 347 millions d'euros du résultat d'exploitation.

En **données à base comparable**, la diminution de 347 millions du résultat d'exploitation du Reste du monde entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011 s'explique essentiellement i) par le recul de 158 millions d'euros de l'EBITDA présenté, ii) par l'augmentation de 140 millions d'euros de la dotation aux amortissements, et iii) dans une moindre mesure, par la comptabilisation au premier semestre 2011 d'une dépréciation de 45 millions d'euros relative au Kenya (voir note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

#### 2.3.4.4 Investissements corporels et incorporels hors licences - Reste du monde

En **données historiques**, l'augmentation de 25,5 % des investissements corporels et incorporels hors licences du Reste du monde entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit une hausse de 99 millions d'euros, résulte :

- de l'effet favorable des variations de périmètre et autres variations, qui s'établit à 126 millions d'euros, et comprend principalement l'intégration globale de Mobinil et de ses filiales le 13 juillet 2010 pour 119 millions d'euros ;
- en partie contrebalancé i) par l'impact négatif des variations de change, soit 16 millions d'euros, ainsi que ii) par l'évolution organique à base comparable, soit une baisse de 11 millions d'euros des investissements corporels et incorporels hors licences.

En **données à base comparable**, la diminution de 11 millions des investissements corporels et incorporels hors licences du Reste du monde entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011 s'explique en grande partie par des retards ponctuels dans les programmes de déploiement en Egypte (baisse de 36 millions d'euros) et en Côte d'Ivoire (diminution de 16 millions d'euros), résultant de la crise politique traversée par les deux pays. Ces éléments sont partiellement compensés par l'augmentation des dépenses d'investissements au Niger pour 18 millions d'euros et au Kenya pour 15 millions d'euros.

#### 2.3.4.5 Acquisitions de licences de télécommunication - Reste du monde

Les acquisitions de licences de télécommunication du Reste du monde s'élèvent à 2 millions d'euros au premier semestre 2011.

## 2.3.5 Entreprises

		Semestres clos le 30 juin			
		2010 données à base comparable <sup>(1)</sup>	2010 données historiques	Var. (%) données à base comparable <sup>(1)</sup>	Var. (%) données historiques
<b>ENTREPRISES</b>					
(en millions d'euros)		<b>2011</b>			
Chiffre d'affaires	3 548	3 604	3 576	(1,6) %	(0,8) %
EBITDA présenté <sup>(2)</sup>	648	636	686	2,0 %	(5,5) %
EBITDA présenté/Chiffre d'affaires	18,3 %	17,6 %	19,2 %		
Résultat d'exploitation	484	469	520	3,2 %	(6,9) %
Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires	13,6 %	13,0 %	14,5 %		
CAPEX <sup>(2)</sup>	163	143	143	13,7 %	14,0 %
CAPEX/Chiffre d'affaires	4,6 %	4,0 %	4,0 %		
EBITDA présenté - CAPEX <sup>(2)</sup>	485	493	543	(1,4) %	(10,6) %
Nombre moyen d'employés	20 904	20 553	20 433	1,7 %	2,3 %

(1) Voir section 2.5.1 Passage des données historiques aux données à base comparable.

(2) Le résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, réévaluation liée aux prises de contrôle, perte de valeur et résultat des entités mises en équivalence (EBITDA présenté), les investissements corporels et incorporels hors licences (CAPEX) et l'indicateur "EBITDA présenté - CAPEX" sont des agrégats financiers non définis par les normes IFRS. Pour plus d'informations sur le calcul de l'EBITDA présenté, des CAPEX et de l'indicateur "EBITDA présenté - CAPEX" et les raisons pour lesquelles le groupe France Télécom utilise ces agrégats, voir les sections 2.5.6 Agrégats financiers non définis par les normes IFRS et 2.5.7 Glossaire financier.

Le secteur opérationnel "Entreprises" regroupe les solutions et services de communication dédiés aux entreprises en France et dans le monde.

### 2.3.5.1 Chiffre d'affaires - Entreprises

En **données historiques**, la diminution de 28 millions d'euros du chiffre d'affaires d'Entreprises entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit une baisse de 0,8 %, intègre i) l'effet favorable des variations de périmètre et autres variations, qui s'établit à 15 millions d'euros, ii) l'impact positif des variations de change, soit 13 millions d'euros, iii) plus que compensés par l'évolution organique à base comparable, soit un recul de 56 millions d'euros du chiffre d'affaires.

En **données à base comparable**, la diminution de 56 millions d'euros du chiffre d'affaires d'Entreprises entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit une baisse de 1,6 %, reflète le ralentissement de la dégradation de l'activité (baisse de 3,6 % observée au second semestre 2010, après une baisse de 6,0 % au premier semestre 2010), en particulier grâce aux services et à l'international.

#### Réseaux d'entreprise historiques

En **données à base comparable**, le recul de 11,0 % du chiffre d'affaires des Réseaux d'entreprise historiques entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011 s'explique principalement par la décroissance de la voix conjuguée à la forte baisse des réseaux de données historiques.

Entre les deux périodes, le recul de 9,3 % du chiffre d'affaires de la **Téléphonie fixe** provient :

- de la baisse de 8,7 % du nombre de lignes téléphoniques entre les deux périodes traduisant la poursuite de la migration vers la "Voix sur IP" ainsi qu'une concurrence accrue ;
- de la diminution de 13,1 % du volume des communications téléphoniques aux entreprises (baisse tendancielle du marché de la téléphonie fixe, liée pour partie à la substitution vers

d'autres moyens de communication type SMS, messagerie instantanée...);

- et de la décroissance de 6,3 % du chiffre d'affaires associé aux services de la relation client (centres d'appels), liée à la mise en place de la Loi de Modernisation de l'Economie (LME) et à l'effet de substitution de ces services par internet.

Dans le même temps, le chiffre d'affaires des **Réseaux de données historiques** enregistre une diminution de 18,0 % entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011. Ces services regroupent l'essentiel des solutions historiques de données (tel que le protocole X25 ou le Frame Relay), et la migration de ces réseaux d'entreprises vers des technologies plus récentes s'est poursuivie au premier semestre 2011.

#### Réseaux d'entreprise classiques

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires des Réseaux d'entreprise classiques est globalement stable entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011 :

- le marché de l'IP-VPN est à maturité, mais son chiffre d'affaires est toutefois en croissance de 1,5 % entre les deux périodes, essentiellement grâce à l'international (en progression de 3,6 %) ;
- l'activité de télédiffusion affiche une croissance de 1,2 % de son chiffre d'affaires entre les deux périodes, grâce à des événements de portée internationale et à de nouveaux contrats ;
- les solutions de Nomadisme (Business Everywhere) sont en décroissance de 15,3 % entre les deux périodes, essentiellement du fait du retard dans la mise sur le marché de produits compatibles avec les nouveaux systèmes d'exploitation, du recul des réseaux téléphoniques fixes classiques et de la migration vers d'autres solutions internes.

### Réseaux d'entreprise en croissance

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires des Réseaux d'entreprise en croissance augmente de 16,9 % entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, principalement en raison de la progression de 24,7 % des services de "Voix sur IP" (accès et trafic), bénéficiant des transferts de technologie depuis la téléphonie classique.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires des produits de réseaux, tels que les accès satellite, est en augmentation de 19,2 % entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011.

### Services

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires des Services enregistre une hausse de 7,4 % entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, en particulier à l'international (en hausse de 15,2 %), grâce à la hausse soutenue des ventes d'équipement (en progression de 29,0 %) et au conseil (en croissance de 27 %). En France, la croissance des Services est plus modérée, avec une augmentation de 3,2 % du chiffre d'affaires entre les deux périodes, en ligne toutefois avec le marché.

### 2.3.5.2 EBITDA présenté - Entreprises

En **données historiques**, la diminution de 38 millions d'euros de l'EBITDA présenté d'Entreprises entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit un recul de 5,5 %, intègre i) l'effet défavorable des variations de périmètre et autres variations, qui s'établit à 34 millions d'euros, et ii) l'impact négatif des variations de change, soit 16 millions d'euros entre les deux périodes, iii) en partie compensés par l'évolution organique à base comparable, soit une hausse de 12 millions d'euros de l'EBITDA présenté.

En **données à base comparable**, l'augmentation de 12 millions d'euros de l'EBITDA présenté d'Entreprises entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit une progression de 2,0 %, s'explique essentiellement i) par la réduction de 83 millions d'euros des achats externes, relative au

recul des achats et reversements aux opérateurs (en lien avec le ralentissement de l'activité) et à l'optimisation des coûts sur les autres postes, ii) qui vient plus que compenser le recul de 56 millions d'euros du chiffre d'affaires entre les deux périodes.

### 2.3.5.3 Résultat d'exploitation - Entreprises

En **données historiques**, la baisse de 36 millions d'euros du résultat d'exploitation d'Entreprises entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit un diminution de 6,9 %, intègre i) l'effet négatif des variations de périmètre et autres variations, qui s'établit à 34 millions d'euros, et ii) l'impact défavorable des variations de change, soit 17 millions d'euros, iii) partiellement contrebalancés par l'évolution organique à base comparable, soit une hausse de 15 millions d'euros du résultat d'exploitation.

En **données à base comparable**, le résultat d'exploitation d'Entreprises progresse de 15 millions d'euros entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit une augmentation de 3,2 %.

### 2.3.5.4 Investissements corporels et incorporels hors licences - Entreprises

En **données historiques**, les investissements corporels et incorporels hors licences d'Entreprises augmentent de 20 millions d'euros, soit une croissance de 14,0 %, entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011.

En **données à base comparable**, les investissements corporels et incorporels hors licences d'Entreprises sont en hausse de 13,7 %, soit 20 millions d'euros, entre les deux périodes. L'augmentation des dépenses d'investissement entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011 est essentiellement liée à la reprise des investissements permettant de satisfaire et d'accompagner les clients dans le développement de leurs usages, ainsi qu'à la poursuite des investissements dans les plateformes d'intégration et d'infogérance des applications critiques de communication.

## 2.3.6 Opérateurs internationaux & Services partagés

		Semestres clos le 30 juin			
		2010	2010	Var. (%)	Var. (%)
		données	données	données	données
		à base	historiques	à base	historiques
		comparable <sup>(1)</sup>		comparable <sup>(1)</sup>	
<b>OPERATEURS INTERNATIONAUX &amp; SERVICES PARTAGES</b>					
(en millions d'euros)		<b>2011</b>			
Chiffre d'affaires	774	797	780	(2,8) %	(0,8) %
EBITDA présenté <sup>(2)</sup>	79	(5)	(49)	na	na
<i>EBITDA présenté/Chiffre d'affaires</i>	10,3 %	(0,6) %	(6,3) %		
Résultat d'exploitation	(259)	(324)	(373)	20,6 %	30,8 %
<i>Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires</i>	(33,4) %	(40,9) %	(47,9) %		
CAPEX <sup>(2)</sup>	182	135	132	34,9 %	37,2 %
<i>CAPEX/Chiffre d'affaires</i>	23,5 %	16,9 %	17,0 %		
EBITDA présenté - CAPEX <sup>(2)</sup>	(103)	(140)	(181)	26,8 %	43,5 %
Nombre moyen d'employés	12 790	12 688	14 621	0,8 %	(12,5) %

(1) Voir section 2.5.1 Passage des données historiques aux données à base comparable.

(2) Le résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, réévaluation liée aux prises de contrôle, perte de valeur et résultat des entités mises en équivalence (EBITDA présenté), les investissements corporels et incorporels hors licences (CAPEX) et l'indicateur "EBITDA présenté - CAPEX" sont des agrégats financiers non définis par les normes IFRS. Pour plus d'informations sur le calcul de l'EBITDA présenté, des CAPEX et de l'indicateur "EBITDA présenté - CAPEX" et les raisons pour lesquelles le groupe France Télécom utilise ces agrégats, voir les sections 2.5.6 Agrégats financiers non définis par les normes IFRS et 2.5.7 Glossaire financier.

Le secteur opérationnel "Opérateurs Internationaux & Services Partagés" (désigné ci-après "OI & SP") regroupe i) les activités de déploiement du réseau international et longue distance, l'activité de pose et de maintenance des câbles sous-marins ainsi que l'activité de vente et de services aux opérateurs internationaux, et ii) les services partagés qui hébergent les fonctions support et transverses de l'ensemble du Groupe ainsi que les nouveaux relais de croissance (Contenus, Santé, Publicité en ligne). Les services partagés sont en grande partie refacturés aux autres secteurs opérationnels à travers des redevances de marque, des prestations de services Groupe et des refacturations spécifiques au cas par cas. Ce secteur opérationnel comprend également la quote-part de résultat relative à la mise en équivalence d'Everything Everywhere au Royaume-Uni depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010, date de sa création.

### 2.3.6.1 Chiffre d'affaires - Opérateurs internationaux & Services partagés

Au premier semestre 2011, le chiffre d'affaires d'Opérateurs internationaux & Services partagés s'établit à 774 millions d'euros, dont 528 millions d'euros réalisés hors du Groupe.

En **données historiques**, la diminution de 6 millions d'euros du chiffre d'affaires d'Opérateurs internationaux & Services partagés entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit un recul de 0,8 %, intègre :

- l'impact favorable des variations de périmètre et autres variations, qui s'établit à 17 millions d'euros, et correspond exclusivement à l'intégration des activités d'Eletra, société spécialisée dans la pose et la maintenance de câbles sous-marins pour l'industrie des télécommunications ;
- plus que compensé par l'évolution organique à base comparable, soit une baisse de 23 millions d'euros du chiffre d'affaires.

En **données à base comparable**, la diminution de 23 millions d'euros du chiffre d'affaires d'Opérateurs internationaux & Services partagés entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit une baisse de 2,8 %, reflète principalement le ralentissement des activités d'itinérance (*roaming*) et des refacturations intra-groupe liées au réseau, partiellement compensé par l'augmentation du chiffre d'affaires issu des licences de R&D.

Le chiffre d'affaires des *Opérateurs internationaux*, qui représente 647 millions d'euros au premier semestre 2011, dont 418 millions d'euros réalisés hors du groupe, est en décroissance de 6,6 % par rapport au premier semestre 2010. Cette baisse est principalement liée i) à la réduction du chiffre d'affaires d'itinérance (*roaming*) entrant, elle-même issue d'une diminution des volumes et des tarifs relatifs à la téléphonie mobile, et ii) à la baisse du trafic en provenance de la France vers des destinations internationales mobiles.

La progression du chiffre d'affaires des *Services partagés* est due notamment à des cessions de brevets ainsi qu'à l'amélioration des ventes de cartes d'accès à la télévision payante.

### 2.3.6.2 EBITDA présenté - Opérateurs internationaux & Services partagés

L'EBITDA présenté d'Opérateurs internationaux & Services partagés est un résultat positif de 79 millions d'euros au premier semestre 2011, contre une perte au premier semestre 2010 de 49 millions d'euros en données historiques et de 5 millions d'euros en données à base comparable.

En **données historiques**, l'amélioration de 128 millions d'euros de l'EBITDA présenté d'Opérateurs internationaux & Services partagés entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011 s'explique i) par l'impact favorable des variations de périmètre et autres variations, qui s'établit à 44 millions d'euros, ainsi que ii) par l'évolution organique à base comparable, soit une hausse de 84 millions d'euros de l'EBITDA présenté.

En **données à base comparable**, l'amélioration de 84 millions d'euros de l'EBITDA présenté d'Opérateurs internationaux & Services partagés entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011 résulte principalement i) de la reprise de provision de 41 millions d'euros réalisée au premier semestre 2011 au titre de la restructuration des activités d'Orange sport et d'Orange cinéma séries en France, ii) de l'augmentation des refacturations intra-groupe des achats de contenus (minimum garanti facturé à Orange France pour 32 millions d'euros), et iii) du remboursement à France Télécom de l'amende de 18 millions d'euros payée en 2007 suite au règlement favorable du litige avec l'association d'opérateurs ETNA France (ex-Ténor, voir note 9 de l'annexe aux comptes consolidés).

### 2.3.6.3 Résultat d'exploitation - Opérateurs internationaux & Services partagés

Le résultat d'exploitation d'Opérateurs internationaux & Services partagés est un résultat négatif de 259 millions d'euros au premier semestre 2011, contre un résultat négatif au premier semestre 2010 de 373 millions d'euros en données historiques et de 324 millions d'euros en données à base comparable.

En **données historiques**, l'amélioration de 114 millions d'euros du résultat d'exploitation d'Opérateurs internationaux & Services partagés entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, résulte i) de l'impact favorable des variations de périmètre et autres variations, qui s'établit à 49 millions d'euros, ainsi que ii) de l'évolution organique à base comparable, soit une amélioration de 65 millions d'euros du résultat d'exploitation.

En **données à base comparable**, l'amélioration de 65 millions d'euros du résultat d'exploitation d'Opérateurs internationaux & Services partagés entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, soit une amélioration de 20,6 %, provient principalement i) de l'amélioration de 84 millions d'euros de l'EBITDA présenté, et ii) dans une moindre mesure, de la baisse de 19 millions d'euros de la dotation aux amortissements, iii) partiellement compensées par la dépréciation des titres de Sonaecom (opérateur de téléphonie mobile au Portugal) au premier semestre 2011, pour 31 millions d'euros (voir note 5 de l'annexe aux comptes consolidés).

Des informations complémentaires relatives aux activités d'Everything Everywhere (principaux indicateurs financiers et opérationnels) sont fournies dans la section 2.3.7 *Informations*



complémentaires relatives aux activités d'Everything Everywhere.

### 2.3.6.4 Investissements corporels et incorporels hors licences - Opérateurs internationaux & Services partagés

En **données historiques** les investissements corporels et incorporels hors licences d'Opérateurs internationaux & Services partagés s'élèvent à 182 millions d'euros au premier semestre 2011, en augmentation de 50 millions d'euros par rapport au premier semestre 2010.

En **données à base comparable**, la progression de 47 millions d'euros des investissements corporels et incorporels hors licences d'Opérateurs internationaux & Services Partagés entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011 est essentiellement liée i) au déploiement des câbles sous-marins, avec la construction notamment du câble sous-marin ACE (*Africa Coast to Europe*) qui reliera la France à l'Afrique du Sud,

et du câble sous-marin LION2 (*Lower Indian Ocean Network 2*) dans l'Océan indien, et ii) à l'achat de bâtiments techniques.

### 2.3.7 Informations complémentaires relatives aux activités d'Everything Everywhere

Everything Everywhere regroupe les activités de services de communication personnels (téléphonie mobile) et résidentiels (services internet) de la co-entreprise entre Orange et T-Mobile au Royaume-Uni depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010. Détenue par France Télécom et Deutsche Telekom à hauteur de 50 % chacun, la co-entreprise Everything Everywhere est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

Les données présentées ci-dessous sont les données d'Everything Everywhere à 100 % en livres sterling.

Semestres clos le 30 juin					
EVERYTHING EVERYWHERE (à 100 % et en millions de livres sterling)	2011	2010	2010	Var. (%)	Var. (%)
		données à base comparable	données historiques <sup>(1)</sup>	données à base comparable	données historiques <sup>(1)</sup>
Chiffre d'affaires	3 367	3 472	1 721	(3,0) %	ns
EBITDA présenté <sup>(2)</sup>	582	632	309	(8,0) %	ns
EBITDA présenté/Chiffre d'affaires	17,3%	18,2%	18,0%		
CAPEX <sup>(2)</sup>	216	221	104	(2,3) %	ns
CAPEX/Chiffre d'affaires	6,4%	6,4%	6,0%		

(1) Les données historiques correspondent au second trimestre 2010, en raison de la création d'Everything Everywhere le 1<sup>er</sup> avril 2010.

(2) Le résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, réévaluation liée aux prises de contrôle, perte de valeur et résultat des entités mises en équivalence (EBITDA présenté) et les investissements corporels et incorporels hors licences (CAPEX) sont des agrégats financiers non définis par les normes IFRS. Pour plus d'informations sur le calcul de l'EBITDA présenté et des CAPEX et les raisons pour lesquelles le groupe France Télécom utilise ces agrégats, voir les sections 2.5.6 Agrégats financiers non définis par les normes IFRS et 2.5.7 Glossaire financier.

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires d'Everything Everywhere décroît de 3,0 % entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, affecté par l'impact réglementaire. Hors impact réglementaire, le chiffre d'affaires aurait augmenté de 1,8 % entre ces deux périodes. L'augmentation nette du nombre de clients avec forfaits est de 880 milliers, en progression de 7,7 % sur un an. Cette croissance s'est également traduite par une proportion croissante du nombre de clients avec forfaits par rapport au nombre total de clients, qui s'établit à 46,1 % au 30 juin 2011, contre 42,3 % au 30 juin 2010.

En **données à base comparable**, l'EBITDA présenté d'Everything Everywhere décroît de 8,0 % entre le premier

semestre 2010 et le premier semestre 2011, pour atteindre 582 millions de livres sterling, affecté notamment par les coûts de restructuration. L'EBITDA ajusté, avant coûts de restructuration, redevances de marque et rémunération de gestion (management fees) est de 682 millions de livres sterling pour le premier semestre 2011, contre 714 millions de livres sterling pour le premier semestre 2010.

Au premier semestre 2011, Everything Everywhere a généré un cash flow opérationnel<sup>(1)</sup> de 365 millions de livres sterling et a versé 466 millions de livres sterling de dividendes à ses actionnaires, France Télécom et Deutsche Telekom.

(1) Cash flow opérationnel = EBITDA - CAPEX.

Semestres clos le 30 juin					
	2011	2010 données à base comparable	2010 données historiques <sup>(1)</sup>	Var. (%) données à base comparable	Var. (%) données historiques <sup>(1)</sup>
<b>EVERYTHING EVERYWHERE</b> (à 100 %)					
<b>Chiffre d'affaires <sup>(2)</sup></b>	<b>3 367</b>	<b>3 472</b>	<b>1 721</b>	<b>(3,0) %</b>	<b>ns</b>
Chiffre d'affaires des services mobiles <sup>(2)</sup>	3 071	3 105	1 557	(1,1) %	ns
<b>Services de communication personnels</b>					
Nombre de clients de la téléphonie mobile <sup>(3)</sup>	26 803	27 093	27 093	(1,1) %	(1,1) %
Nombre de clients avec forfaits <sup>(3)</sup>	12 343	11 463	11 463	7,7%	7,7%
Nombre de clients avec offres prépayées <sup>(3)</sup>	14 460	15 630	15 630	(7,5) %	(7,5) %
ARPU mensuel au second trimestre (en livres sterling)	18,7	19,2	19,2	(2,6) %	(2,6) %
AUPU mensuel au second trimestre (en minutes)	199	197	197	1,0%	1,0%
<b>Services de communication résidentiels</b>					
Nombre de clients résidentiels <sup>(3)</sup>	738	838	838	(11,9) %	(11,9) %

(1) Les données historiques correspondent au second trimestre 2010, en raison de la création d'Everything Everywhere le 1<sup>er</sup> avril 2010.

(2) En millions de livres sterling.

(3) En milliers. En fin de période.

## 2.4 TRÉSORERIE ET ENDETTEMENT FINANCIER

Cette section présente, pour le groupe France Télécom, i) une analyse de la situation et des flux de trésorerie, avec la présentation du *cash flow* organique, et ii) l'endettement financier.

Le résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, réévaluation liée aux prises de contrôle, perte de valeur et résultat des entités mises en équivalence (EBITDA présenté), les investissements corporels et incorporels hors licences (CAPEX),

l'indicateur "EBITDA présenté - CAPEX" et le *cash flow* organique sont des agrégats financiers non définis par les normes IFRS. Pour plus d'informations sur le calcul de l'EBITDA présenté, des CAPEX, de l'indicateur "EBITDA présenté - CAPEX" et du *cash flow* organique et les raisons pour lesquelles le groupe France Télécom utilise ces agrégats, voir les sections 2.5.6 *Agrégats financiers non définis par les normes IFRS* et 2.5.7 *Glossaire financier*.

### 2.4.1 Situation et flux de trésorerie

#### Flux de trésorerie

Semestres clos le 30 juin		
	2011	2010 données historiques
<b>TABLEAU SIMPLIFIÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ <sup>(1)</sup></b> (en millions d'euros)		
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>6 545</b>	<b>5 574</b>
<b>Flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement</b>	<b>(2 068)</b>	<b>(1 965)</b>
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>(3 870)</b>	<b>(9)</b>
Variation nette des disponibilités et quasi-disponibilités	607	3 600
Incidence des variations des taux de change sur les disponibilités et quasi-disponibilités et autres impacts non monétaires	(40)	90
Disponibilités et quasi-disponibilités à l'ouverture	4 428	3 805
<b>Disponibilités et quasi-disponibilités à la clôture</b>	<b>4 995</b>	<b>7 495</b>

(1) Pour plus de détails, voir Tableau des flux de trésorerie consolidés.

Suite à la décision du Tribunal de Première Instance de l'Union Européenne (TPIUE) du 30 novembre 2009 relative au litige sur le régime dérogatoire de taxe professionnelle de France Télécom en France antérieure à 2003, une charge de 964 millions d'euros a été comptabilisée en 2009. Ce montant avait été placé sur un compte séquestre en 2007 et 2008. Le transfert

du montant séquestre à l'Etat en janvier 2010 n'affecte pas les flux de trésorerie du premier semestre 2010, l'effet négatif de 964 millions d'euros sur le flux net de trésorerie généré par l'activité étant compensé par un effet positif de 964 millions d'euros sur le flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement. En revanche, le transfert du montant

séquestré à l'Etat en janvier 2010 affecte le *cash flow* organique du premier semestre 2010 à hauteur de 964 millions d'euros.

### Cash flow organique

Le *cash flow* organique est un agrégat financier non défini par les normes IFRS. Pour plus d'informations sur le calcul du *cash flow* organique et les raisons pour lesquelles le groupe France Télécom utilise cet agrégat, voir les sections 2.5.6 *Agrégats financiers non définis par les normes IFRS* et 2.5.7 *Glossaire financier*.

A l'instar du *Tableau des flux de trésorerie consolidés*, les éléments constitutifs du *cash flow* organique présentés dans le tableau ci-dessous intègrent les flux de trésorerie d'Orange au Royaume-Uni jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2010, date de sa cession, et ne prennent pas en compte les flux de trésorerie de la co-entreprise Everything Everywhere au Royaume-Uni du fait de la méthode de la mise en équivalence (voir note 5 de l'annexe aux comptes consolidés).

	Semestres clos le 30 juin	
	2011	2010 données historiques
<b>CASH FLOW ORGANIQUE</b> (en millions d'euros)		
<b>EBITDA présenté (y compris Orange au Royaume-Uni jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2010)</b>	<b>7 681</b>	<b>7 881</b>
EBITDA présenté des activités poursuivies	7 681	7 745
EBITDA présenté des activités cédées ou en cours de cession <sup>(1)</sup> hors résultat de cession d'actifs d'Orange au Royaume-Uni au premier semestre 2010 (1 060 millions d'euros)	-	136
<b>CAPEX (y compris Orange au Royaume-Uni jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2010)</b>	<b>(2 469)</b>	<b>(2 182)</b>
CAPEX des activités poursuivies	(2 469)	(2 114)
CAPEX des activités cédées ou en cours de cession <sup>(1)</sup>	-	(68)
<b>EBITDA présenté - CAPEX (y compris Orange au Royaume-Uni jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2010)</b>	<b>5 212</b>	<b>5 699</b>
Intérêts décaissés et effet taux des dérivés net (nets des dividendes et produits d'intérêt encaissés)	(832)	(1 050)
Impôt sur les sociétés décaissé	(296)	(270)
Diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement global <sup>(3)</sup>	363	(592)
Décision TPIUE du 30 novembre 2009 <sup>(4)</sup>	-	(964)
Autres	363	372
Augmentation (diminution) des fournisseurs d'immobilisations corporelles et incorporelles hors licences de télécommunication (CAPEX)	(462)	(372)
Licences de télécommunication décaissées	(136)	(303)
Produits de cession d'actifs corporels et incorporels	34	23
Autres éléments <sup>(5)</sup>	(371)	(395)
<b>Cash flow organique</b>	<b>(a) 3 512</b>	<b>2 740</b>
Cash flow organique attribuable aux propriétaires de la société mère	3 292	2 511
Cash flow organique attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	220	229
Décision TPIUE du 30 novembre 2009 <sup>(4)</sup>	(b) -	(964)
Acquisition de spectres et fréquences <sup>(6)</sup>	(c) (136)	(285)
<b>Cash flow organique retraité</b>	<b>(a - b - c) 3 648</b>	<b>3 989</b>
<b>Informations complémentaires</b>		
Paiements effectués au titre du plan de congés de fin de carrière	(88)	(178)
Autres coûts de restructuration et assimilés décaissés	(213)	(137)

(1) Cession d'Orange au Royaume-Uni le 1<sup>er</sup> avril 2010 (voir section 2.2.3.4 *Résultat net des activités cédées ou en cours de cession et Informations sectorielles des comptes consolidés*).

(2) Élément non monétaire inclus dans l'EBITDA présenté (voir *Tableau des flux de trésorerie consolidés*).

(3) Voir section 2.5.7 *Glossaire financier*.

(4) Litige sur le régime dérogatoire de taxe professionnelle en France antérieur à 2003.

(5) Dont principalement l'effet de la neutralisation des éléments non monétaires inclus dans l'EBITDA présenté.

(6) Comprend i) au premier semestre 2011, principalement les acquisitions de spectres et fréquences en Espagne pour 129 millions d'euros, et ii) au premier semestre 2010, les acquisitions de spectres et fréquences en France pour 285 millions d'euros (voir section 2.2.5.2 *Acquisitions de licences de télécommunication*).

Après prise en compte des éléments retraités au premier semestre 2010 et au premier semestre 2011, le *cash flow* organique retraité du groupe France Télécom s'élève à 3 648 millions d'euros au premier semestre 2011, contre 3 989 millions d'euros au premier semestre 2010, soit une baisse de 341 millions d'euros.

### 2.4.2 Endettement financier

Pour plus d'informations concernant les risques relatifs à l'endettement financier du groupe France Télécom, voir la section 4.3 *Risques financiers* du document de référence 2010.

L'endettement financier net (voir section 2.5.7 *Glossaire financier* et note 7 de l'annexe aux comptes consolidés) du groupe France Télécom s'élève à 30 285 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 31 840 millions d'euros au 31 décembre 2010, soit une diminution de 1 555 millions d'euros.

## Indicateurs relatifs à l'endettement financier

ENDETTEMENT FINANCIER (en millions d'euros)	Périodes closes le		
	30 juin 2011	31 déc. 2010 données historiques	30 juin 2010 données historiques
<b>Endettement financier net</b>	<b>30 285</b>	<b>31 840</b>	<b>29 892</b>
Maturité moyenne de l'endettement financier net <sup>(1)</sup>	8,2 ans	8,5 ans	7,7 ans
Encours moyen de l'endettement financier brut sur la période <sup>(2)</sup>	33 609	37 272	37 074
Coût moyen pondéré de l'endettement financier brut <sup>(3)</sup>	5,60 %	5,69 %	5,45 %

(1) Hors Titres à Durée Indéterminée Remboursables en Actions (TDIRA).

(2) Hors montants ne donnant pas lieu à intérêts, tels que les dettes liées aux engagements d'achat des participations ne donnant pas le contrôle et les intérêts courus non échus.

(3) Le coût moyen pondéré de l'endettement financier brut est calculé en rapportant i) le coût de l'endettement financier brut, retraité de la variation de la juste valeur des engagements d'achat des participations ne donnant pas le contrôle, à ii) l'encours moyen de l'endettement financier brut sur la période, retraité des montants ne donnant pas lieu à intérêts (tels que les dettes liées aux engagements d'achat des participations ne donnant pas le contrôle et les intérêts courus non échus).

Au 30 juin 2011, le coût moyen pondéré de l'endettement financier brut est en baisse de 9 points de base par rapport au 31 décembre 2010. Par rapport au 30 juin 2010, l'augmentation de 15 points de base du coût moyen pondéré de l'endettement financier brut s'explique principalement par l'intégration de l'endettement financier de Mobinil et de ses filiales (ECMS, LinkDotNet et Link Egypt) le 13 juillet 2010.

Le ratio retraité d'endettement financier net rapporté à l'EBITDA est un agrégat financier non défini par les normes IFRS. Pour plus d'informations sur le calcul du ratio retraité d'endettement financier net rapporté à l'EBITDA et les raisons pour lesquelles le groupe France Télécom utilise ce ratio, voir la section 2.5.6 *Agrégats financiers non définis par les normes IFRS*.

Le ratio retraité d'endettement financier net rapporté à l'EBITDA s'établit à 1,91 au 30 juin 2011 contre 1,95 au 31 décembre 2010.

(en millions d'euros)	Périodes closes le	
	30 juin 2011	31 déc. 2010 données historiques
<b>Ratio retraité d'Endettement financier net/EBITDA <sup>(1)</sup></b>	<b>1,91</b>	<b>1,95</b>

(1) Le ratio retraité d'endettement financier net rapporté à l'EBITDA est calculé en rapportant (A) l'endettement financier net et compris 50 % de l'endettement financier net de la co-entreprise Everything Everywhere au Royaume-Uni, à (B) l'EBITDA retraité (voir section 2.2.1.2 *EBITDA présenté*) calculé sur les 12 mois précédents et y compris i) l'EBITDA présenté d'Orange au Royaume-Uni jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2010, date de sa cession, hors résultat de cession d'actifs d'Orange au Royaume-Uni, ii) 50 % de l'EBITDA présenté de la co-entreprise Everything Everywhere au Royaume-Uni depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010, date de sa création, et iii) l'EBITDA présenté d'ECMS en Egypte au premier semestre 2010 (voir section 2.5.6 *Agrégats financiers non définis par les normes IFRS*).

## Evolution de l'endettement financier net

(en millions d'euros)	
<b>Endettement financier net au 31 décembre 2010 (données historiques)</b>	<b>31 840</b>
Cash flow organique retraité <sup>(1)</sup>	(3 648)
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère <sup>(2)</sup>	2 118
Dividendes versés aux propriétaires des participations ne donnant pas le contrôle	391
Acquisitions et produits de cession de titres de participation (nets de la trésorerie acquise ou cédée) et variations des parts d'intérêts sans prise ou perte de contrôle des filiales <sup>(3)</sup>	(344)
Acquisition de spectres et fréquences <sup>(1)</sup>	136
Autres éléments	(208)
<b>Endettement financier net au 30 juin 2011</b>	<b>30 285</b>

(1) Voir section 2.4.1 *Situation et flux de trésorerie*.

(2) Solde du dividende au titre de l'exercice 2010, soit 0,80 euro par action (voir section 2.1.4 *Faits marquants* et note 8 de l'annexe aux comptes consolidés).

(3) Comprend principalement i) le produit de cession (net de la trésorerie cédée) de TP Emitel pour (410) millions d'euros, et ii) l'acquisition (nette de la trésorerie acquise) de Dailymotion pour 60 millions d'euros (voir section 2.1.4 *Faits marquants*, *Tableau des flux de trésorerie consolidés* et note 2 de l'annexe aux comptes consolidés).

Les principales émissions et remboursements d'emprunts ainsi que les principales évolutions de lignes de crédit du premier semestre 2011 sont décrites dans la note 7 de l'annexe aux comptes consolidés.

## 2.5 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Cette section présente, pour le groupe France Télécom, i) le passage des données historiques aux données à base comparable pour le premier semestre 2010, ii) des informations additionnelles par secteur opérationnel, iii) les litiges et engagements contractuels non comptabilisés, iv) les transactions avec les parties liées, v) les événements postérieurs à la clôture, vi) les agrégats financiers non définis par les normes IFRS, et vii) le glossaire financier.

### 2.5.1 Passage des données historiques aux données à base comparable

Le résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, réévaluation liée aux prises de contrôle, perte de valeur et résultat des entités mises en équivalence (EBITDA présenté) et les investissements corporels et incorporels hors licences (CAPEX) sont des agrégats financiers non définis par les normes IFRS. Pour plus d'informations sur le calcul de l'EBITDA présenté et des CAPEX et les raisons pour lesquelles le groupe France Télécom utilise ces agrégats, voir les sections 2.5.6 *Agrégats financiers non définis par les normes IFRS* et 2.5.7 *Glossaire financier*.

Pour permettre aux investisseurs de suivre l'évolution annuelle des activités du Groupe, des données à base comparable sont présentées pour la période précédente. Le passage des données historiques aux données à base comparable consiste à conserver les résultats de l'exercice écoulé et à retraiter l'exercice précédent dans le but de présenter, sur des périodes comparables, des données financières à méthodes, périmètre et taux de change comparables. France Télécom fournit le détail des impacts, sur ses indicateurs clés opérationnels, des variations de méthode, de périmètre et de change, permettant ainsi d'isoler l'effet activité intrinsèque. La méthode utilisée est d'appliquer aux données de la période correspondante de l'exercice précédent, les méthodes et le périmètre de la période écoulée ainsi que les taux de change moyens utilisés pour le compte de résultat de la période écoulée. Les variations en données à base comparable permettent de refléter l'évolution organique de l'activité. Les données à base comparable n'ont pas pour objectif de se substituer aux données historiques de l'exercice écoulé ou des périodes précédentes.

#### Groupe

Le tableau suivant présente, pour le groupe France Télécom, le passage des données historiques aux données à base comparable du premier semestre 2010 pour les principales données opérationnelles.

Semestre clos le 30 juin 2010					
GROUPE (en millions d'euros)	Chiffre d'affaires	EBITDA présenté	Résultat d'exploitation	CAPEX <sup>(2)</sup>	Nombre moyen d'employés
<b>Données historiques</b>	<b>22 144</b>	<b>7 745</b>	<b>4 714</b>	<b>2 114</b>	<b>159 931</b>
<b>Variations de change <sup>(1)</sup></b>	<b>(26)</b>	<b>(33)</b>	<b>(23)</b>	<b>(13)</b>	<b>-</b>
Livre égyptienne (EGP)	(81)	(33)	(18)	(14)	-
Franc suisse (CHF)	58	15	6	6	-
Zloty polonais (PLN)	25	9	3	2	-
Peso dominicain (DOP)	(19)	(7)	(5)	(2)	-
Dinar jordanien (JOD)	(11)	(5)	(2)	(1)	-
Autres	2	(12)	(7)	(4)	-
<b>Variations de périmètre et autres variations</b>	<b>755</b>	<b>307</b>	<b>138</b>	<b>132</b>	<b>5 265</b>
<b>Variations de périmètre</b>	<b>755</b>	<b>307</b>	<b>138</b>	<b>132</b>	<b>5 265</b>
Intégration globale de Mobinil (société mère d'ECMS) et de ses filiales	686	290	131	119	3 448
Acquisition de LinkDotNet et Link Egypt par ECMS	26	5	(1)	5	1 382
Acquisition de KPN Belgium Business (devenue Mobistar Enterprise Services) par Mobistar	19	4	1	2	123
Acquisition d'Elettra	17	2	1	-	77
Autres	7	6	6	6	235
<b>Autres variations</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Données à base comparable</b>	<b>22 873</b>	<b>8 019</b>	<b>4 829</b>	<b>2 233</b>	<b>165 196</b>

(1) Variations de change entre les taux de change moyens du premier semestre 2010 et les taux de change moyens du premier semestre 2011.

(2) CAPEX des activités poursuivies (voir section 2.2.5. *Investissements du Groupe*).

Les variations incluses dans le passage des données historiques aux données à base comparable du premier semestre 2010 intègrent essentiellement :

- les variations de périmètre, avec principalement :
  - l'impact de l'intégration globale de Mobinil (société mère d'ECMS) et de ses filiales (Egypte, secteur présenté Reste du monde) le 13 juillet 2010, prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2010 dans les données à base comparable. Avant le 13 juillet 2010, la participation de France Télécom dans Mobinil et ses filiales était mise en équivalence,
  - l'effet de l'acquisition de KPN Belgium Business (devenue Mobistar Enterprise Services) par Mobistar (Belgique, secteur présenté Reste du monde) le 31 mars 2010, prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2010 dans les données à base comparable,
  - l'effet de l'acquisition de LinkDotNet et Link Egypt par ECMS (Egypte, secteur présenté Reste du monde) le 2 septembre

2010, prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2010 dans les données à base comparable,

- et l'effet de l'acquisition d'Elettra, société spécialisée dans la pose et la maintenance de câbles sous-marins pour l'industrie des télécommunications (secteur opérationnel Opérateurs Internationaux & Services Partagés) le 30 septembre 2010, prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2010 dans les données à base comparable ;
- et les variations de change entre les taux de change moyens du premier semestre 2010 et les taux de change moyens du premier semestre 2011.

### Secteurs opérationnels consolidés

Le tableau suivant présente, pour chacun des secteurs opérationnels consolidés du groupe France Télécom, le passage des données historiques aux données à base comparable du premier semestre 2010 pour les principales données opérationnelles.

Semestre clos le 30 juin 2010

<b>SECTEURS OPERATIONNELS</b> (en millions d'euros)	Chiffre d'affaires	EBITDA présenté	Résultat d'exploitation	CAPEX	Nombre moyen d'employés
<b>France</b>					
Données historiques	11 590	4 660	3 587	1 106	74 641
Variations de change <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Variations de périmètre et autres variations	(13)	2	(3)	4	2 010
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Autres variations <sup>(2)</sup>	(13)	2	(3)	4	2 010
Données à base comparable	11 577	4 662	3 584	1 110	76 651
<b>Espagne</b>					
Données historiques	1 867	365	(115)	164	3 103
Variations de change <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Variations de périmètre et autres variations	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Autres variations <sup>(2)</sup>	-	-	-	-	-
Données à base comparable	1 867	365	(115)	164	3 103
<b>Pologne</b>					
Données historiques	1 963	723	246	179	26 249
Variations de change <sup>(1)</sup>	26	9	3	2	-
Variations de périmètre et autres variations	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Autres variations <sup>(2)</sup>	-	-	-	-	-
Données à base comparable	1 989	732	249	181	26 249
<b>Reste du monde</b>					
Données historiques	3 663	1 360	849	390	20 884
Variations de change <sup>(1)</sup>	(64)	(25)	(9)	(16)	-
Variations de périmètre et autres variations	734	294	126	126	5 068
Variations de périmètre	735	298	130	125	5 068
<i>Intégration globale de Mobinil (société mère d'ECMS) et de ses filiales</i>	689	290	131	119	3 448
<i>Acquisition de LinkDotNet et Link Egypt par Mobinil</i>	26	5	(1)	5	1 382
<i>Acquisition de KPN Belgium Business (devenue Mobistar Enterprise Services) par Mobistar</i>	19	4	1	2	123
<i>Autres</i>	1	(1)	(1)	(1)	115
Autres variations <sup>(2)</sup>	(1)	(4)	(4)	1	-
Données à base comparable	4 333	1 629	966	500	25 952
<b>Entreprises</b>					
Données historiques	3 576	686	520	143	20 433
Variations de change <sup>(1)</sup>	13	(16)	(17)	-	-
Variations de périmètre et autres variations	15	(34)	(34)	-	120
Variations de périmètre	7	-	-	-	120
Autres variations <sup>(2)</sup>	8	(34)	(34)	-	-
Données à base comparable	3 604	636	469	143	20 553
<b>Opérateurs internationaux &amp; Services partagés</b>					
Données historiques	780	(49)	(373)	132	14 621
Variations de change <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Variations de périmètre et autres variations	17	44	49	3	(1 933)
Variations de périmètre	17	9	8	7	77
Autres variations <sup>(2)</sup>	-	35	41	(4)	(2 010)
Données à base comparable	797	(5)	(324)	135	12 688

(1) Variations de change entre les taux de change moyens du premier semestre 2010 et les taux de change moyens du premier semestre 2011.

(2) Dont l'effet des réorganisations internes entre secteurs opérationnels sans incidence au niveau du Groupe.

## 2.5.2 Informations additionnelles par secteur opérationnel

Les tableaux suivants présentent, pour chacun des secteurs opérationnels consolidés du groupe France Télécom, le détail du chiffre d'affaires ainsi que les principaux indicateurs opérationnels.

### FRANCE

	Semestres clos le 30 juin				
	2011	2010 données à base comparable <sup>(1)</sup>	2010 données historiques	Var. (%) données à base comparable <sup>(1)</sup>	Var. (%) données historiques
<b>FRANCE</b>	<b>11 305</b>	<b>11 577</b>	<b>11 590</b>	<b>(2,3) %</b>	<b>(2,5) %</b>
<b>Chiffre d'affaires <sup>(2)</sup></b>					
Services de communication personnels	5 445	5 315	5 315	2,5 %	2,5 %
Services de communication résidentiels	6 455	6 795	6 808	(5,0) %	(5,2) %
Services Grand Public	3 963	4 258	4 268	(6,9) %	(7,1) %
Services aux Opérateurs	2 228	2 247	2 247	(0,8) %	(0,8) %
Autres Services de Communications Résidentiels	264	290	293	(8,9) %	(10,2) %
Eliminations	(595)	(533)	(533)	-	-
<b>Services de communication personnels</b>					
Nombre de clients de la téléphonie mobile <sup>(3)</sup>	26 656	26 187	26 187	1,8 %	1,8 %
dont Nombre de clients avec forfaits <sup>(3)</sup>	19 025	18 290	18 290	4,0 %	4,0 %
dont Nombre de clients avec offres prépayées <sup>(3)</sup>	7 631	7 898	7 898	(3,4) %	(3,4) %
dont Nombre de clients haut débit <sup>(3)</sup>	15 168	14 284	14 284	6,2 %	6,2 %
ARPU (en euros) <sup>(4)</sup>	383	391	391	(2,0) %	(2,0) %
AUPU (en minutes) <sup>(4)</sup>	190	191	191	(0,5) %	(0,5) %
<b>Services de communication résidentiels</b>					
<b>Services Grand Public</b>					
Nombre de lignes téléphoniques Grand Public <sup>(5)</sup>	18,9	20,0	20,0	(5,3) %	(5,3) %
Trafic téléphonique "Voix" Grand Public <sup>(6)</sup>	19,8	11,5	11,5	72,1 %	72,1 %
ARPU Services fixes Grand Public (en euros) <sup>(4)</sup>	34,6	34,8	34,8	(0,6) %	(0,6) %
Nombre de clients Grand Public haut débit ADSL <sup>(3)</sup>	9 272	8 925	8 925	3,9 %	3,9 %
Nombre de Livebox louées <sup>(3)</sup>	7 725	nd	nd	nd	nd
Nombre d'abonnés aux services "Voix sur IP" <sup>(3)</sup>	7 640	7 042	7 042	8,5 %	8,5 %
Nombre d'abonnés aux offres "TV sur ADSL" <sup>(3)</sup>	3 896	3 051	3 051	27,7 %	27,7 %
<b>Réseaux et Opérateurs</b>					
Nombre d'abonnements vendus en gros <sup>(3)</sup>	1 363	1 204	1 204	13,2 %	13,2 %
Nombre total de lignes dégroupées <sup>(3)</sup>	9 456	8 401	8 401	12,6 %	12,6 %
Nombre de lignes en dégroupage partiel <sup>(3)</sup>	1 134	1 262	1 262	(10,1) %	(10,1) %
Nombre de lignes en dégroupage total <sup>(3)</sup>	8 322	7 139	7 139	16,6 %	16,6 %
Nombre d'accès ADSL vendus en gros aux FAI tiers <sup>(3)</sup>	1 627	1 807	1 807	(10,0) %	(10,0) %
dont Nombre d'accès ADSL nus vendus en gros aux FAI tiers <sup>(3)</sup>	1 212	1 240	1 240	(2,3) %	(2,3) %

(1) Voir section 2.5.1 Passage des données historiques aux données à base comparable.

(2) En millions d'euros.

(3) En milliers. En fin de période.

(4) Voir section 2.5.7 Glossaire financier.

(5) En millions. En fin de période. Ce chiffre comprend, i) les lignes analogiques standards (hors lignes en dégroupage total) et les canaux Numéris (RNIS), chaque canal Numéris étant comptabilisé comme une ligne, ii) les lignes sans abonnement téléphonique bas débit (ADSL nu) vendues directement par France Télécom à ses clients Grand Public, et iii) les accès FTTH (Fiber To The Home).

(6) En millions de minutes. Trafic téléphonique au départ du Réseau Téléphonique Commuté (RTC) des clients de France Télécom vers toutes les destinations, RTC et IP (internet Protocol).



## &gt; ESPAGNE

Semestres clos le 30 juin					
	2011	2010 données à base comparable <sup>(1)</sup>	2010 données historiques	Var. (%) données à base comparable <sup>(1)</sup>	Var. (%) données historiques
<b>ESPAGNE</b>					
<b>Chiffre d'affaires <sup>(2)</sup></b>	<b>1 943</b>	<b>1 867</b>	<b>1 867</b>	<b>4,1 %</b>	<b>4,1 %</b>
Services de communication personnels <sup>(5)</sup>	1 601	1 536	1 536	4,3 %	4,3 %
Services de communication résidentiels <sup>(5)</sup>	342	331	331	3,2 %	3,2 %
<b>Services de communication personnels</b>					
Nombre de clients de la téléphonie mobile <sup>(3)</sup>	12 221	11 294	11 294	8,2 %	8,2 %
dont Nombre de clients avec forfaits <sup>(3)</sup>	7 323	6 823	6 823	7,3 %	7,3 %
dont Nombre de clients avec offres prépayées <sup>(3)</sup>	4 898	4 472	4 472	9,5 %	9,5 %
dont Nombre de clients haut débit <sup>(3)</sup>	6 724	5 779	5 779	16,4 %	16,4 %
ARPU (en euros) <sup>(4)</sup>	261	265	265	(1,5) %	(1,5) %
AUPU (en minutes) <sup>(4)</sup>	164	156	152	5,1 %	7,9 %
<b>Services de communication résidentiels</b>					
Nombre de clients internet haut débit (ADSL) <sup>(3)</sup>	1 187	1 083	1 083	9,6 %	9,6 %

(1) Voir section 2.5.1 *Passage des données historiques aux données à base comparable.*

(2) En millions d'euros.

(3) En milliers. En fin de période.

(4) Voir section 2.5.7 *Glossaire financier.*

(5) Données contributives (voir section 2.5.7 *Glossaire financier.*)

## &gt; POLOGNE

Semestres clos le 30 juin					
	2011	2010 données à base comparable <sup>(1)</sup>	2010 données historiques	Var. (%) données à base comparable <sup>(1)</sup>	Var. (%) données historiques
<b>POLOGNE</b>					
<b>Chiffre d'affaires <sup>(2)</sup></b>	<b>1 902</b>	<b>1 989</b>	<b>1 963</b>	<b>(4,3) %</b>	<b>(3,1) %</b>
Services de communication personnels	967	953	941	1,5 %	2,8 %
Services de communication résidentiels	1 070	1 164	1 149	(8,1) %	(6,9) %
Eliminations	(135)	(128)	(127)	-	-
<b>Services de communication personnels</b>					
Nombre de clients de la téléphonie mobile <sup>(3)</sup>	14 535	14 029	14 029	3,6 %	3,6 %
dont Nombre de clients avec forfaits <sup>(3)</sup>	6 967	6 791	6 791	2,6 %	2,6 %
dont Nombre de clients avec offres prépayées <sup>(3)</sup>	7 568	7 238	7 238	4,6 %	4,6 %
dont Nombre de clients haut débit <sup>(3)</sup>	7 656	6 448	6 448	18,7 %	18,7 %
ARPU (en zlotys) <sup>(4)</sup>	503	518	518	(3,0) %	(3,0) %
AUPU (en minutes) <sup>(4)</sup>	165	149	147	10,0 %	11,9 %
<b>Services de communication résidentiels</b>					
<b>Clients Grand Public et Entreprise</b>					
Nombre de clients de la téléphonie fixe <sup>(3) (6)</sup>	5 848	6 671	6 671	(12,3) %	(12,3) %
Nombre de clients internet haut débit <sup>(3) (5) (7)</sup>	1 991	2 020	2 020	(1,4) %	(1,4) %
Nombre de Livebox louées <sup>(3)</sup>	782	741	741	5,5 %	5,5 %
Nombre d'abonnés aux services "Voix sur IP" <sup>(3)</sup>	134	143	143	(6,3) %	(6,3) %
Nombre d'abonnés aux offres "TV sur ADSL et Satellite" <sup>(3)</sup>	592	453	453	30,7 %	30,7 %
<b>Services de Vente en Gros</b>					
Nombre d'abonnements vendus en gros <sup>(3) (6)</sup>	1 557	1 355	1 355	14,9 %	14,9 %
Nombre d'accès Bitstream <sup>(3) (5)</sup>	373	370	370	0,8 %	0,8 %

(1) Voir section 2.5.1 *Passage des données historiques aux données à base comparable.*

(2) En millions d'euros.

(3) En milliers. En fin de période.

(4) Voir section 2.5.7 *Glossaire financier.*

(5) Accès ADSL dont *Orange Bitstream Access* (Orange BSA) et CDMA (Code division multiple access).

(6) Hors services mobiles WLL (*Wireless Local Loop* : 40 milliers au 30 juin 2011 et 12 milliers au 30 juin 2010) et WLR (*Wholesale Line Rental* : 117 milliers au 30 juin 2011 et 67 milliers au 30 juin 2010).

(7) Hors services mobiles Orange BSA et CDMA (320 milliers au 30 juin 2011 et 239 milliers au 30 juin 2010).

(8) Y compris dégroupage total et partiel.

➤ RESTE DU MONDE

RESTE DU MONDE (en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin				
	2011	2010 données à base comparable <sup>(1)</sup>	2010 données historiques	Var. (%) données à base comparable <sup>(1)</sup>	Var. (%) données historiques
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4 281</b>	<b>4 333</b>	<b>3 663</b>	<b>(1,2) %</b>	<b>16,9 %</b>
Belgique	794	817	797	(2,8) %	(0,4) %
Roumanie	457	484	484	(5,6) %	(5,5) %
Egypte <sup>(2)</sup>	610	635	-	(3,9) %	-
Slovaquie	368	375	375	(1,8) %	(1,8) %
Services de communication personnels <sup>(3)</sup>	347	358	358	(2,9) %	(2,9) %
Services de communication résidentiels <sup>(3)</sup>	20	17	17	20,8 %	20,8 %
Suisse	469	503	445	(6,7) %	5,5 %
Sénégal	nc	326	326	nc	nc
Services de communication personnels	nc	217	217	nc	nc
Services de communication résidentiels	nc	210	210	nc	nc
Eliminations	nc	(101)	(101)	nc	nc
Côte d'Ivoire	204	241	241	(15,2) %	(15,2) %
Services de communication personnels	143	172	172	(16,6) %	(16,6) %
Services de communication résidentiels	104	113	113	(7,7) %	(7,7) %
Eliminations	(44)	(44)	(44)	(1,5) %	(1,5) %
République Dominicaine	209	205	224	2,1 %	(6,7) %
Jordanie	203	197	208	3,1 %	(2,4) %
Services de communication personnels	98	89	94	10,1 %	4,2 %
Services de communication résidentiels	129	126	134	2,1 %	(3,4) %
Eliminations	(23)	(18)	(19)	30,3 %	23,3 %
Mali	nc	147	147	nc	nc
Cameroun	137	116	116	17,9 %	17,9 %
Moldavie	76	73	72	4,3 %	5,7 %
Kenya	38	42	48	(9,2) %	(20,7) %
Services de communication personnels <sup>(3)</sup>	9	4	5	103,7 %	77,8 %
Services de communication résidentiels <sup>(3)</sup>	29	37	43	(22,3) %	(32,2) %
Madagascar	31	32	31	(0,9) %	(0,0) %
Bostwana	52	51	52	2,0 %	0,9 %
Autres et Sofrecom	192	143	148	34,9 %	29,8 %
Eliminations	(56)	(54)	(51)	-	-

(1) Voir section 2.5.1 *Passage des données historiques aux données à base comparable.*

(2) Intégration globale de Mobinil (société mère d'ECMS) et de ses filiales depuis le 13 juillet 2010.

(3) Données contributives (voir section 2.5.7 *Glossaire financier*).

Semestres clos le 30 juin

	2011	2010 données à base comparable <sup>(1)</sup>	2010 données historiques	Var. (%) données à base comparable <sup>(1)</sup>	Var. (%) données historiques
<b>RESTE DU MONDE</b> (en milliers et en fin de période)					
<b>Services de communication personnels</b>					
<b>Nombre de clients de la téléphonie mobile</b>	<b>87 101</b>	<b>74 747</b>	<b>58 106</b>	<b>16,5 %</b>	<b>49,9 %</b>
Belgique	3 805	3 597	3 597	5,8 %	5,8 %
Roumanie	10 112	10 471	10 471	(3,4) %	(3,4) %
Egypte <sup>(2)</sup>	30 541	26 148	9 507	16,8 %	ns
Slovaquie	2 849	2 841	2 841	0,3 %	0,3 %
Suisse	1 573	1 560	1 560	0,8 %	0,8 %
Sénégal	5 689	4 725	4 725	20,4 %	20,4 %
Côte d'Ivoire	5 498	4 198	4 198	31,0 %	31,0 %
République Dominicaine	3 005	2 863	2 863	4,9 %	4,9 %
Jordanie	2 521	2 094	2 094	20,4 %	20,4 %
Mali	5 683	4 076	4 076	39,4 %	39,4 %
Cameroun	4 137	3 028	3 028	36,6 %	36,6 %
Moldavie	1 741	1 614	1 614	7,9 %	7,9 %
Kenya	865	460	460	88,1 %	88,1 %
Madagascar	2 316	2 104	2 104	10,1 %	10,1 %
Botswana	821	816	816	0,7 %	0,7 %
Ile Maurice (à 40 %)	274	260	260	5,6 %	5,6 %
Autres filiales <sup>(3)</sup>	5 672	3 894	3 894	45,7 %	45,7 %
<b>Services de communication résidentiels</b>					
<b>Nombre de clients de la téléphonie fixe</b>	<b>2 249</b>	<b>2 242</b>	<b>2 242</b>	<b>0,3 %</b>	<b>0,3 %</b>
Belgique	674	672	672	0,3 %	0,3 %
Sénégal	288	274	274	5,1 %	5,1 %
Côte d'Ivoire	287	283	283	1,3 %	1,3 %
Jordanie	482	499	499	(3,5) %	(3,5) %
Kenya	382	377	377	1,2 %	1,2 %
Ile Maurice (à 40 %)	133	133	133	(0,0) %	(0,0) %
Autres filiales <sup>(4)</sup>	3	4	4	(15,6) %	(15,6) %

(1) Voir section 2.5.1 *Passage des données historiques aux données à base comparable*.

(2) Nombre de clients de Mobinil (société mère d'ECMS) et de ses filiales calculé à hauteur de 36,36 % jusqu'au 13 juillet 2010 (mise en équivalence) et à 100 % depuis le 13 juillet 2010 (intégration globale).

(3) Les autres filiales de téléphonie mobile incluent notamment les filiales de l'Arménie, de l'Autriche, de la Guinée, de la Guinée équatoriale, de la Guinée-Bissau, du Luxembourg, du Niger, de l'Ouganda, de la République Centrafricaine, de la Tunisie et de Vanuatu.

(4) Les autres filiales de téléphonie fixe incluent notamment les filiales du Vietnam, de Vanuatu et les filiales de Sofrecom.

► ENTREPRISES

	2011	Semestres clos le 30 juin			
		2010 données à base comparable <sup>(1)</sup>	2010 données historiques	Var. (%) données à base comparable <sup>(1)</sup>	Var. (%) données historiques
<b>ENTREPRISES</b>					
<b>Chiffre d'affaires <sup>(2)</sup></b>	<b>3 548</b>	<b>3 604</b>	<b>3 576</b>	<b>(1,6) %</b>	<b>(0,8) %</b>
Réseaux d'entreprise historiques	1 136	1 276	1 264	(11,0) %	(10,1) %
Réseaux d'entreprise classiques	1 390	1 389	1 385	0,0 %	0,4 %
Réseaux d'entreprise en croissance	177	151	151	16,9 %	17,3 %
Services	845	788	776	7,4 %	9,0 %
<b>France</b>					
Nombre de lignes téléphoniques Entreprises <sup>(3)</sup>	4 208	4 607	4 550	(8,7) %	(7,5) %
Nombre de clients Business Everywhere <sup>(4)</sup>	809	770	770	5,1 %	5,1 %
Nombre d'accès permanents aux réseaux de données <sup>(4) (5)</sup>	338	335	335	0,9 %	0,9 %
dont Nombre d'accès IP-VPN <sup>(4) (5)</sup>	272	272	272	(0,1) %	(0,1) %
<b>Monde</b>					
Nombre d'accès IP-VPN <sup>(4)</sup>	313	320	320	(2,3) %	(2,3) %

(1) Voir section 2.5.1 *Passage des données historiques aux données à base comparable*.

(2) En millions d'euros.

(3) En milliers. En fin de période. Ce chiffre comprend les lignes analogiques standards (hors lignes en dégroupage total) et les canaux Numéris (RNIS), chaque canal Numéris étant comptabilisé comme une ligne.

(4) En milliers. En fin de période.

(5) Accès des clients externes au groupe France Télécom, hors marché opérateurs.

► OPÉRATEURS INTERNATIONAUX & SERVICES PARTAGÉS

	2011	Semestres clos le 30 juin			
		2010 données à base comparable <sup>(1)</sup>	2010 données historiques	Var. (%) données à base comparable <sup>(1)</sup>	Var. (%) données historiques
<b>OPÉRATEURS INTERNATIONAUX &amp; SERVICES PARTAGÉS</b>					
(en millions d'euros)					
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>774</b>	<b>797</b>	<b>780</b>	<b>(2,8) %</b>	<b>(0,8) %</b>
Opérateurs internationaux <sup>(2)</sup>	647	692	675	(6,6) %	(4,3) %
Services partagés <sup>(2)</sup>	127	105	105	21,7 %	21,6 %

(1) Voir section 2.5.1 *Passage des données historiques aux données à base comparable*.

(2) Données contributives (voir section 2.5.7 *Glossaire financier*).

### 2.5.3 Litiges et engagements contractuels non comptabilisés

Les principaux événements intervenus au cours du premier semestre 2011 affectant les litiges et engagements contractuels non comptabilisés sont décrits dans la note 9 de l'annexe aux comptes consolidés.

### 2.5.4 Transactions avec les parties liées

Durant le premier semestre 2011, aucune transaction avec des parties liées n'a eu lieu qui ait influé significativement sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe au cours de cette période (voir note 10 de l'annexe aux comptes consolidés).

### 2.5.5 Événements postérieurs à la clôture

Les principaux événements intervenus postérieurement à la clôture au 30 juin 2011 sont décrits dans la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés.

### 2.5.6 Agrégats financiers non définis par les normes IFRS

Dans le présent document, outre les agrégats financiers publiés en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*), France Télécom publie des agrégats financiers non définis par les normes IFRS. Comme détaillé ci-dessous, de telles données sont présentées en tant que compléments d'information et ne doivent pas être substituées ou confondues avec les agrégats financiers tels que définis par les normes IFRS.

## Résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, réévaluation liée aux prises de contrôle, perte de valeur et résultat des entités mises en équivalence (EBITDA présenté)

### EBITDA présenté

Le résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, réévaluation liée aux prises de contrôle, perte de valeur et résultat des entités mises en équivalence, désigné ci-après "EBITDA présenté", correspond au résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, avant réévaluation liée aux prises de contrôle, avant perte de valeur des écarts d'acquisition et des immobilisations, et avant résultat des entités mises en équivalence.

L'EBITDA présenté fait partie des indicateurs de profitabilité opérationnelle utilisés par le Groupe pour i) piloter et évaluer le résultat de ses secteurs opérationnels, ii) mettre en œuvre sa stratégie d'investissements et d'allocation des ressources, et iii) mesurer la performance des directeurs exécutifs du

Groupe. Les dirigeants de France Télécom considèrent que la présentation de l'EBITDA présenté aux investisseurs est pertinente puisqu'elle fournit une analyse des résultats opérationnels et de la rentabilité sectorielle, à l'identique de celle utilisée par les dirigeants. Dans ce contexte et conformément aux dispositions de la norme IFRS 8, l'EBITDA présenté est présenté dans l'analyse par secteur opérationnel, en complément du résultat d'exploitation.

L'EBITDA présenté permet également à France Télécom de comparer ses résultats à ceux des autres sociétés du secteur des télécommunications. L'EBITDA présenté, ou les indicateurs de gestion similaires utilisés par les concurrents de France Télécom, sont des indicateurs souvent communiqués et largement utilisés par les analystes, les investisseurs et par les autres intervenants dans l'industrie des télécommunications.

Le rapprochement entre l'EBITDA présenté et le résultat net de l'ensemble consolidé tel que présenté dans le *Compte de résultat consolidé* est exposé ci-dessous.

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin	
	2011	2010 données historiques
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>22 569</b>	<b>22 144</b>
Achats externes	(9 640)	(9 162)
Autres produits opérationnels	324	276
Autres charges opérationnelles	(1 225)	(1 080)
Charges de personnel	(4 514)	(4 379)
Résultat de cession d'actifs	205	2
Coûts des restructurations et assimilés	(38)	(56)
<b>EBITDA présenté</b>	<b>7 681</b>	<b>7 745</b>
Dotation aux amortissements	(3 399)	(3 042)
Perte de valeur des immobilisations	(47)	(1)
Résultat des entités mises en équivalence	(61)	12
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>4 174</b>	<b>4 714</b>
Résultat financier	(941)	(968)
Impôt sur les sociétés	(1 138)	(911)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>2 095</b>	<b>2 835</b>
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	-	1 130
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>2 095</b>	<b>3 965</b>
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	1 945	3 725
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	150	240

L'EBITDA présenté ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes IFRS comme élément de mesure de la performance financière et peut ne pas être comparable aux indicateurs ainsi dénommés par d'autres entreprises. L'EBITDA présenté est un complément d'information et ne doit pas être considéré comme se substituant au résultat d'exploitation ou aux flux de trésorerie générés par l'activité.

### EBITDA retraité

L'EBITDA présenté intègre :

- au premier semestre 2011, pour un montant positif total de 68 millions d'euros :

- un résultat de cession d'actifs positif de 197 millions d'euros relatif à la cession par TP S.A. de sa filiale TP Emitel (voir section 2.1.4 *Faits marquants* et note 2 de l'annexe aux comptes consolidés),
- une provision complémentaire de 115 millions d'euros relative à l'amende de la Commission européenne à l'encontre de TP S.A. pour abus de position dominante sur le marché de gros de l'accès à internet en haut débit en Pologne (voir section 2.1.4 *Faits marquants* et note 9 de l'annexe aux comptes consolidés),
- et une provision complémentaire de 13 millions d'euros au titre des dispositifs "Temps Partiel Séniors" (TPS) et "Temps Partiel Intermédiaire" (TPI) en France suite à l'accord sur

l'emploi des séniors signé en novembre 2009 et à son avenant signé en décembre 2010 ;

- et au premier semestre 2010, une provision complémentaire de 37 millions d'euros au titre des dispositifs "Temps Partiel Séniors" (TPS) et "Temps Partiel Intermédiaire" (TPI) en

France suite à l'accord sur l'emploi des séniors signé en novembre 2009 et à son avenant signé en décembre 2010.

Pour des raisons de comparabilité de la performance opérationnelle, ces éléments sont exclus dans l'EBITDA retraité. Le tableau suivant présente le passage de l'EBITDA présenté à l'EBITDA retraité.

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin	
	2011	2010 données historiques
<b>EBITDA présenté (a)</b>	<b>7 681</b>	<b>7 745</b>
Résultat de cession d'actifs relatif à la cession de TP Emitel par TP S.A. en Pologne	197	-
Provision complémentaire relative à l'amende de la Commission européenne à l'encontre de TP S.A. en Pologne	(115)	-
Provision complémentaire au titre des dispositifs "Temps Partiel Séniors" (TPS) et "Temps Partiel Intermédiaire" (TPI) en France	(13)	(37)
<b>Total des éléments retraités (b)</b>	<b>68</b>	<b>(37)</b>
<b>EBITDA retraité (a-b)</b>	<b>7 613</b>	<b>7 782</b>

### Investissements corporels et incorporels hors licences (CAPEX)

Les investissements corporels et incorporels hors licences de télécommunication et hors investissements financés par location-financement, désignés ci-après "investissements corporels et incorporels hors licences" ou "CAPEX"

correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles hors licences de télécommunication telles que présentées dans les *Informations sectorielles* des comptes consolidés. Le calcul suivant montre le passage des CAPEX aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin	
	2011	2010 données historiques
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles hors licences de télécommunication (CAPEX)	(2 469)	(2 182)
CAPEX des activités poursuivies	(2 469)	(2 114)
CAPEX des activités cédées ou en cours de cession <sup>(1)</sup>	-	(68)
Licences de télécommunication	(131)	(285)
<b>Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>(2 600)</b>	<b>(2 467)</b>

(1) Cession d'Orange au Royaume-Uni le 1<sup>er</sup> avril 2010 (voir section 2.2.3.4 *Résultat net des activités cédées ou en cours de cession* et *Informations sectorielles* des comptes consolidés).

La Direction du groupe France Télécom utilise les CAPEX afin de mesurer l'efficacité opérationnelle de l'utilisation des investissements pour chacun de ses secteurs opérationnels. Les CAPEX excluent les investissements financés par location-financement (élément non matériel) et les investissements dans les licences de télécommunication, l'acquisition de ces licences ne relevant pas du suivi quotidien des investissements opérationnels. Les CAPEX permettent aux investisseurs de suivre les dépenses annuelles d'investissement liées à l'activité de France Télécom et d'évaluer leur rendement sur le court terme. Les CAPEX ne constituent pas un agrégat financier défini par les normes IFRS et ne se substituent pas aux immobilisations corporelles et incorporelles. Les CAPEX, suivant la définition de France Télécom, peuvent ne pas être comparables aux indicateurs ainsi dénommés par d'autres entreprises.

### Indicateur "EBITDA présenté - CAPEX"

L'indicateur "EBITDA présenté - CAPEX" correspond i) au résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, avant réévaluation liée aux prises de contrôle, avant perte de valeur des écarts d'acquisition et des immobilisations, et avant résultat des entités mises en équivalence (EBITDA présenté), ii) diminué des investissements corporels et incorporels hors licences de télécommunication et hors investissements financés par location-financement (CAPEX).

L'indicateur "EBITDA présenté - CAPEX" est un des indicateurs de gestion du Groupe qui permet de suivre sa performance opérationnelle et celle de ses secteurs opérationnels. L'indicateur "EBITDA présenté - CAPEX" est calculé, afin de mieux appréhender les efforts des secteurs opérationnels, sur la base d'investissements corporels et incorporels courants,

hors licences de télécommunication et hors investissements financés par location-financement.

### Cash flow organique

Le *cash flow* organique correspond au flux net de trésorerie généré par l'activité, diminué du flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement hors acquisitions de titres de

participation, produits de cession de titres de participation, et autres variations des placements et autres actifs financiers.

Le *cash flow* organique correspond également au flux net de trésorerie généré par l'activité diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (nettes de la variation des fournisseurs d'immobilisations) et augmenté des produits de cession d'actifs corporels et incorporels.

(en millions d'euros)	Semestres clos le 30 juin	
	2011	2010 données historiques
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>6 545</b>	<b>5 574</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 600)	(2 467)
Augmentation (diminution) des fournisseurs d'immobilisations	(467)	(390)
Produits de cession d'actifs corporels et incorporels	34	23
<b>Cash flow organique (a)</b>	<b>3 512</b>	<b>2 740</b>
Décision TPIUE du 30 novembre 2009 <sup>(1)</sup> (b)	-	(964)
<b>Acquisition de spectres et fréquences <sup>(2)</sup> (c)</b>	<b>(136)</b>	<b>(285)</b>
<b>Cash flow organique retraité (a-b-c)</b>	<b>3 648</b>	<b>3 989</b>

(1) Litige sur le régime dérogatoire de taxe professionnelle en France antérieur à 2003.

(2) Comprend i) au premier semestre 2011, principalement les acquisitions de spectres et fréquences en Espagne pour 129 millions d'euros, et ii) au premier semestre 2010, les acquisitions de spectres et fréquences en France pour 285 millions d'euros (voir section 2.2.5.2 *Acquisitions de licences de télécommunication*).

Le *cash flow* organique ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes IFRS et ne se substitue pas au flux de trésorerie généré par l'activité ni au flux de trésorerie affecté aux opérations d'investissement. Le *cash flow* organique, suivant la définition de France Télécom, peut ne pas être comparable aux indicateurs ainsi dénommés par d'autres entreprises.

### Ratio retraité d'endettement financier net rapporté à l'EBITDA

Le ratio retraité d'endettement financier net rapporté à l'EBITDA est calculé sur la base :

- de l'endettement financier net (voir section 2.5.7 *Glossaire financier*) y compris 50 % de l'endettement financier net de la co-entreprise Everything Everywhere au Royaume-Uni ;

- rapporté à l'EBITDA retraité (voir ci-avant *EBITDA retraité*) calculé sur les 12 mois précédents et y compris :

- l'EBITDA présenté d'Orange au Royaume-Uni jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2010, date de sa cession, hors résultat de cession d'actifs d'Orange au Royaume-Uni pour 960 millions d'euros au 31 décembre 2010 (voir section 2.2.3.4 *Résultat net des activités cédées ou en cours de cession* et *Informations sectorielles* des comptes consolidés),
- 50 % de l'EBITDA présenté de la co-entreprise Everything Everywhere au Royaume-Uni depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010, date de sa création (voir *Informations sectorielles* des comptes consolidés),
- et l'EBITDA présenté d'ECMS en Egypte au premier semestre 2010.

(en millions d'euros)	Périodes closes le	
	30 juin 2011 <sup>(1)</sup>	31 décembre 2010 données historiques
<b>Endettement financier net <sup>(2)</sup></b>	<b>30 285</b>	<b>31 840</b>
Endettement financier net d'Everything Everywhere (à 50 %)	493	441
<b>Endettement financier net retraité (A)</b>	<b>30 778</b>	<b>32 281</b>
EBITDA présenté des activités poursuivies	14 273	14 337
EBITDA présenté des activités cédées ou en cours de cession hors résultat de cession d'actifs d'Orange au Royaume-Uni (960 millions d'euros au 31 décembre 2010)	-	137
<b>EBITDA présenté y compris Orange au Royaume-Uni jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2010</b>	<b>14 273</b>	<b>14 474</b>
EBITDA présenté d'Everything Everywhere depuis le 1 <sup>er</sup> avril 2010 (à 50 %)	652	494
EBITDA présenté d'ECMS au 1 <sup>er</sup> semestre 2010	-	290
<b>EBITDA présenté y compris Orange au Royaume-Uni jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2010, Everything Everywhere depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010 (à 50 %) et ECMS au 1<sup>er</sup> semestre 2010 (b)</b>	<b>14 925</b>	<b>15 258</b>
Résultat de cession d'actifs relatif à la cession de TP Emitel par TP S.A. en Pologne	197	-
Provision complémentaire relative à l'amende de la Commission européenne à l'encontre de TP S.A. en Pologne	(115)	-
Provision pour restructuration des activités d'Orange sport et d'Orange cinéma séries	(547)	(547)
Provision au titre des dispositifs "Temps Partiel Séniors" (TPS) et "Temps Partiel Intermédiaire" (TPI) en France	(468)	(492)
Provision complémentaire au titre du litige opposant la société DPTG à TP S.A. en Pologne	(266)	(266)
<b>Total des éléments retraités (c)</b>	<b>(1 199)</b>	<b>(1 305)</b>
<b>EBITDA retraité et y compris Orange au Royaume-Uni jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2010, Everything Everywhere depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010 (à 50 %) et ECMS au 1<sup>er</sup> semestre 2010 (b - c = D)</b>	<b>16 124</b>	<b>16 563</b>
<b>Ratio retraité d'Endettement financier net/EBITDA (A)/(D)</b>	<b>1,91</b>	<b>1,95</b>

(1) EBITDA calculé sur les 12 mois précédents en données historiques.

(2) Voir section 2.5.7 Glossaire financier et note 7 de l'annexe aux comptes consolidés.

## 2.5.7 Glossaire financier

**Achats et reversements aux opérateurs** : voir Achats externes.

**Achats externes** : les achats externes comprennent :

- les **Charges commerciales et achats de contenus** : achats externes comprenant les achats de terminaux et autres produits vendus, les commissions de distribution, les dépenses de publicité, promotion, sponsoring et changement de marque, et les achats de contenus ;
- les **Achats et reversements aux opérateurs** : achats externes incluant les charges de réseau et les charges d'interconnexion ;
- les **Autres charges de réseau et charges informatiques** : achats externes incluant les charges de sous-traitance d'exploitation et de maintenance technique, et les charges informatiques ;
- et les **Autres achats externes** : achats externes incluant les frais généraux, les charges immobilières, les achats et reversements d'autres services, les coûts de matériel et autres fournitures stockés, les charges de sous-traitance des centres d'appels et les autres consommations externes, nets de la production immobilisée sur biens et services.

**ARPU (services mobiles)** : le chiffre d'affaires annuel moyen par client (ARPU) est calculé en divisant le Chiffre d'affaires des services mobiles (voir Chiffre d'affaires des services mobiles) généré sur les douze derniers mois par la moyenne pondérée

du nombre de clients (hors clients *Machine to Machine*) sur la même période. La moyenne pondérée du nombre de clients est la moyenne des moyennes mensuelles au cours de la période considérée. La moyenne mensuelle est la moyenne arithmétique du nombre de clients en début et en fin de mois. L'ARPU est exprimé en chiffre d'affaires annuel par client.

**ARPU des Services fixes Grand Public (services fixes et internet)** : le chiffre d'affaires mensuel moyen par ligne des Services fixes Grand Public (ARPU) est calculé en divisant le chiffre d'affaires mensuel moyen, sur la base des douze derniers mois, par la moyenne pondérée du nombre de lignes des Services fixes Grand Public sur la même période. La moyenne pondérée du nombre de lignes des Services fixes Grand Public est la moyenne des moyennes mensuelles au cours de la période considérée. La moyenne mensuelle est la moyenne arithmétique du nombre de lignes des Services fixes Grand Public en début et en fin de mois. L'ARPU des Services fixes Grand Public est exprimé en chiffre d'affaires mensuel par ligne.

**AUPU (services mobiles)** : la consommation mensuelle moyenne par client (AUPU) est calculée en divisant la consommation mensuelle moyenne en minutes sur les douze derniers mois (appels entrants, appels sortants et itinérance (*roaming*), à l'exclusion du trafic des opérateurs de réseaux mobiles virtuels - MVNO) par la moyenne pondérée du nombre de clients sur la même période. L'AUPU est exprimé, en minutes, en consommation mensuelle par client.

**Autres achats externes** : voir Achats externes.



**Autres charges de réseau et charges informatiques :** voir Achats externes.

**Autres charges opérationnelles (nettes des autres produits opérationnels) :** voir Autres produits et charges opérationnels.

**Autres produits et charges opérationnels :** les autres produits et charges opérationnels comprennent :

- les **Autres produits opérationnels** : autres produits incluant, entre autres, des intérêts de retard sur créances clients, des produits sur créances clients amorties, les produits de service universel, des produits sur dommages aux lignes ainsi que des pénalités et remboursements reçus ;
- et les **Autres charges opérationnelles** : autres charges comprenant la taxe professionnelle, les redevances de fréquence, les autres impôts et taxes, les provisions et pertes sur créances clients ainsi que les autres charges.

**CAPEX :** investissements corporels et incorporels hors licences de télécommunication et hors investissements financés par location-financement (voir section 2.5.6 *Agrégats financiers non définis par les normes IFRS et Informations sectorielles des comptes consolidés*).

**Cash flow organique :** flux net de trésorerie généré par l'activité diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (nettes de la variation des fournisseurs d'immobilisations) et augmenté des produits de cession d'actifs corporels et incorporels (voir section 2.5.6 *Agrégats financiers non définis par les normes IFRS*).

**Charges commerciales et achats de contenus :** voir Achats externes.

**Charges de personnel :** les charges de personnel comprennent les salaires et charges, la participation des salariés ainsi que la charge de rémunération en actions. Les charges de personnel sont nettes de la production immobilisée.

**Chiffre d'affaires des équipements (services mobiles) :** le chiffre d'affaires des équipements comprend la vente de terminaux mobiles et d'accessoires.

**Chiffre d'affaires des services mobiles (services mobiles) :** le chiffre d'affaires des services mobiles représente le chiffre d'affaires (voix, données et SMS) généré par l'utilisation du réseau mobile. Il comprend le chiffre d'affaires généré par les appels entrants et les appels sortants, les frais d'accès au réseau, le chiffre d'affaires de l'itinérance (*roaming*) des clients d'autres réseaux, le chiffre d'affaires des services à valeur ajoutée et le chiffre d'affaires des appels entrants en provenance des opérateurs de réseaux mobiles virtuels (MVNO). Le chiffre d'affaires des services mobiles représente le chiffre d'affaires récurrent le plus pertinent de l'activité mobile et est directement corrélé aux indicateurs d'activité. Il est utilisé pour le calcul du chiffre d'affaires annuel moyen par client (ARPU, voir cette définition).

**Chiffre d'affaires des services "non-voix" (services mobiles) :** le chiffre d'affaires des services "non-voix" correspond au Chiffre d'affaires des services mobiles (voir Chiffre d'affaires des services mobiles) hormis le chiffre d'affaires généré par la voix. Par exemple, il inclut le chiffre d'affaires généré par l'envoi

de messages texte (SMS), de messages multimédia (MMS), de données (WAP, GPRS et 3G) ainsi que les coûts facturés au client pour l'achat de contenus (téléchargement de sonneries, résultats sportifs, etc.).

**Données à base comparable :** des données à méthodes, périmètre et taux de change comparables sont présentées pour la période précédente (voir section 2.5.1 *Passage des données historiques aux données à base comparable*). Le passage des données historiques aux données à base comparable consiste à conserver les résultats de la période écoulée et à retraiter les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent, dans le but de présenter, sur des périodes comparables, des données financières à méthodes, périmètre et taux de change comparables. La méthode utilisée est d'appliquer aux données de la période correspondante de l'exercice précédent, les méthodes et le périmètre de la période écoulée ainsi que les taux de change moyens utilisés pour le compte de résultat de la période écoulée. Les variations en données à base comparable permettent de refléter l'évolution organique de l'activité. Les données à base comparable n'ont pas pour objectif de se substituer aux données historiques de l'exercice écoulé ou des périodes précédentes.

**Données contributives :** les données contributives s'entendent après élimination des opérations inter-secteurs opérationnels.

**Données sociales :** les données sociales s'entendent avant élimination des opérations inter-secteurs opérationnels.

**EBITDA présenté :** résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, avant réévaluation liée aux prises de contrôle, avant perte de valeur des écarts d'acquisition et des immobilisations, et avant résultat des entités mises en équivalence (voir section 2.5.6 *Agrégats financiers non définis par les normes IFRS et Informations sectorielles des comptes consolidés*).

**EBITDA présenté - CAPEX :** indicateur i) du résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, avant réévaluation liée aux prises de contrôle, avant perte de valeur des écarts d'acquisition et des immobilisations, et avant résultat des entités mises en équivalence (EBITDA présenté) ii) diminué des investissements corporels et incorporels hors licences de télécommunication et hors investissements financés par location-financement (CAPEX) (voir section 2.5.6 *Agrégats financiers non définis par les normes IFRS*).

**Endettement financier net :** l'endettement financier net tel que défini et utilisé par France Télécom (voir note 7 de l'annexe aux comptes consolidés) correspond (A) aux passifs financiers hors dettes liées à l'exploitation (convertis au cours de clôture), diminués (B) : i) de l'ensemble des dérivés actifs, ii) des dépôts de garantie versés afférents aux dérivés, iii) de certains dépôts liés au financement, iv) des disponibilités, quasi-disponibilités et des placements à la juste valeur, et v) depuis 2010, du prêt accordé par le Groupe à la co-entreprise Everything Everywhere. Par ailleurs, les dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie et de couverture d'investissement net sont mis en place pour couvrir des éléments qui ne figurent pas dans l'endettement financier net (flux de trésorerie futurs, actif net en devise). Or, la valeur de marché de ces dérivés y est incluse. La "part efficace des couvertures de flux de trésorerie" et le "résultat latent sur les couvertures d'investissement net" (C)

sont ajoutés à l'endettement financier net pour neutraliser cette différence temporelle.

**Investissements corporels et incorporels hors licences :** voir CAPEX.

**Investissements financiers :** acquisitions de titres de participation (nettes de la trésorerie acquise) et variations des parts d'intérêts sans prise de contrôle des filiales.

**Nombre d'employés (effectifs actifs fin de période) :** nombre de personnes en activité le dernier jour de la période, incluant les contrats à durée indéterminée (CDI) et les contrats à durée déterminée (CDD).

**Nombre moyen d'employés (équivalent temps plein) :** moyenne des effectifs en activité sur la période, au prorata de leur temps de travail, incluant les contrats à durée indéterminée (CDI) et les contrats à durée déterminée (CDD).

**Salaires et charges :** voir Charges de personnel.

**Step-up (clause de) :** clause de révision à la hausse du taux d'intérêt du coupon d'un emprunt en cas de dégradation de la notation à long terme de France Télécom par les agences de notation, selon des règles définies contractuellement. Cette clause peut également stipuler une révision à la baisse du taux d'intérêt du coupon en cas de d'amélioration de la notation, sans que le taux d'intérêt puisse devenir inférieur au taux initial de l'emprunt.

**Variation du besoin en fonds de roulement global :** variation des stocks, plus variation des créances clients et autres créances, plus variation des dettes fournisseurs (hors fournisseurs d'immobilisations) et autres dettes.

**Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel :** variation des stocks, plus variation des créances clients, plus variation des dettes fournisseurs (hors fournisseurs d'immobilisations).

# 3

## Déclaration de la personne responsable

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes consolidés résumés du premier semestre de l'exercice 2011 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le Rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées, ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six derniers mois de l'exercice.

Paris, le 28 juillet 2011

Le Président-Directeur Général

Stéphane RICHARD



# 4

## Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société France Télécom, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le Rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### 1. CONCLUSION SUR LES COMPTES

---

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité, est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

### 2. VERIFICATION SPECIFIQUE

---

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le Rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly sur Seine et Paris-La Défense, le 28 juillet 2011

Les Commissaires aux Comptes

**DELOITTE & ASSOCIES**

Frédéric Moulin

**ERNST & YOUNG Audit**

Vincent de La Bachelerie











